

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES RÉGIONALES

par

Monique Bettez, m. ed.

**La recherche universitaire, vecteur du développement endogène régional:  
le cas de l'Université du Québec à Chicoutimi au Saguenay—Lac-Saint-Jean**

Juin 1999



### Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

## Résumé

Le contexte économique et socio-politique actuel de dévitalisation des régions du Québec et de désengagement de l'État introduit une nouvelle approche du développement territorial. Ce changement de perspective se fonde sur les postulats du développement endogène en suggérant entre autres de prendre appui sur le potentiel humain. Cette vision des choses interpelle tous les acteurs individuels, organisationnels et institutionnels et au premier chef le système scolaire en raison notamment de sa responsabilité à l'égard du capital humain. Dans ce contexte, il se dégage une pertinence sociale et scientifique d'améliorer la compréhension du rôle de l'éducation dans la dynamique du développement régional endogène. En particulier, c'est la contribution qui revient de manière spécifique à l'institution d'enseignement universitaire qui retient ici l'attention. C'est que le champ d'intervention des universités sises en région périphérique du Québec est fortement questionné sur la place publique.

Les institutions d'enseignement sont traditionnellement perçues comme des agents économiques au sens où elles génèrent des injections monétaires dans leur environnement. On reconnaît par ailleurs au système éducatif un rôle socio-culturel de formation de la main d'oeuvre et d'amélioration de la qualité de vie tributaire de l'augmentation de la scolarité. En revanche, peu d'études scientifiques se sont penchées sur le thème de la spécificité du rapport que l'université entretient avec la dynamique du développement régional. En l'occurrence, deux volets complémentaires de la mission universitaire sont interpellés à savoir l'effort de recherche de même que la production de connaissances régionales sur le milieu et transférées au milieu. C'est donc la question de l'apport exclusif de la recherche universitaire au développement économique et socio-culturel régional qui retient ici l'attention.

En référence à un modèle d'analyse de la recherche universitaire emprunté à Godin (1997), la conclusion qui se dégage de cette étude de cas démontre que l'effort de recherche mis en oeuvre au Saguenay—Lac-Saint-Jean par l'Université du Québec à Chicoutimi est considérable. De nombreux exemples ont été recensés en regard d'intrants, d'extrants et d'activités de recherche dont la portée régionale est manifeste. De même, des impacts scientifiques, socio-culturels et politiques ont été constatés. Par contre, un constat de réponse partielle des résultats de cette étude s'impose. En effet, des limites associées aux modèles conceptuels actuels permettent difficilement de quantifier ou de qualifier l'influence effective de ces retombées de nature économique et socio-culturelle sur la dynamique de développement du Saguenay—Lac-Saint-Jean. En outre, l'analyse des résultats montre que l'Université du Québec à Chicoutimi est un vecteur du développement endogène de sa région environnante. En définitive, les retombées régionales de l'effort de recherche universitaire peuvent constituer à maints égards des impulsions endogènes dont la dynamique socio-économique et culturelle régionale pourrait tirer davantage profit. En fin de compte, l'université régionale pourrait constituer le moteur même du changement paradigmatique attendu dans l'optique du développement par la base. Car elle contribue certes à forger une culture scientifique et technologique propice à l'innovation dans des domaines associés à l'économie du savoir.

## MOTS-CLÉS

DÉVELOPPEMENT UNIVERSITÉ RECHERCHE UQAC

## **Avant-propos**

Les maisons d'enseignement du primaire, du secondaire et du collégial d'un territoire MRC d'une région périphérique du Québec sont une source d'inspiration féconde d'un point de vue scientifique. Entre autres, le vécu quotidien de ces institutions est éloquent quant au faible rapprochement que les enseignants établissent entre leur action professionnelle et le développement de leur collectivité. Vu sous cet angle, cette étude aborde donc une question quelque peu insolite aux yeux de ces professionnels de première ligne de l'éducation: en quoi est concerné le système scolaire dans la dynamique du développement régional?

Toutefois, dans le contexte actuel de dévitalisation de ce même espace territorial, il est avancé ici l'idée qu'il est temps que de telles considérations, toutes inusitées soient-elles, soient documentées. La pertinence de cette préoccupation réside dans la nécessité d'alimenter la réflexion collective au sujet d'un changement radical à opérer régionalement. Celui-ci repose sur une compréhension améliorée du rôle de l'éducation à l'égard du développement territorial. À tout le moins, les propositions contenues dans ce mémoire pourraient alimenter des débats féconds pour la dynamique régionale. En particulier, ceux qui sont relatifs à l'urgence de bonifier la contribution effective du système scolaire dans le développement économique et socio-culturel de sa collectivité.

L'idée d'observer le palier universitaire en ce qu'il a de spécifique trouve son sens dans l'intuition toute personnelle que la réflexion institutionnelle y est plus avancée en matière de contribution au développement régional endogène. Les réponses apportées aux questions spécifiques de cette étude confirment le bien-fondé de cette hypothèse de départ. Dans le cas de l'Université du Québec à Chicoutimi, il existe bel et bien une volonté institutionnelle de nourrir un rapport symbiotique entre l'effort de recherche qui est mis en oeuvre et le développement de la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean. Il demeure difficile toutefois pour le moment de commenter l'intensité de ce lien qui est cependant connu comme étant économique, socio-culturel et politique.

Il aurait certes été d'intérêt d'étendre la portée de cette étude aux autres paliers du système scolaire régional en mettant l'accent sur leur contribution respective au développement du milieu. Il est cependant évident qu'un tel projet présente une envergure qui dépassait largement les moyens déployés dans le cadre de cette démarche de recherche. En conséquence, les choix qui ont été faits apparaissent congruents par rapport aux objectifs personnels et scientifiques qui sont ici poursuivis. L'institution d'enseignement universitaire comporte une réalité multidimensionnelle fort intéressante pour le chercheur externe d'autant plus que la recherche constitue une mission <<réservée>> à ce palier. Les leçons sont multiples et bon nombre d'entre elles sont transférables à d'autres contextes éducatifs. C'est ce qui importe.

## **Remerciements**

Des remerciements sincères doivent être adressés à plusieurs personnes dont la collaboration a été plus que significative tout au long de la démarche.

Cela est particulièrement le cas du professeur Marc-Urbain Proulx du département des sciences économique et administratives de l'Université du Québec à Chicoutimi. La rigueur intellectuelle de sa direction et la disponibilité de sa compétence scientifique méritent d'être signalées. Il en est de même de son aptitude à inviter au dépassement de soi et à constamment garder le cap dans les moments les plus difficiles.

Plusieurs membres du personnel de l'Université du Québec à Chicoutimi ont été intensivement mis à contribution tout au long de l'étude. Certaines personnes se sont spécialement impliquées lors de la réalisation de l'étude d'impact économique de l'institution. Il faut signaler l'accueil chaleureux et ouvert et la très grande disponibilité qui ont caractérisé l'attitude de Madame Louise Pelletier du bureau du recteur, Monsieur Martin Côté, secrétaire général, Monsieur Jean Pellerin du service des finances, Monsieur Luc Boudreault du service du personnel et des relations de travail, Monsieur Damien Ferland de l'École de langue française et de culture québécoise ainsi que Monsieur Harold Houde du bureau du registraire. Il en est de même des directeurs des unités de recherche et centres de liaison de l'Université. Finalement, Madame Carroll McLaughlin du bureau du doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche a été une source d'information précieuse en regard de l'appréhension de l'effort de recherche institutionnel.

De vifs remerciements sont également exprimés aux autres personnes qui ont accueilli favorablement les demandes de collaboration qui leur ont été formulées afin de favoriser une meilleure appropriation du contexte organisationnel de l'institution.

Enfin, une reconnaissance spéciale est adressée à Monsieur le recteur Bernard Angers ainsi qu'à Monsieur Jean-François Moreau, doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche pour le support financier qu'ils ont apporté à la réalisation de cette étude.

## Table des matières

|  |      |
|--|------|
| Liste des graphiques .....   | ix   |
| Liste des tableaux .....   | x    |
| Liste des annexes.....   | xiii |
| Introduction.....  | 1    |
| 1. La problématique de l'étude.....  | 6    |
| 1.1. Le développement régional au Québec.....                                    | 7    |
| 1.1.1. Le concept de développement .....   | 7    |
| 1.1.2. Le développement régional endogène .....                                  | 9    |
| 1.1.3. Développement régional endogène: capital humain et éducation.....         | 10   |
| 1.2. Éducation et développement régional endogène au Québec.....                 | 13   |
| 1.2.1. Le point de vue des écoles de pensée en éducation.....                    | 14   |
| 1.2.2. Système scolaire et développement régional: l'état de la question .....   | 16   |
| 1.2.2.1. Divers points de vue.....   | 17   |
| 1.2.2.2. La position du <i>Conseil supérieur de l'éducation du Québec</i> .....  | 18   |
| 1.2.3. Les effets socio-économiques reconnus de l'éducation.....                 | 19   |
| 1.3. La question générale de la recherche .....                                  | 22   |
| 1.4. Université et développement régional<br>au Québec: pertinence sociale ..... | 23   |
| 1.5. Université et développement régional: pertinence scientifique...            | 25   |
| 1.6. Université du Québec à Chicoutimi: impact économique.....                   | 26   |
| 1.7. Les questions spécifiques de la recherche .....                             | 29   |
| 1.8. Les objectifs de la recherche.....  | 30   |

|   |           |
|---|-----------|
| <b>2. La recension des écrits.....</b>  | <b>32</b> |
| <b>2.1. La relation culture-éducation.....</b>  | <b>32</b> |
| 2.1.1. La culture .....   | 33        |
| 2.1.2. La culture régionale .....   | 34        |
| 2.1.3. La relation culture régionale - éducation .....  | 35        |
| 2.1.3.1. Le rôle de l'enseignement dans la transmission culturelle .....                                | 36        |
| 2.1.3.2. Le rôle des institutions scolaires dans la culture .....                                       | 36        |
| <b>2.2. Enseignement supérieur et développement régional endogène ...</b>                               | <b>38</b> |
| 2.2.1. L'ordre d'enseignement collégial et le développement régional .....                              | 38        |
| 2.2.1.1. La réforme de 1993: les cégeps et le rapport au milieu .....                                   | 39        |
| 2.2.1.2. Quelques études exploratoires .....  | 40        |
| 2.2.2. Université et développement régional .....   | 41        |
| <b>2.3. Enseignement supérieur<br/>        et développement régional: facettes de l'influence .....</b> | <b>42</b> |
| 2.3.1. Le capital humain .....  | 43        |
| 2.3.2. L'effort institutionnel de recherche .....   | 44        |
| 2.3.3. La production et la diffusion de connaissances régionales .....                                  | 44        |
| 2.3.4. L'intégration institution-milieu.....  | 45        |
| 2.3.5. Enseignement supérieur et développement régional: une synthèse .....                             | 46        |
| <b>2.4. Université et développement régional: la contribution spécifique</b>                            | <b>48</b> |
| <b>2.5. Le cadre d'analyse du volet recherche de la mission universitaire</b>                           | <b>51</b> |
| 2.5.1. La composante <i>Effort de recherche</i> .....   | 51        |
| 2.5.2. La composante <i>Production de connaissances régionales</i> .....                                | 55        |
| 2.5.3. La proposition de recherche .....  | 57        |
| <b>3. La méthodologie de l'étude .....</b>  | <b>58</b> |
| <b>3.1. Une étude de cas descriptive et analytique à la fois .....</b>                                  | <b>58</b> |
| <b>3.2. La technique de cueillette de données retenue .....</b>   | <b>59</b> |
| <b>3.3. Les données qui supportent l'étude .....</b>  | <b>59</b> |
| <b>3.4. Les critères de scientificité de l'étude .....</b>  | <b>63</b> |
| <b>3.5. Le déroulement de l'étude .....</b>   | <b>64</b> |

|   |           |
|---|-----------|
| <b>4. Le traitement des données</b> .....   | <b>65</b> |
| <b>4.1. Les intrants de la recherche • Université du Québec à Chicoutimi</b>        | <b>65</b> |
| 4.1.1. La variable <i>Financement</i> .....   | 66        |
| 4.1.1.1. Les subventions de recherche .....   | 66        |
| 4.1.1.2. Les contrats et commandites .....  | 66        |
| 4.1.1.3. Le financement total .....   | 66        |
| 4.1.1.4. Le financement de la recherche par unité .....                             | 67        |
| 4.1.2. La variable <i>Personnel de recherche</i> .....                              | 68        |
| 4.1.2.1. Les professeurs-chercheurs de l'institution .....                          | 68        |
| 4.1.2.2. Les professeurs-chercheurs des unités de recherche .....                   | 68        |
| 4.1.2.3. Le ratio projets/chercheur institutionnel .....                            | 69        |
| 4.1.2.4. Le ratio projets/chercheur par unité de recherche .....                    | 69        |
| 4.1.2.5. Les professionnels et assistants de recherche .....                        | 70        |
| 4.1.3. La variable <i>Équipement</i> .....  | 71        |
| 4.1.3.1. La qualité de l'équipement .....   | 72        |
| <b>4.2. Les extrants de la recherche • Université du Québec à Chicoutimi</b>        | <b>71</b> |
| 4.2.1. La variable <i>Extrants de la recherche concernant les pairs</i> .....       | 72        |
| 4.2.1.1. Les publications, les communications et les conférences .....              | 72        |
| 4.2.2. La variable <i>Extrants de la recherche concernant les étudiants</i> .....   | 74        |
| 4.2.2.1. Les diplômés des études supérieures de l'institution.....                  | 74        |
| 4.2.2.2. Les mémoires et thèses encadrés • unités de recherche .....                | 75        |
| 4.2.3. La variable <i>Extrants de la recherche concernant le milieu</i> .....       | 75        |
| 4.2.3.1. Les innovations diffusées .....  | 75        |
| 4.2.3.2. Quelques retombées socio-économiques régionales .....                      | 76        |
| 4.2.4. La variable <i>Extrants de la recherche concernant le grand public</i> ..... | 77        |
| 4.2.4.1. Les créations et interprétations (arts et lettres) .....                   | 77        |
| 4.2.4.2. Les expositions .....  | 78        |
| 4.2.4.3. Les documents écrits de vulgarisation .....                                | 79        |

|  |            |
|--|------------|
| <b>4.3. Les activités de la recherche • Université du Québec à Chicoutimi</b>  | <b>79</b>  |
| 4.3.1. La variable <i>Formation aux études supérieures</i> .....   | 79         |
| 4.3.1.1. Les inscriptions aux programmes d'études supérieures .....  | 80         |
| 4.3.1.2. Les inscriptions par programme d'études supérieures .....   | 80         |
| 4.3.1.3. Le nombre de projets de recherche à portée régionale .....  | 81         |
| 4.3.1.4. Les projets de mémoires et thèses à portée régionale .....  | 82         |
| 4.3.1.5. Le nombre d'étudiants encadrés par unité .....  | 83         |
| 4.3.2. La variable <i>Recherche</i> .....  | 84         |
| 4.3.2.1. Les objets ou thématiques de recherche .....  | 84         |
| 4.3.2.2. La recherche individuelle ou collective .....   | 85         |
| 4.3.2.3. La nature de la recherche collective .....  | 86         |
| 4.3.2.4. L'interdisciplinarité .....   | 86         |
| 4.3.2.5. Les collaborations interuniversitaires à la recherche .....   | 87         |
| 4.3.3. La variable <i>Transfert et expertise</i> .....   | 88         |
| 4.3.3.1. Les collaborations gouvernementales et para-gouvernementales .....  | 89         |
| 4.3.3.2. Les collaborations d'organisations privées .....  | 90         |
| 4.3.3.3. L'origine des contrats et commandites .....   | 92         |
| 4.3.3.4. La provenance régionale des contrats et commandites .....   | 93         |
| 4.3.3.5. Financement de la recherche •<br>Sociétés régionales à but lucratif et non lucratif .....                                 | 95         |
| 4.3.3.6. Financement de la recherche • Organisations gouvernementales<br>et para-gouvernementales au Saguenay—Lac-Saint-Jean ..... | 96         |
| 4.3.3.7. L'ouverture à la recherche d'organismes • Région 02 .....   | 97         |
| 4.3.3.8. La vulgarisation de l'activité scientifique .....   | 99         |
| <b>4.4. Les impacts de la recherche • Université du Québec à Chicoutimi</b>  | <b>100</b> |
| 4.4.1. La variable <i>Impact scientifique</i> .....  | 100        |
| 4.4.1.1. La reconnaissance de la communauté scientifique .....   | 101        |
| 4.4.1.2. L'attraction de post-doctorants étrangers .....   | 102        |
| 4.4.1.3. Le rayonnement au Québec et au Canada .....   | 102        |
| 4.4.1.4. Le rayonnement à l'étranger .....   | 103        |
| 4.4.2. La variable <i>Impact socio-culturel et politique</i> .....   | 104        |
| 4.4.2.1. L'implication au sein d'organismes 02 • Membres du personnel .....  | 105        |
| 4.4.2.2. L'implication de l'UQAC • Planification stratégique régionale .....   | 105        |

|  |            |
|--|------------|
| <b>5. L'analyse des résultats .....</b>  | <b>108</b> |
| <b>5.1. La portée régionale de la recherche universitaire .....</b>  | <b>109</b> |
| 5.1.1. La portée régionale des intrants de la recherche universitaire .....  | 109        |
| 5.1.2. La portée régionale des extrants de la recherche universitaire .....  | 112        |
| 5.1.3. La portée régionale des activités de la recherche universitaire .....   | 115        |
| 5.1.4. Les impacts régionaux de la recherche universitaire .....   | 118        |
| <b>5.2. L'Université du Québec à Chicoutimi et<br/>        le développement endogène du Saguenay—Lac-Saint-Jean ..</b> | <b>121</b> |
| 5.2.1. Le foyer régional du capital humain associé<br>au paradigme du développement endogène .....                     | 122        |
| 5.2.2. Le maître d'oeuvre d'une culture régionale<br>favorable au changement paradigmatique? .....                     | 123        |
| <b>Conclusion .....</b>  | <b>128</b> |
| <b>Bibliographie .....</b>   | <b>135</b> |
| <b>Annexes .....</b>   | <b>142</b> |

## **Liste des graphiques**

### **Graphique**

|  |    |
|--|----|
| 1.1. Évolution de la scolarisation post-secondaire • 1961 à 1991 ..... | 22 |
|--|----|

## Liste des tableaux

### Tableaux

|   |    |
|---|----|
| 1.1. Accroissement du taux de scolarisation 1991/1961 .....                               | 20 |
| 1.2. Taux de scolarisation post-secondaire • 1961 à 1991 .....                            | 21 |
| 1.3. UQAC • Impact économique au Saguenay—Lac-Saint-Jean • 1993-1994 .....                | 27 |
| 2.1. Enseignement supérieur et développement régional: sphères d'influence .....          | 48 |
| 2.2. Acteurs institutionnels de la recherche • Saguenay—Lac-Saint-Jean • 1993-1994 .      | 49 |
| 2.3. Les intrants de la recherche universitaire: variables et indicateurs .....           | 52 |
| 2.4. Les extrants de la recherche universitaire: variables et indicateurs .....           | 53 |
| 2.5. Les activités de la recherche universitaire: variables et indicateurs .....          | 53 |
| 2.6. Les impacts de la recherche universitaire: variables et indicateurs .....            | 54 |
| 2.7. Volet <i>Production de connaissances régionales</i> : variables et indicateurs ..... | 55 |
| 3.1. Sources d'informations de l'étude .....  | 60 |
| 3.2. Informations contextuelles • Unités de recherche • UQAC .....                        | 62 |
| 4.1. Unités de recherche • UQAC • Financement • 1993-1994 .....                           | 67 |

|  |    |
|--|----|
| 4.2. Professeurs-chercheurs • Unités de recherche • UQAC • 1993-1994 .....   | 69 |
| 4.3. Ratio Projets/Chercheurs • Unités de recherche • UQAC • 1993-1994 .....   | 69 |
| 4.4. Professionnels et assistants de recherche •<br>Unités de recherche • UQAC • 1993-1994 .....   | 70 |
| 4.5. Sommaire des publications • Unités de recherche • UQAC • 1993-1994 .....  | 73 |
| 4.6. Publications totales • Unités de recherche • UQAC • 1993-1994 .....   | 73 |
| 4.7. Mémoires et thèses déposés • UQAC •<br>Travaux associés aux unités de recherche • 1993-1994 .....   | 75 |
| 4.8. Réalisations et/ou transferts technologiques • Unités de recherche • 1990-1994 ...  | 76 |
| 4.9. Répartition • Inscriptions en recherche par programme d'études • UQAC .....   | 80 |
| 4.10. Nombre et proportion • Projets de recherche à portée régionale •<br>Saguenay — Lac-Saint-Jean • Unités de recherche • UQAC • 1993-1994 ..... | 81 |
| 4.11. Projets de mémoires et thèses à portée régionale • Saguenay — Lac-Saint-Jean ...   | 82 |
| 4.12. Nombre d'étudiants encadrés • Unités de recherche • UQAC • 1993-1994 .....   | 83 |
| 4.13. Collaborations interuniversitaires • Unités de recherche • UQAC • 1990-1994 ...  | 88 |
| 4.14. Collaborations gouvernementales et para-gouvernementales •<br>Unités de recherche • UQAC • 1990-1994 .....                                   | 90 |
| 4.15. Collaborations d'organisations privées •<br>Unités de recherche • UQAC • 1990-1994 .....   | 91 |
| 4.16. Groupement • Organismes pourvoyeurs •<br>Contrats et commandites • UQAC • 1993-1994 .....  | 93 |

|   |     |
|---|-----|
| 4.17. Proportions régionales • Financement par contrats et subventions • 1993-1994 ..   | 94  |
| 4.18. Financement régional de la recherche •<br>Par catégorie d'organisations • 1993-1994 .....   | 94  |
| 4.19. Financement de la recherche •<br>Sociétés à but lucratif et non lucratif du Saguenay—Lac-Saint-Jean • 1993-1994                       | 95  |
| 4.20. Financement de la recherche • Organisations gouvernementales<br>et para-gouvernementales du Saguenay—Lac-Saint-Jean • 1993-1994 ..... | 97  |
| 4.21. Collaboration autre que financière •<br>Organisations du Saguenay—Lac-Saint-Jean • 1993-1994 .....                                    | 98  |
| 4.22. Honneurs et mérites • Membres des unités de recherche • UQAC • 1990-1994 ..   | 101 |
| 4.23. Rayonnement • Unités de recherche • UQAC • 1990-1994 .....  | 103 |
| 4.24. Rayonnement international • Unités de recherche • UQAC • 1990-1994 .....  | 104 |
| 5.1. Sommaire • Portée régionale • Intrants de la recherche universitaire • UQAC .....  | 111 |
| 5.2. Sommaire • Portée régionale • Entrants de la recherche universitaire • UQAC .....  | 114 |
| 5.3. Sommaire • Portée régionale • Activités de la recherche universitaire • UQAC .....   | 117 |
| 5.4. Sommaire • Impacts régionaux de la recherche universitaire • UQAC .....  | 119 |

## Liste des annexes

### Annexes

|   |     |
|---|-----|
| Annexe 1: Méthodologie • Impact économique 1993-1994 • UQAC .....   | 143 |
| Annexe 2: Instrument de cueillette de données • Impact économique • UQAC<br>Variable: visiteurs de l'extérieur..... | 160 |
| Annexe 3: Lettre de présentation • Questionnaire • Impact économique .....  | 164 |
| Annexe 4: Université du Québec à Chicoutimi: un bref historique .....   | 166 |

## **Introduction**

Une évolution remarquable caractérise l'approche gouvernementale en matière de développement régional. Incidemment, trois périodes marquent l'intervention de l'État dans ce domaine. La première phase couvrant la période 1960-1978, est carrément d'inspiration interventionniste; celle de 1979-1990 s'appuie sur la régionalisation et la concertation (Gouvernement du Québec, 1979, 1983, 1988) alors que le néo-libéralisme influence l'époque actuelle amorcée au début de la dernière décennie. (Gouvernement du Québec, 1992). Ainsi, d'une perspective de développement par le haut c'est-à-dire exogène ou originant de l'extérieur de la région, le Gouvernement du Québec s'inspire dorénavant de l'approche dite "par le bas" c'est-à-dire endogène ou fondée sur le potentiel humain des régions. En fin de compte, à l'ère du néolibéralisme et du désengagement de l'État, le concept du développement endogène s'établit comme une avenue prometteuse à la dévitalisation des régions périphériques du Québec.

En accord avec cette dernière perspective d'auto-développement, le Ministre Picotte énonce justement, dès le début de la décennie 1990, un certain nombre d'enjeux prioritaires pour les prochaines années au Québec. Il s'agit de la revitalisation des milieux ruraux, du développement industriel et technologique, de la gestion des ressources et de la déconcentration de la population immigrante. De plus, le développement et la formation de la main-d'oeuvre, le développement touristique, le renforcement des structures municipales, le vieillissement des infrastructures et l'étalement urbain sont autant de défis mis en évidence dans l'énoncé politique de développement régional ministériel de 1992.

Dans cette nouvelle optique du développement autocentré, il s'impose donc la nécessité d'améliorer la compréhension du rôle des institutions publiques et parapubliques. Cela pourrait éventuellement permettre de bonifier les pratiques institutionnelles en regard de cette nouvelle vision de la dynamique régionale du développement socio-économique et culturel. En particulier, la position ministérielle interpelle le secteur de l'éducation. Quelques sphères sont précisément ciblées, notamment, celles du développement industriel et technologique de même que du développement et de la formation de la main-d'oeuvre. Quoi qu'il en soit, l'ampleur véritable de l'influence du système scolaire sur son milieu d'appartenance demeure floue. En conséquence, l'approfondissement de la relation qui peut être observée entre le système d'éducation et le développement endogène des régions du Québec s'impose. Cela est d'autant plus vrai en raison de l'émergence de cette nouvelle dynamique territoriale davantage axée sur l'actualisation du capital humain. Car le développement par la base s'appuie sur impulsions endogènes mises en oeuvre par des ressources humaines bien actualisées par le système éducatif plutôt que sur des interventions externes à la région. En quelque sorte, l'énoncé qui est avancé ici suggère que l'apport du système scolaire à la dynamique régionale est interpellé au premier chef en raison notamment de son incidence sur le potentiel humain. Dans cet ordre d'idées, il pourrait être d'intérêt que chaque palier du système éducatif puisse mieux circonscrire sa contribution effective à la dynamique régionale du développement. En somme, un éclairage complémentaire en cette matière est de nature à inciter les acteurs de ce secteur à initier des interventions plus judicieuses dans leur milieu.

Pour sa part, l'institution d'enseignement universitaire québécoise est depuis quelques temps fortement sollicitée dans l'exercice de rationalisation budgétaire gouvernementale. Quelques inquiétudes sont exprimées ici et là à l'égard des conséquences à long terme de cet état de fait sur l'intégrité du réseau. Cela est particulièrement vrai pour les institutions situées en région périphérique du Québec. Parallèlement aux autres paliers d'enseignement présents

sur le territoire, les données du recensement de Statistique-Canada montrent que les universités ont certes favorisé la hausse de la scolarisation post-secondaire des régions (Bettez 1995). De même, les institutions de tous ces ordres d'enseignement sont associées à des impacts économiques substantiels à divers points de vue. En revanche, dans une perspective de développement par la base, il y a lieu de cerner avec plus de précision les apports régionaux qui résultent de la présence de ces institutions et de leurs missions respectives. Dans le contexte socio-économique et politique actuel du Québec, l'apport distinctif de la mission universitaire sur le développement régional présente donc un grand intérêt.

Ce mémoire envisage de cerner l'influence de l'institution d'enseignement universitaire sise en région périphérique du Québec sur le développement de son milieu. Il s'agit ici de favoriser une meilleure compréhension des liens qu'entretient l'université québécoise avec son milieu environnant. La question principale s'articule autour de la nécessité de circonscrire la spécificité du rapport qui s'établit entre ce palier du système scolaire québécois et la dynamique du développement régional. Compte tenu du contexte et des objectifs poursuivis, l'étude de cas constitue la stratégie de vérification retenue. En l'occurrence, il s'agit d'observer l'apport de l'Université du Québec à Chicoutimi dans le développement du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

En première partie du texte, la problématique précisera d'abord le contexte social et scientifique qui motive la réalisation d'une telle étude sur l'apport au milieu de l'institution universitaire québécoise sise en une région périphérique de même que les questions de recherche et les objectifs qui y sont rattachés. Ainsi, sous un angle macro-sociologique, ce thème de l'influence économique et socio-culturelle de l'éducation est largement documenté en termes d'élévation du niveau de vie (Bettez 1995). Aussi, plusieurs études se penchent sur

l'impact économique des institutions universitaires. En contrepartie, peu d'auteurs se sont véritablement intéressés à la spécificité du rapport qui lie les universités au développement de leur région. Dans les circonstances, il est justifié de s'intéresser aux retombées régionales qui résultent de la mise en oeuvre du volet exclusif de la mission universitaire fondamentale.

Ensuite, le point sera fait quant à la recension des écrits qui a été complétée sur les thèmes de la recherche. Incidemment, la contribution de l'enseignement supérieur au développement régional se situe à quatre niveaux à savoir le capital humain rendu disponible, l'effort institutionnel de recherche, la production et la diffusion de connaissances régionales de même que l'intégration institution-milieu. Cependant, la spécificité de la contribution de l'institution universitaire au développement de son milieu est formulée à même sa mission fondamentale. Il s'agit des deux volets complémentaires de la recherche universitaire que sont l'effort de recherche de même que la production de connaissances régionales sur le milieu ou transférées dans le milieu. Cette section présentera également le cadre de référence de même que la proposition de recherche qui sous-tend l'étude.

En troisième lieu, les avenues méthodologiques de l'étude seront explicitées en détail en référence aux éléments contextuels du phénomène sous observation. Par la suite, sera présenté le traitement des données qui est préalable à la section suivante qui prendra quant à elle la forme d'une analyse détaillée des résultats. Cette dernière partie fera également ressortir quelques limites associées à l'étude.

En conclusion, quelques perspectives futures seront sommairement relevées une fois effectuée une synthèse concernant les leçons à tirer de cet exercice. Suivront ensuite les références bibliographiques. Finalement, quelques annexes seront insérées et notamment celles qui sont relatives à la méthodologie qui a soutenu l'appréciation de l'impact économique de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année budgétaire 1993-1994.

En somme, l'objet de cette étude consiste à apprécier systématiquement l'apport socio-économique et culturel régional qui résulte de l'effort de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi. En outre, l'idée de considérer les retombées régionales associées à ce volet exclusif de la mission universitaire apparaît d'un intérêt certain du point de vue des connaissances scientifiques du domaine du développement régional. La présente étude fera ressortir quelques enseignements fort à-propos à cet égard. D'ailleurs, une telle préoccupation est particulièrement légitime dans le contexte actuel de l'émergence de l'économie du savoir. Car il est dans l'intérêt des collectivités régionales de bien comprendre les impulsions endogènes porteuses de développement économique et socio-culturel afin de les bonifier. Cela pourrait inspirer les régionaux motivés par la volonté d'inscrire leur région d'appartenance dans des perspectives de croissance à long terme favorables à une amélioration de la qualité de vie.

## **La problématique de l'étude**

Un questionnement en profondeur "secoue" la société québécoise actuellement. En effet, plusieurs interrogations se posent sur le rôle de l'éducation au tournant du siècle. Tout est sur la table dit-on. Y compris et particulièrement l'enseignement supérieur et notamment en ce qui a trait à la place de l'université.

Entre autres, l'institution universitaire est sérieusement pointée du doigt et à tel point que même les modalités de son financement sont remises en question sur la place publique. Au rythme actuel des déclarations ministérielles, c'est de la survie même de l'université en région dont il est question. Pourtant, le contexte socio-économique fort défavorable des régions périphériques du Québec rallie l'unanimité des observateurs régionaux. Ceux-ci sont préoccupés par l'exode massif des jeunes et la dévitalisation de leurs territoires. Dans ce contexte, tous les acteurs institutionnels sont interpellés. En particulier, le rôle du système scolaire en général et surtout celui de l'enseignement supérieur dans la dynamique de développement régional devient une question d'intérêt.

Au point de départ, il importe de situer l'évolution des modèles du développement régional. Puisque les politiques actuelles du développement régional sont dorénavant fondées sur l'approche du développement par le bas dit "endogène", le système scolaire est spécialement interpellé en tant qu'acteur de cette dynamique nouvelle. Toutefois, c'est d'une compréhension améliorée du rôle de l'éducation dans le développement des régions du Québec que devient possible l'appropriation de la contribution spécifique de l'enseignement

supérieur en cette matière. À partir de ces préalables, il sera permis ensuite d'approfondir le rapport qu'entretient l'institution universitaire québécoise avec son milieu.

## **1.1. Le développement régional au Québec**

D'entrée de jeu, il y a lieu de circonscrire le sens et la portée de la relation éducation et développement régional à partir de la définition théorique de quelques termes centraux de l'étude.

### **1.1.1. Le concept de développement**

Au point de départ, il y a lieu de signaler que la représentation contemporaine du développement réfère à bien davantage que la seule croissance économique quantitative axée sur le progrès technique à laquelle il a été associé au milieu de ce siècle par le modèle économique classique (Aydalot 1985: 108). Ainsi, quelques lectures sur la question établissent que le développement se rapporte à la fois à un processus et à des résultats aussi bien qualitatifs que quantitatifs. En quelque sorte, le développement se résume aux transformations multiples que sont appelés à subir les sous-systèmes social, économique et culturel de la société globale (Brémond et Gélédan 1984, Vachon et Coallier 1993).

Au niveau des résultats par exemple, Brémond et Gélédan (1984) signalent que le concept de développement humain va plus loin que l'entendement habituel qui limite le développement à la croissance économique mesurée par la performance économique globale. Incidemment, ces auteurs rappellent que le développement humain se mesure à partir d'un indice qui synthétise à la fois l'espérance de vie (reflet de l'état sanitaire et social de même que de l'accès à la nourriture), le savoir (voie d'accès à la connaissance et à l'emploi) et le niveau de vie (qui inclut le revenu moyen per capita, l'accessibilité à certains biens et services non marchands, etc...) (Brémond et Gélédan 1984: 418). L'indice de développement humain

présente un intérêt certain en regard de la problématique qui sous-tend cette étude. Toutefois, il n'est pas compilé à l'échelon régional et en ce sens, il ne peut être mis à contribution pour effectuer une mesure de deux de ses composantes qui sont mises en cause ici c'est-à-dire celles du savoir et du niveau de vie.

Vachon et Coallier (1993), pour leur part, documentent substantiellement le concept de développement qu'ils qualifient notamment de processus. Selon eux, le développement incluerait à la fois des éléments plus ou moins quantifiables tels que

la croissance quantitative d'activités de production, l'amélioration et l'augmentation des infrastructures et équipements, l'accumulation de réussites économiques individuelles, l'accroissement de la consommation de biens et services, l'accès à la modernisation technique et technologique. (...) D'autre part, dans un contexte de développement, les individus doivent avoir la possibilité d'exercer leurs talents et de développer leurs aptitudes, d'être autonomes dans la satisfaction de leurs besoins, d'entretenir des relations de qualité avec les autres, d'établir un équilibre entre les activités humaines et l'environnement physique, etc. (Vachon et Coallier 1993: 77)

Ainsi, ces auteurs suggèrent de réintroduire l'humain dans la logique du développement. De ce point de vue, comme d'autres experts, ils proposent de s'éloigner de la vision habituelle qui consiste à observer les résultats sans trop d'égards envers le processus. Car ce dernier interpelle davantage la compétence des ressources humaines lesquelles constituent dès lors le moteur du développement.

Vu sous cet angle, "le développement renvoie à des facteurs, internes et externes, qui agissent sur l'évolution qualitative et quantitative de l'environnement social, économique, politique et culturel d'un espace" (Tremblay et Fontan 1994: 27). En résumé, le développement doit être compris comme global c'est-à-dire économique, social et culturel. Il résulte d'une dynamique interne c'est-à-dire de l'interaction d'acteurs diversifiés y compris les intervenants du monde scolaire.

### **1.1.2. Le développement régional endogène**

L'intérêt plus récent à l'égard du phénomène régional origine des disparités constatées entre les espaces régionaux. Ainsi, les régions se développent à partir d'impulsions externes ou internes lesquelles peuvent être observées selon divers angles conceptuels inspirés de paradigmes de référence. Aydalot (1985) rappelle en effet que la modélisation du développement régional s'est appuyée sur différents modèles.

Les premières approches économiques auxquelles on se réfère sont qualifiées d'exogènes. Ainsi, l'analyse classique et keynésienne s'appuient par exemple sur la théorie de la base fondée sur les débouchés extérieurs et la théorie des pôles de croissance fondée sur les mécanismes de propagation interne. Les modèles analytiques s'épanouissent à compter du début des années soixante-dix dans un nouveau paradigme. S'inspirant entre autres de quelques critiques marxistes du développement inégal, John Friedman et Walter Stöhr se font les précurseurs d'une "révolution intellectuelle qui lie des éléments sociaux et politiques à l'analyse économique" (Aydalot 1985: 109). Car les impulsions exogènes qui s'incarnent dans des investissements massifs fondés sur la demande externe sont à l'origine de disparités territoriales. En fait, devant cette aptitude des approches exogènes du développement à alimenter des inégalités territoriales manifestes à l'échelle planétaire d'abord, le développement endogène est une approche territoriale du développement désormais applicable à tous les échelons.

Aydalot (1985) est éclairant lorsqu'il s'agit de cerner le concept de développement endogène. Cette approche contemporaine du développement socio-économique repose sur la dynamique interne du milieu par laquelle la convergence de l'action des acteurs, tant individuels qu'organisationnels, s'articule autour de valeurs et d'objectifs communs de mieux-être collectif. Ce qui est visé c'est la croissance de l'emploi, les innovations

technologiques et les produits nouveaux générés de l'intérieur, la croissance de la capacité exportatrice fondée sur l'élargissement des capacités internes et non pas sur des besoins extérieurs.

Dans cette perspective, on constate que cette vision novatrice du développement se veut une solution à la déstructuration de certaines régions périphériques du Québec telle que rapportée par Côté en 1991. D'ailleurs, la qualité des ressources humaines demeure particulièrement interpellée dans cette dynamique de développement technologique. Car, en définitive, le développement endogène se fonde sur le postulat que l'individu, à la fois citoyen et ressource humaine, est appelé à s'impliquer davantage. La collectivité entière est sollicitée dans cette nouvelle orientation de développement et il importe que les institutions, tant privées, publiques que parapubliques incluant le système scolaire, soient en mesure de situer le sens de leur contribution spécifique. C'est que leurs représentants sont invités à collaborer de près à l'essor collectif. À tout le moins, dans une perspective de développement endogène, tous sont invités à participer à la mise en oeuvre des orientations privilégiées dans le cadre d'un exercice de planification stratégique régionale.

En définitive, le développement régional endogène réfère à une dynamique et interpelle à la fois des variables quantitatives et qualitatives de nature économique, sociale et culturelle. Par ailleurs, il est manifeste que l'école a un rôle à jouer dans la dynamique du développement par le bas tant par sa contribution au capital humain, moteur du développement, qu'au niveau de retombées de toute nature dans son environnement.

### **1.1.3. Développement régional endogène: capital humain et éducation**

Il a déjà été évoqué que le développement régional fondé sur le paradigme du développement par le bas ou endogène s'appuie fondamentalement sur un capital humain bien

actualisé. De même, il est acquis que la principale fonction socio-économique de l'éducation est relative aux ressources humaines compétentes qu'elle rend disponible à l'intention du marché du travail. C'est d'ailleurs dans cette perspective que la présente étude interpelle le rôle de l'éducation dans le développement régional à savoir que le système scolaire est concerné au premier chef par l'émergence de cette nouvelle vision du développement régional. En conséquence, il s'impose ici de situer l'importance du capital humain dans le contexte du développement endogène. Polèse (1994) pour un, considère celui-ci comme synonyme de "développement économique" et de "croissance économique à long terme" (p.138). Il suggère encore de considérer le capital physique ou financier comme tributaire du capital humain qui est en l'occurrence une ressource rare. Le corollaire de ce postulat est à l'effet que sont dès lors requis des investissements sous forme de dépenses d'éducation et de formation car elles sont un des facteurs à l'origine de l'innovation technologique.

À ce sujet, l'évolution des théories de la croissance au cours de la deuxième moitié de ce siècle est éloquentes quant au rôle de l'éducation dans la dynamique endogène du progrès technique associé à la croissance. Ainsi, s'inspirant des analyses de Schumpeter, précurseur de la prise en compte de l'interdépendance de facteurs pour comprendre les phénomènes économiques, Jacob et Tournier (1998: 248) rapportent divers travaux récents émanant de chercheurs américains. Ainsi, Robert Solow a construit un modèle selon lequel le taux de croissance dépend du progrès technique c'est-à-dire de l'efficacité accrue des facteurs de production que sont le travail et le capital. Sur cette même piste, ces auteurs signalent encore que Paul Romer, en s'intéressant aux facteurs endogènes du changement, considère pour sa part que "le progrès technique dépend de plus du niveau de connaissance des travailleurs, de leur capacité à inventer des produits et des procédés". Enfin, pour Robert Lucas, "le capital humain est le principal facteur de la croissance". En fin de compte, il y a lieu de préciser davantage cet avancé de la contribution de l'éducation au capital humain.

Sur ce plan, Tremblay (1992) signale que le domaine de l'économie du travail foisonne d'approches théoriques. Plusieurs sont traditionnelles. Quelques-unes sont encore une fois inspirées de l'analyse économique classique, d'autres sont qualifiées de théories institutionnalistes en puisant davantage dans les modèles keynésiens. Plus récemment, la thèse marxiste a également trouvé des appuis dans ce champ de la science économique. Enfin, ce sont des développements contemporains qualifiés de néo-classiques qui retiennent l'attention parce qu'ils établissent un rapprochement entre le système éducatif et le travail. Il s'agit en particulier de la théorie dite du "capital humain" appliquée à l'éducation dont Gary S. Becker devenait le précurseur en 1964 (Tremblay 1992: 342).

Cette approche davantage axée sur l'offre de travail postule que l'éducation agit directement sur la productivité car elle permet d'expliquer l'intérêt des individus à accroître leur scolarité par "formal education, on-the-job training, or migration" (Becker 1993: 245). Ce modèle théorique dépasse les considérations classiques d'offre et de demande sur le marché du travail comme déterminant du salaire et considère plutôt ce dernier

comme le rendement d'un capital d'aptitudes professionnelles innées et acquises par l'éducation en étant fonction des investissements que les travailleurs ont réalisé pour accroître leurs compétences, leurs qualifications ou même leur état de santé. (Tremblay 1992: 362)

Selon cette perspective de compréhension des comportements humains en matière d'éducation, les individus sont motivés à investir dans leur formation pour les avantages pécuniaires qu'ils en retirent de même que des considérations sociales reliées au statut lié à un emploi. En définitive, il ressort de cette discussion que l'éducation est un facteur de mise à jour de la motivation intrinsèque de l'individu à se scolariser. En outre, l'éducation poursuit encore une fin collective d'actualisation d'un potentiel humain reconnu comme le principal facteur endogène de changement.

## **1.2. Éducation et développement régional endogène au Québec**

De ce qui précède, il est donc sans équivoque que le développement régional est largement une question de capital humain. En particulier, il doit dorénavant s'articuler à partir d'une vision autocentrée du développement économique, social et culturel qui origine de l'individu dont le potentiel serait bien actualisé par le système éducatif. Cet état de fait impose donc de nouvelles mentalités communautaires susceptibles de présider à des comportements individuels et institutionnels, c'est-à-dire collectifs, congruents avec une telle perspective de développement par le bas. Toutefois, il y a lieu de convenir que la littérature est peu explicite sur la nature de la contribution de l'éducation ou du système scolaire au développement régional. De ce point de vue, la pertinence sociale d'une étude qui vise à documenter cette question est sans équivoque. À tout le moins, il faut reconnaître que le quotidien des écoles québécoises n'est pas orienté explicitement dans cette optique d'une contribution du système scolaire au développement de son milieu d'appartenance.

En revanche, il est généralement acquis depuis toujours dans les écoles québécoises que le sous-système éducatif apporte une contribution au développement intégral de la personne. Par conséquent, il est inféré ici l'idée que cette sphère d'intervention contribue indirectement au développement social, économique et culturel de la collectivité. Cependant, il y a lieu de tenter de circonscrire de façon plus précise le rôle de l'éducation dans le développement d'une collectivité tel qu'il est susceptible de rallier les intervenants du monde scolaire. Sur cette lancée, Marc-Urbain Proulx propose quelques avenues de réflexion dans le texte d'une communication qu'il a présentée au milieu des années quatre-vingt-dix. Il associe neuf composantes au principe de développement et quatre d'entre elles concernent l'éducation. Il s'agit de "l'utilisation de la rationalité de la science, d'une meilleure maîtrise de la nature et de l'espace, de l'épanouissement des arts et de la créativité ainsi que du savoir-faire, des

techniques et de la technologie"(p. 9). Dans cet ordre d'idées, Proulx (1994: 7) signale encore que l'éducation est interpellée dans la dynamique des milieux innovateurs. En effet, ce facteur intervient dans "la satisfaction des besoins de base de la population et dans la formation et le perfectionnement des compétences, dans la culture technique, dans les cercles d'apprentissage, dans la mobilité des compétences". Par ailleurs, quelques philosophes de l'éducation se sont eux aussi indirectement intéressés à cette vaste question du rôle de l'éducation sur le développement individuel et social.

### **1.2.1. Le point de vue des écoles de pensée en éducation**

Ainsi, plusieurs écoles de pensée se sont succédées en matière d'éducation. Si toutes ces philosophies reconnaissent une fonction sociale à l'école, aucune d'entre elles ne s'est prononcée de façon explicite sur le rôle de l'éducation dans la culture régionale ou locale comme tel. Mais, dans la mesure où l'école joue un rôle actif dans l'éducation de l'individu, différents points de vue méritent tout de même d'être mis à contribution.

Ainsi, l'humanisme classique, le courant behavioriste et la pensée néo-classique sont davantage centrés sur le développement de l'individu en tant que tel. Selon Elias et Merriam (1980), l'humanisme classique, qui s'inspirait des philosophes grecs et des pensées humanistes et chrétiennes de l'écrivain tchèque Comenius, met l'accent sur la formation générale, l'organisation de la connaissance et le développement des facultés intellectuelles dans une société considérée, semble-t-il, comme étant plutôt statique que dynamique. Pour sa part, l'école behavioriste, tant classique de Skinner que sociale de Staats, met quant à elle l'emphase sur le contrôle, la modification du comportement et l'apprentissage par renforcement. Quant au courant humaniste contemporain de Carl Rogers, il s'appuie sur le principe de "bonté originelle de l'être humain" de Jean-Jacques Rousseau. Ainsi, cette

approche "se soucie particulièrement du développement de la personne complète et met surtout en valeur les dimensions affectives de la personnalité" (Elias, Merriam 1980: 111).

Des quelques points de vue qui précèdent, la relation individu-société est peu prise en compte. Plutôt s'est-on davantage penché sur l'influence de l'éducation sur le développement de l'individu. Cependant, d'autres courants de pensée se sont plus largement intéressés à cette question de l'influence sociale de l'école.

Dans cette optique, la philosophie progressiste de la première moitié du vingtième siècle préconise entre autres l'éducation des citoyens de même que "l'éducation en vue d'une action sociale" (Elias, Merriam 1980: 47). Ainsi, pour John Dewey philosophe américain contemporain et pédagogue à l'origine de l'introduction des méthodes actives à l'école, "l'éducation a un rôle à jouer dans la réforme et la construction sociale et, pour cette raison, les objectifs de l'école sont présentés prioritairement en termes sociaux" (Elias, Merriam 1980: 51). À son point de vue, le rôle de l'école est de former les individus aux valeurs démocratiques pour qu'ils bâtissent ensuite une meilleure société plutôt que simplement s'y adapter. Conséquemment, il y a dès à présent lieu de noter que ce principe de base de l'éducation comme instrument de changement social est d'intérêt en regard de la problématique qui sous-tend la présente étude.

Le courant radical représenté par les thèses de Freire et Illich, quant à lui, est plus récent puisqu'il a été introduit dans les décennies 1960 et 1970. Cette philosophie s'inspire en plusieurs points de vue du courant progressiste représenté par Dewey. Ainsi, Élias et Merriam (1980) signalent que Paulo Freire, conformément au contexte latino-américain de l'époque, suggère notamment d'utiliser l'éducation comme un instrument de changements sociaux, politiques et économiques. Dans cette optique, il conçoit une méthode pédagogique fondée sur la conscientisation des opprimés et adaptée à l'analphabétisation qu'il constatait

dans son pays d'origine. Pour sa part, Ivan Illich s'élève contre "le rôle de l'école dans le maintien de la société surindustrialisée et surconsommatrice" et propose donc le rejet de l'école obligatoire car l'apprentissage, selon lui, est davantage tiré des choses et des personnes (Elias, Merriam 1980: 166). Vu sous cet angle, l'apprentissage devient plus profitable lorsqu'exercé librement au moment choisi par l'individu sans les contraintes d'un système éducatif rigide.

Ainsi, pour bon nombre de philosophes, il apparaît que l'école est perçue comme un sous-ensemble de la société et qu'elle a un rôle à jouer dans cette dynamique socio-économique et culturelle. Par contre, si tous ces courants philosophiques reconnaissent une fonction sociale à l'école, aucun d'entre eux ne s'est prononcé de façon explicite sur le rôle de l'éducation dans le développement régional endogène. Tout au plus, il est permis d'observer la relation indirecte inférée dans les thèses de l'humanisme classique, du courant behavioriste et de la pensée néo-classique. Celles-ci sont davantage centrées sur le développement de l'individu. Par contre, la philosophie progressiste et le courant radical se prononcent en faveur de l'éducation comme un instrument de changement social. Bien qu'il soit possible de s'en remettre à quelques pistes ici, il n'en demeure pas moins que des précisions additionnelles s'imposent quant à ce rapport système scolaire-milieu.

### **1.2.2. Système scolaire et développement régional: l'état de la question**

Plusieurs écrits sont particulièrement riches en regard de la problématique qui nous intéresse sans toutefois apporter des réponses définitives. Des organismes consultatifs en matière d'éducation ou de développement de la société québécoise ou encore des individus rompus à la question du développement apportent un éclairage certain mais tout de même partiel en ce qui concerne la contribution du système scolaire au développement régional. Qu'elle soit présentée comme un objectif ou un agent, l'éducation s'inscrit comme une

composante de la dynamique du développement socio-économique selon de multiples facettes.

#### **1.2.2.1. Divers points de vue**

Quelques points de vue plus contemporains se posent sur cette question du rapport qui est observé entre le système scolaire et le développement d'une société.

Pour leur part, Vachon et Coallier (1993) questionnent la contribution effective du système éducatif au développement des collectivités. Tout en reconnaissant son influence sur le développement des personnes et dans le processus de changement des sociétés, ils s'interrogent sur les tendances de l'enseignement traditionnel à perpétuer le statu quo, la reproduction et la conformité plutôt qu'à favoriser la participation individuelle au développement (Vachon et Coallier 1993: 153). De cette prise de position, il est suggéré l'idée que le développement du milieu requiert la collaboration de chacun et que le système d'éducation est actuellement mis à contribution d'une manière qu'il est pertinent d'interroger. De plus, les auteurs signalent que la qualité des ressources humaines requises dans la perspective du développement par le bas est davantage tributaire d'une pédagogie créatrice que traditionnelle.

Quant à lui, le Conseil des affaires sociales du Québec affirme que "la formation est la condition des conditions au développement" (Conseil des affaires sociales 1992: 109). Le Conseil se prononce en faveur de la formation comme "préalable à toute politique de développement" qui s'incarne, notamment, dans "l'actualisation du potentiel intellectuel" de l'individu sans lequel le développement du Québec pourrait difficilement se réaliser (Conseil des affaires sociales 1992: 110).

### 1.2.2.2. La position du Conseil supérieur de l'éducation

Selon le Conseil supérieur de l'éducation de l'éducation (1989), la vision endogène du développement régional rejoint les finalités mêmes de l'Éducation:

La nature et les caractéristiques du développement régional endogène font ressortir que le développement d'une collectivité dépend principalement des personnes et des groupes qui la composent. Assurément, c'est par leur compétence et leur expertise que les personnes contribuent au développement de leur milieu. C'est aussi par leur sens critique, leur créativité et leur goût de relever des défis et de s'engager qu'ils sont, chacun à sa manière, des moteurs du développement régional endogène. C'est aussi par leur ouverture aux idées novatrices, aux efforts des autres cultures et aux nouvelles technologies que les personnes et les groupes du milieu local ou régional peuvent affronter la concurrence. C'est enfin, par le souci du développement personnel et collectif, par le sentiment d'appartenance et par l'aptitude à la solidarité que les personnes et les groupes d'un milieu en arrivent à se prendre en charge et à assurer l'avenir de leur collectivité.

(...) le développement régional endogène rejoint les finalités même de l'Éducation. L'Éducation vise, faut-il le rappeler, le développement intégral des hommes et des femmes d'une société et cherche à les rendre capables de se prendre en charge et de contribuer au développement de leur collectivité. C'est dans cette perspective que, de tout temps, l'Éducation s'est efforcée d'accroître la compétence des personnes, de développer leur autonomie, leur sens critique, leur créativité et leur capacité de se prendre en charge et d'assumer de façon éclairée, leurs fonctions de citoyens et de travailleur et leurs responsabilités sociales et économiques. (CSE 1989: 15)

Il ressort clairement de ces passages que la compétence professionnelle de l'individu est la responsabilité du système scolaire de même que l'actualisation des habiletés intellectuelles fondamentales de l'être humain. Surtout, le Conseil exprime l'avis que ces deux variables sont essentielles au développement du milieu. De plus, les commentaires qui suivent attestent bien de l'adhésion du Conseil à la volonté gouvernementale de développer le Québec à partir d'impulsions endogènes:

(...) il est pertinent de miser sur le dynamisme local et régional, afin d'assurer le développement intégral du Québec, de renforcer sa capacité concurrentielle et de poursuivre la réduction des disparités entre les collectivités.

(...) dans la visée du développement intégral des collectivités, le développement économique constitue un indispensable levier du développement social et du développement culturel de toute collectivité. (CSE 1989: 16)

Dans cet esprit, il y a lieu de retenir l'idée que le développement régional requiert effectivement la collaboration du système scolaire. Aussi, le Conseil (1989: 31) suggère-t-il de considérer l'Éducation comme un agent de développement socio-économique régional susceptible de faire en sorte que les intervenants élargissent le concept de mission éducative.

(...) l'engagement dans le développement socio-économique régional devrait être désormais consciemment envisagé comme une dimension importante de la mission éducative. Non pas comme une mission qui s'ajoute et comme de l'extérieur à la mission essentielle de formation mais comme une perspective qui imprègne l'ensemble de l'action éducative. (CSE 1989: 31)

Dans cet ordre d'idées, le Conseil va plus loin et signale encore que le développement économique interpelle le système scolaire, c'est-à-dire chaque établissement (voire même chacun de ses acteurs) et l'ensemble des institutions à la fois: "(...) L'engagement dans le développement socio-économique doit devenir, dans toute la mesure du possible, une question institutionnelle" (CSE 1989: 32). Dans cette optique, le Conseil invite les établissements à se doter de projets spécifiques en matière de développement régional en plus d'inviter les institutions à agir en partenariat avec les autres paliers d'enseignement et les autres agents économiques du milieu. Toutefois un éventuel positionnement institutionnel mieux actualisé dans la dynamique régionale requiert certes au préalable le repérage des sphères d'intervention du système scolaire. Cela présente l'avantage de permettre de cibler les actions institutionnelles les plus judicieuses en cette matière.

### **1.2.3. Les effets socio-économiques reconnus de l'éducation**

Concrètement, peu d'écrits sont donc recensés sur les multiples facettes de l'apport de l'éducation au développement régional. Par contre, quelques auteurs se penchent sur le thème des effets de l'éducation sur une société ou une collectivité. De ce fait, certains enrichissements émergent de ces différentes contributions qu'elles soient théoriques, scientifiques ou autres.

Ainsi, divers effets sociaux, économiques ou culturels sont attribuables à l'école. Notamment, la scolarisation de la collectivité a été un enjeu important de la Réforme du système d'éducation québécois qui résultait de la Commission Parent (Gouvernement du Québec 1978). De telles propositions rendent possible une quelconque mesure de l'influence de l'éducation sur le développement de la société. Certaines variables regroupent des indicateurs qui attestent de la qualité ou de l'amélioration du bien-être collectif attribuable à l'action du système scolaire. Par exemple, l'évolution de la scolarisation au Saguenay—Lac-Saint-Jean entre 1961 et 1991 nous procure en quelque sorte une confirmation de l'élévation du niveau de vie, du bien-être collectif. Ce taux s'obtient des données du recensement de Statistique Canada selon la formule suivante:

$$\text{Taux de scolarisation} = \frac{\text{Niveau d'études atteint}}{\text{Population totale}} \times 100$$

En fait, en comparant l'accroissement du taux de scolarisation de 1991 par rapport à 1961 pour la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean et l'ensemble du Québec, il est manifeste à la lecture du tableau 1.1 que le taux de scolarisation s'est accru bien davantage dans le cas du territoire de la région administrative 02 que pour la moyenne québécoise.

Tableau 1.1 : Accroissement du taux de scolarisation 1991/1961

| <b>Échelon territorial</b>     | <b>Taux de scolarisation<br/>Accroissement 1991/1961</b> |
|--------------------------------|--|
| Québec-Province                | 12,9%  |
| <b>Saguenay—Lac-Saint-Jean</b> | <b>30,9%</b>   |

Sources : Recensements de 1961, 1971, 1976, 1981, 1986 et 1991. *Statistique-Canada.*

Il y a lieu de constater que la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean avait un retard important à récupérer à ce chapitre par rapport à l'ensemble du Québec et que les mesures de la Réforme Parent ont permis de rencontrer ces objectifs en région. De même, d'autres exemples sont en mesure d'attester des retombées associées à la présence accrue de maisons d'enseignement post-secondaires dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Ainsi, le taux de scolarisation post-secondaire illustre bien cet élément associé lui aussi à l'amélioration du niveau de vie régional. Voici la formule qui rend possible l'appréciation de cet indicateur pour le Saguenay—Lac-Saint-Jean.

$$\text{Taux de scolarisation post-secondaire} = \frac{\text{Études post-secondaires}^1}{\text{Population totale-Région 02}} \times 100$$

Le tableau 1.2 qui suit de même que le graphique 1.1 correspondant présenté à la page suivante font état d'une amélioration notable de la scolarisation post-secondaire de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean depuis 1961. Cela est particulièrement vrai depuis la fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi en 1969 et la mise sur pied d'institutions d'enseignement collégial régionales vers la même époque.

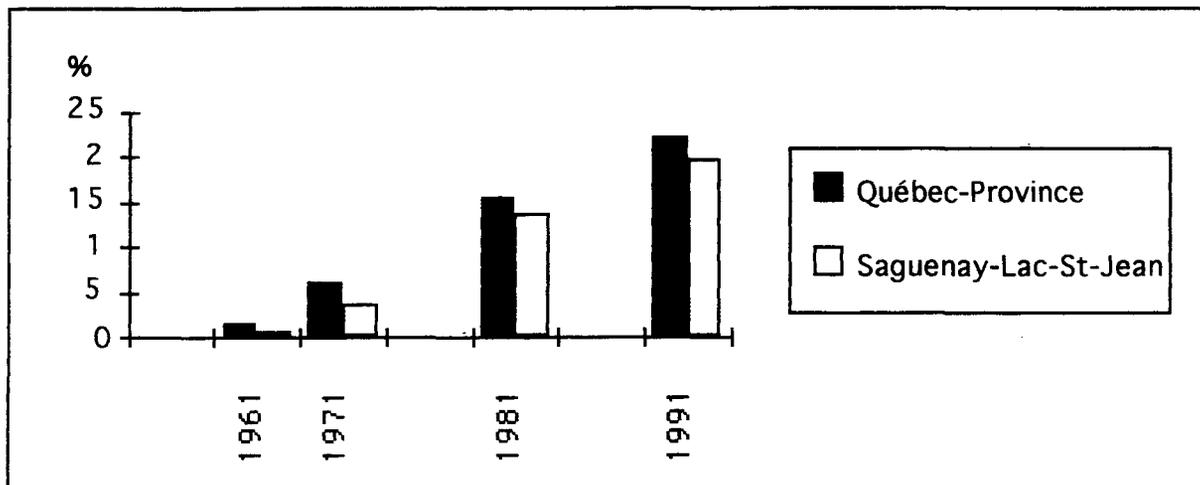
Tableau 1.2 : Taux de scolarisation post-secondaire • 1961 à 1991

| Échelon territorial            | Taux de scolarisation post-secondaire |             |              |              |
|--------------------------------|---------------------------------------|-------------|--------------|--------------|
|                                | 1961                                  | 1971        | 1981         | 1991         |
| Québec-Province                | 1,6%                                  | 6,2%        | 15,7%        | 22,1%        |
| <b>Saguenay—Lac-Saint-Jean</b> | <b>0,8%</b>                           | <b>3,9%</b> | <b>13,9%</b> | <b>19,8%</b> |

Sources : Recensements de 1961, 1971, 1976, 1981, 1986 et 1991. *Statistique-Canada*.

<sup>1</sup>En raison de la difficulté de repérer les seules études universitaires pour chacun des recensements, il a été plus facile d'obtenir des données uniformes à partir du total des études post-secondaires en incluant les études universitaires et collégiales. Les données retenues tiennent compte autant des études effectuées avec ou sans diplômes.

Graphique 1.1 : Évolution de la scolarisation post-secondaire • 1961 à 1991



Sources : Recensements de 1961, 1971, 1981 et 1991. *Statistique-Canada*.

Ainsi, l'argumentaire qui est avancé ici est à l'effet que la présence de l'Université du Québec à Chicoutimi et d'institutions d'enseignement collégial au Saguenay—Lac-Saint-Jean soit l'un des nombreux facteurs ayant contribué à rétrécir l'écart de la scolarisation de la région par rapport à l'ensemble du Québec entre 1961 et 1991. Cependant, il ne s'agit pas là du seul facteur d'augmentation de la scolarisation régionale. Par exemple, le contexte socio-économique de la révolution tranquille est certes un facteur explicatif valable parmi un certain nombre de facteurs socio-culturels.

En somme, il est relativement aisé de constater dans la littérature que la question de l'appréciation de retombées sociales sont parfois mesurables. Toutefois, les quelques variables ou indicateurs relevés précédemment ne permettent pas d'isoler la contribution spécifique à l'enseignement supérieur non plus que celle de l'institution universitaire.

### 1.3. La question générale de la recherche

Le questionnement socio-économique et politique actuel montre qu'il y a lieu d'approfondir cette question du rapport qui existe entre l'université et le développement des

régions. Car l'existence même de ce palier du système scolaire en région fait l'objet de remises en question. L'actualité québécoise des dernières années questionne de toutes parts l'institution universitaire et au premier chef celle qui exerce son activité en région périphérique. Et ce, plus particulièrement, en ce qui a trait à sa mission, à ses pratiques institutionnelles et à son financement. Dans ce contexte, la question générale qui sous-tend cette démarche de recherche est la suivante:

Quel est le rapport qui s'établit entre l'institution d'enseignement universitaire sise en région périphérique du Québec et le développement de son milieu de référence?

#### **1.4. Université et le développement régional au Québec: pertinence sociale**

En 1994, le Conseil supérieur de l'éducation émettait un avis dans lequel il insiste sur la contribution de l'enseignement supérieur au développement du milieu: "L'enseignement supérieur est maintenant considéré par les analystes comme un pilier non seulement de la croissance économique, mais aussi de l'ensemble du développement de la société" (Conseil supérieur de l'éducation 1994: 3). Ainsi, du point de vue de cet organisme, il est sans équivoque qu'il existe une relation entre l'enseignement supérieur et le développement du milieu. Par contre, ce dernier avis est peu explicite sur la nature de cette influence de l'institution d'enseignement supérieur de même que sur les moyens d'actualiser concrètement cette intention dans l'action institutionnelle.

Pour l'essentiel, il est indéniable que l'enseignement supérieur apporte une contribution au développement des ressources humaines des régions dans notre société nord-américaine. De plus, de par sa fonction de recherche ou de services à la collectivité par exemple, l'enseignement supérieur québécois alimente les réseaux d'information du marché du travail et favorise l'innovation technologique. Mais, quoi qu'il en soit, ces quelques dimensions non

exhaustives de la contribution de l'éducation supérieure au développement régional montrent bien la pertinence de préciser davantage son créneau spécifique en matière de retombées socio-économique et culturelles dans le milieu. En fin de compte, le rapport qui s'établit entre l'université et le développement des régions demeure à expliciter davantage.

Déjà en 1979, la Commission d'étude sur les universités présidée par M. Pierre Angers, statuait globalement au sujet du rapport université-milieu dans un document intitulé *Rapport de la Commission d'étude sur les universités*. Sur la base de sa mission de formation, de recherche et de service à la collectivité, la Commission se prononçait en faveur d'une certaine actualisation de la fonction sociale des universités. Il s'agissait là d'un plaidoyer en faveur d'un rapprochement de cette institution du haut savoir vis-à-vis tous les groupes de la société.

Plus récemment, le Conseil supérieur de l'éducation rappelle l'évolution de l'interaction université-société et questionne les pratiques actuelles de l'université québécoise dans un récent avis intitulé *Réactualiser la mission universitaire (1995)*. Cette réflexion du Conseil est explicite quant aux fondements de la mission universitaire c'est-à-dire la nature de son intervention. Cette dernière se distingue sur la base de deux composantes essentielles à savoir ses différentes fonctions que sont la formation supérieure, la participation à l'avancement des connaissances, l'exercice de sa fonction critique et quelques rôles connexes. Dans les faits, ces fonctions s'incarnent dans diverses activités que sont l'enseignement, la recherche et les services aux collectivités.

Encore une fois, exception faite des inférences que l'on peut tirer de cet avancé du Conseil supérieur de l'éducation, peu de commentaires sont faits quant aux moyens précis que l'institution universitaire peut mettre en oeuvre pour optimiser sa contribution au développement régional. Tout au plus y-a-t-il lieu de noter une brève inclusion dans les rôles connexes. D'ailleurs, ce constat de méconnaissance sociale du rapport spécifique

qu'entretient l'institution d'enseignement universitaire avec le développement de son milieu se confirme à la lecture de la *Loi sur l'Université du Québec* de 1991 puisqu'aucune allusion explicite n'est faite quant à cette influence sur le développement régional du réseau de l'Université du Québec.

Par contre, dans les faits, il est manifeste à la lecture de l'ouvrage intitulé *L'université en réseau. Les 25 ans de l'Université du Québec* de Lucia Ferretti (1994) par exemple, que le réseau de l'Université du Québec a bel et bien été mis sur pied pour favoriser l'accès à l'enseignement supérieur des citoyens et citoyennes des régions du Québec et ainsi permettre à l'institution "d'assumer sa mission de soutien du développement économique, social et culturel" de la société québécoise (Ferretti 1994: VIII). Cependant, il n'en demeure pas moins que peu de pistes concrètes sont énoncées pour qui veut cibler de manière précise l'influence de l'université sur le développement de son milieu d'appartenance.

### **1.5. Université et développement régional: pertinence scientifique**

Devant la pertinence scientifique de cette question, quelques chercheurs du monde universitaire se sont penchés sur ce thème de l'impact de l'institution d'enseignement universitaire sur le développement régional. En effet, bon nombre d'études empiriques ont été conduites ces dernières années en ce qui a trait à l'incidence économique des universités sur leur milieu. Quelques considérations empiriques émergent des travaux les plus récents et méritent d'être rapportées ici.

Plusieurs études québécoises ont été réalisées pendant cette dernière décennie. Notamment, une équipe de l'Université Laval (Fréchette, Villeneuve, Boisvert et Thériault 1992) s'est référée à une matrice de comptabilité sociale appliquée à la région métropolitaine de Québec afin de faire ressortir les retombées économiques de cette institution universitaire

sur sa région immédiate. De même, d'autres institutions universitaires québécoises ont réalisé un tel exercice d'appréciation de leur impact économique dans le milieu à partir de méthodologies qui présentent parfois quelques nuances. C'est le cas notamment de l'Université de Sherbrooke (1988), de l'Université McGill (Handa, Crowley and Alfano 1993 et Handa, McCallum 1993) et de l'Université de Montréal (Martin et Fernand 1990).

D'autre part, des institutions américaines et européennes se sont également livrées à des démarches similaires fondées sur la perspective économique. C'est le cas entre autres d'études réalisées par California State Polytechnic University of Pomona (Blummer and Jaques 1992), University of San Diego (Narwold and Andrew 1994) et de Neuchâtel (Zarin-Nejadan et Schneiter 1994). Il y a lieu de signaler que les méthodologies s'inspirent des mêmes grandes lignes que les études québécoises consultées. À chaque fois, quelques nuances sont relevées concernant la prise en compte d'injections monétaires régionales directes et induites.

Dans les faits une approche classique d'appréhension du phénomène se dessine donc à savoir que l'université produit un impact économique sur son milieu d'appartenance. Tous ces travaux présentent le mérite de proposer au moins une dimension d'intérêt en regard de la recherche envisagée à savoir les flux financiers générés dans le milieu par l'institution. Ainsi, il est possible de considérer plusieurs variables et indicateurs qui émergent des cadres méthodologiques de ses études afin de mesurer l'impact économique de l'Université du Québec à Chicoutimi sur sa région d'appartenance à savoir le Saguenay—Lac-Saint-Jean.

#### **1.6. Université du Québec à Chicoutimi: impact économique**

Une compilation effectuée à partir de données secondaires pour l'année scolaire 1993-1994 confirme que la seule présence de l'Université du Québec à Chicoutimi au Saguenay—

Lac-Saint-Jean représente un impact économique de l'ordre de près de soixante-trois millions de dollars dans cette région. Il est à noter que la méthodologie utilisée pour cette étude s'est inspirée d'une étude similaire effectuée par l'Université de Sherbrooke pour l'année 1986-1987<sup>2</sup>. Dans l'ensemble, il y a lieu de signaler que pour chacune des variables compilées, seules les retombées véritablement constatées au Saguenay—Lac-Saint-Jean ont été considérées. De plus, à chaque fois l'injection initiale en dollars courants a été augmentée d'un multiplicateur régional estimé à 1,42 par Dion (1988) pour la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean afin d'être traduite en retombées économiques plus représentatives de la réalité. Le tableau 1.3 résume la situation dont la méthodologie est présentée à l'annexe 1.

Tableau 1.3 : UQAC • Impact économique au Saguenay—Lac-Saint-Jean • 1993-1994

| <b>Variables à considérer</b>   | <b>Injection initiale</b> | <b>Effet induits<sup>3</sup></b> |
|---|---------------------------|----------------------------------|
| Masse salariale: revenu disponible à la consommation  | 17 999 381\$              | 26 099 102\$                     |
| Achat de biens et services  | 11 309 891 \$             | 16 399 342\$                     |
| Dépenses de consommation de la clientèle étudiante régulière                                | 13 171 748 \$             | 19 099 035 \$                    |
| Dépenses de consommation de la clientèle du Centre de langue et de culture québécoise       | 719 040 \$                | 1 042 608 \$                     |
| Activités spéciales à grand rayonnement   | 57 125 \$                 | 82 831 \$                        |
| <i>Impacts primaires</i>  | 43 257 185 \$             |                                  |
| <b>Flux financiers totaux résultant de la présence de l'UQAC au Saguenay—Lac-Saint-Jean</b> |                           | <b>62 722 918 \$</b>             |

Source: Bettez (1995) *L'impact des institutions d'enseignement supérieur en régions périphériques* p. 10

<sup>2</sup>Le détail de chacune des cinq variables considérées est présenté à l'annexe 1 du présent rapport.

<sup>3</sup>En tenant compte de l'application d'un effet multiplicateur de 1,42 (Dion, Yves 1988) à l'injection initiale.

Pour l'essentiel, c'est le revenu disponible à la consommation régionale résultant de la masse salariale versée aux employés de l'institution qui sont résidents de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean qui représente la part la plus importante des flux financiers régionaux générés par l'institution universitaire. Il s'agit dans ce cas de 1314 employés sur 1446 en 1993-1994 soit près de 91% du total.

En deuxième place figurent les dépenses de consommation régionales de la clientèle étudiante de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean (c'est-à-dire 83% de la clientèle de l'Université du Québec à Chicoutimi en 1993-1994) qui poursuit ses études universitaires dans sa région d'origine grâce à la présence de l'institution universitaire régionale. Cette forte proportion d'élèves originaires du Saguenay—Lac-Saint-Jean dénombrée à l'Université du Québec à Chicoutimi en 1993-1994 tient également compte d'un bon nombre d'entre eux qui sont inscrits à un programme de deuxième ou de troisième cycle. Il s'agit d'environ 162 étudiants sur 185 inscrits à ces programmes au total.

En troisième lieu, se retrouvent les achats de biens et services effectués par l'institution auprès de fournisseurs régionaux dont le ratio d'achat au Saguenay—Lac-Saint-Jean varie de 75 à 90% selon qu'il s'agit du Fonds avec restriction (75%), du Fonds sans restriction (85%) ou encore des dépenses d'investissement (90%).

Quant à elles, les dépenses de consommation régionales effectuées par la clientèle du Centre de langue française et de culture québécoise de l'Université du Québec à Chicoutimi sont estimées à plus de un million de dollars une fois pris en compte l'effet multiplicateur régional. Le Centre a accueilli 695 étudiants externes à la région en 1993-1994 et ce pour des séjours variant de deux à trente semaines.

Finalement, une enquête par questionnaire écrit effectuée en 1995 auprès de la direction de l'Université du Québec à Chicoutimi, de ses directeurs de services, de départements ou des unités de recherche a permis d'établir un estimé très conservateur des retombées régionales associées à la tenue d'activités à grand rayonnement en 1993-1994. Cet élément contribue pour au moins 83 000 \$ aux flux financiers totaux estimés.

En somme, il est permis de signaler que l'Université du Québec à Chicoutimi est un acteur important pour la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Car d'un point de vue purement quantitatif, la seule présence de l'institution constitue un apport économique considérable pour cette région périphérique du Québec.

À l'instar des autres études mentionnées plus haut consistant à apprécier l'impact économique qui résulte de la présence d'une institution universitaire dans sa région d'appartenance, l'exercice qui vient d'être commenté n'est pas sans intérêt. Toutefois, il ne permet pas de faire ressortir la contribution exclusive d'une université régionale laquelle pourrait être distinctive de l'apport des institutions de tous les autres paliers du système scolaire également présents à l'échelle régionale. En conséquence, il y a lieu de circonscrire d'autres pistes d'appréciation de l'apport socio-économique et culturel de l'université québécoise sur son milieu d'appartenance.

### **1.7. Les questions spécifiques de la recherche**

Dans le contexte québécois actuel d'une quelconque atteinte à la présence en région de l'institution d'enseignement universitaire québécoise et d'une remise en question de la nature de ses activités s'impose le nécessaire positionnement des institutions vis-à-vis la problématique socio-économique et culturelle de leur région d'appartenance.

Il est donc manifeste que l'université, comme d'ailleurs l'ensemble du système scolaire, entretient un rapport de développement avec son milieu. Notamment, sont notées des incidences économiques et socio-culturelles aisément mesurables mais qui sont communes à tous les paliers du système éducatif. Il devient impératif de dépasser ces considérations afin de mieux comprendre l'apport particulier du palier universitaire au développement des régions telles que le suggèrent les questions spécifiques suivantes qui sous-tendent la présente étude:

1. Quelles sont les facettes de l'influence spécifique de l'université sur le développement régional?
2. Comment se manifeste la contribution spécifique de l'université québécoise sise en région périphérique au développement endogène de son milieu d'appartenance?
3. Est-ce que cette contribution spécifique qu'exerce l'université québécoise sise en région périphérique sur le développement de son milieu d'appartenance est de nature économique, sociale ou culturelle ?

#### **1.8. Les objectifs de la recherche**

La démarche de recherche comporte les trois objectifs particuliers suivants:

1. Identifier la spécificité du rapport de développement qui lie l'université québécoise à son milieu d'appartenance en région périphérique.
2. Améliorer la compréhension de ce rapport de développement qui s'établit entre l'université québécoise sise en région périphérique et son milieu d'appartenance en ciblant les manifestations liées à la présence universitaire régionale.

### 3. Qualifier la nature de l'influence spécifique de l'université régionale.

En définitive, cette étude souhaite améliorer la compréhension du rôle spécifique de l'institution d'enseignement universitaire dans la dynamique du développement régional endogène à partir d'un exemple concret. À cet effet, il s'impose d'abord de recenser les écrits pertinents à ce phénomène. C'est précisément l'objet de la section suivante.

## **La recension des écrits**

La pertinence sociale et scientifique de mieux circonscrire la contribution de l'enseignement supérieur et en particulier de l'université dans le développement de son milieu est désormais acquise. Il convient donc de faire le point sur l'état actuel des connaissances de ce phénomène largement commenté au plan théorique mais peu supporté par des études empiriques. Dans cette optique, quelques aspects théoriques s'érigent en préalable pour qui veut situer véritablement les composantes de ce rapport spécifique de développement qui s'établit entre l'université et le milieu. Dans un premier temps, la question de la relation qui s'établit entre la culture et l'éducation est abordée. Ensuite, c'est le rôle de l'enseignement supérieur dans le développement qui est documenté afin d'être en mesure de cerner les facettes de l'influence de l'enseignement supérieur sur le développement régional qui sont présentées en synthèse. L'avant dernier point traite du thème de la contribution spécifique de l'université au développement régional. Enfin, le cadre d'analyse spécifique à l'observation systématique de ce phénomène est présenté.

### **2.1. La relation culture-éducation**

La relation qui s'établit entre la culture et l'éducation demeure vaste dans la littérature. La compréhension de ce lien suppose que soient abordés successivement les concepts de culture, de culture régionale de même que l'influence qui est généralement reconnue à l'éducation sur la culture régionale.

### 2.1.1. La culture

Le concept de culture revêt plusieurs représentations complémentaires. Selon le sociologue québécois Guy Rocher (1992: 109) la culture est

un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées (c'est-à-dire de codes esthétiques, religieux, moraux, linguistiques, techniques, scientifiques, etc...) qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte.

Pour sa part, le Gouvernement du Québec (1978), dans son énoncé de *Politique québécoise de développement culturel*, se réfère à une définition tout aussi anthropologique de la culture: "on parle des cultures pour désigner des ensembles plus ou moins vastes de façons de parler, de penser, de vivre, et en corollaire, des langages, des croyances, des institutions". La culture appelle même "la responsabilité individuelle et collective" (Gouvernement du Québec 1978 Volume 1: 11).

Guindani et Bassand (1982) nous proposent un ouvrage fort pertinent en regard de la problématique de départ. Au sujet de la culture, ces auteurs reconnaissent d'abord qu'elle est

formée de l'ensemble de signes, signaux, symboles, représentations, modèles, attitudes, valeurs, etc... inhérents à la vie sociale. La culture n'est pas un secteur isolé de la vie sociale, elle pénètre tous les aspects de la société, de l'économie à la politique, de l'alimentation à la sexualité, des arts à la technologie, de la santé à la religion. (Guindani et Bassand 1982:19)

Selon ces auteurs, la culture se réduit à trois dimensions fondamentales à savoir le champ sémantique et sémiotique, les modes de connaissances et les visions du monde. Le champ sémantique et sémiotique est formé de l'ensemble des systèmes de symboles, de signes et de signaux constituant la langue, l'habitat, l'habillement et l'alimentation. Les modes de connaissance importent également puisque la connaissance est un mode d'action sur les hommes et leur environnement. Enfin, les visions du monde, qui découlent des valeurs,

modèles, normes et attitudes, fournissent un sens à l'action des hommes et leur permettent d'interpréter le monde.

Plusieurs auteurs se sont donc penchés sur une définition de la culture. Même si les formulations peuvent varier de l'un à l'autre il est clair que l'on se réfère alors au mode de vie d'une collectivité susceptible de s'appréhender sur la base de manifestations spécifiques.

### **2.1.2. La culture régionale**

Dans un deuxième temps, il importe de situer le concept de culture régionale et quelques autres notions voisines afin d'être en mesure par la suite de circonscrire véritablement le rôle du système scolaire en général dans le développement socio-culturel régional. De là, il deviendra possible de tenter de cibler la contribution de l'université québécoise à son milieu, ou du moins, d'améliorer la compréhension de ce rapport.

Laplante (1988) rapporte ainsi la définition de la culture régionale telle que suggérée par Marc-Adélar Tremblay:

(...) ensemble d'éléments culturels qui, en interaction les uns avec les autres, produisent une configuration culturelle particulière laquelle, par ses traits distinctifs et le vécu de ses résidents, est susceptible de se différencier des autres existantes. En plus de dimensions spatio-temporelles, il est signalé que l'univers symbolique c'est-à-dire les parlers particuliers, les vocabulaires typiques, les accents toniques et les styles de communication, est également interpellé lorsqu'il s'agit de saisir le discours sur la réalité d'une culture donnée. (...)

Par ailleurs, l'univers symbolique s'exprime dans une vision consensuelle du monde dont quelques composantes sont l'image de soi, la conception du milieu ambiant et des relations que les habitants entretiennent avec ce milieu de même qu'une conception de l'univers.(...). (Laplante 1988: 4)

Guindani et Bassand (1982) signalent encore que c'est l'interaction des intellectuels avec les acteurs socio-économiques et socio-politiques qui permet à la culture spécifique d'une collectivité de se forger une synthèse originale des trois dimensions fondamentales que sont

le champ sémantique et sémiotique, les modes de connaissance et les visions du monde.

D'ailleurs, cette synthèse est porteuse

de la capacité créatrice et novatrice d'une collectivité, de sa faculté d'adaptation et de sa volonté d'agir elle-même sur son environnement. Bref, la culture fait exister une collectivité, elle en est la mémoire, elle contribue à forger la cohésion de ses acteurs, et elle légitimise leurs actions. (Guindani et Bassand 1982: 22)

Une observation s'impose ici. Il existe bel et bien une culture régionale cohésive laquelle est influencée en particulier mais non exclusivement par les intellectuels dont ceux qui sont associés au domaine de l'éducation. À juste titre donc, il y a lieu de s'attarder à la nature de cette influence.

### **2.1.3. La relation culture régionale-éducation**

Il s'impose de tenter de circonscrire l'influence que quelques auteurs attribuent au système scolaire vis-à-vis la culture régionale. Toutefois tel qu'exposé sous cette rubrique, si la relation culture-éducation est relativement bien documentée, aucune étude empirique n'a été recensée sur ce thème de la relation qui s'établit entre la culture régionale et l'éducation.

En revanche, le champ de la sociologie de l'éducation inspire une foule d'inductions prometteuses pour la présente étude. Incidemment, deux points de vue complémentaires supportent la compréhension du rapport culture-éducation. Il s'agit d'une part du rôle des acteurs individuels (et en particulier des enseignants) oeuvrant au sein des institutions d'enseignement et d'autre part de celui des institutions elles-mêmes.

Dans cet esprit, Trottier (1983) rapporte pour sa part, que "l'une des fonctions éducatives du système d'enseignement est de contribuer à la socialisation des jeunes générations, à la transmission d'orientations culturelles et d'idéologies que la société privilégie." (Trottier 1983: 87). Selon lui, le processus de transmission des orientations culturelles à l'école passe

par les matières enseignées et les manuels scolaires, les programmes, les enseignants eux-mêmes de même que la structure et l'organisation de l'école.

### **2.1.3.1. Le rôle de l'enseignement dans la transmission culturelle**

Les deux premiers chapitres d'un ouvrage signé par Forquin (1989) sont particulièrement intéressants en regard de l'influence culturelle de l'enseignement. Selon cet auteur, et dans une perspective micro-sociologique, l'éducation au sens large est à la fois le reflet et la transmission de la culture. À son avis, les agents du système éducatif font des choix culturels lorsqu'il s'agit de privilégier des connaissances, des compétences, des croyances, des habitudes, des valeurs, etc....

Dans le même ordre d'idées, Fourez (1990) reprend cette thèse du rôle de l'enseignement dans la transmission culturelle. Il signale que "tout enseignement véhicule les structures et la vision du monde de la société qui le produit" (Fourez 1990: 49).

Justement, dans l'esprit de Bassand et Hainard (1985), cette dimension de la relation éducation-culture s'associe au concept de culture scolaire qui se distingue de la culture vécue. Alors que la culture vécue se réfère davantage au genre de vie de la collectivité régionale, la culture scolaire se réfère au

système des normes, des valeurs, des institutions qu'une région élabore en fonction de ses structures sociales, de son système socio-politique et socio-culturel et de son histoire. Cette culture scolaire s'incarne dans des contenus d'enseignement, des méthodes et des styles d'enseignement, des équipements, des locaux, des enseignants formés selon des méthodes spécifiques, développant aussi des attitudes et des pratiques. (Bassand, Hainard 1985: 40)

### **2.1.3.2. Le rôle des institutions scolaires dans la culture**

Cloutier (1983) est explicite lorsqu'il s'agit de cibler la contribution des institutions scolaires à la culture. Selon cette auteure, l'école au même titre que toute autre institution,

revêt un caractère traditionnel et conservateur. À ce titre, "l'institution scolaire a comme fonction de transmettre la culture d'une génération à l'autre" (Cloutier 1983: 84) ce qui n'exclut pas que l'école puisse occasionnellement être à l'origine de changements culturels dans la société.

Dans cet ordre d'idées du rôle de l'école dans la culture, Mellouki et Ribeiro (1983) quant à eux, mettent en évidence l'idée que l'éducation est un instrument de mobilité sociale même si l'origine socio-économique se présente comme un facteur plus important en cette matière. Laforce et Massot (1983) s'intéressent pour leur part à la question du rôle de l'école dans le maintien ou non des inégalités sociales dans la société.

Dans un autre ordre d'idées, il faut également concevoir l'école comme un agent économique. Ainsi, selon Moisset (1983a), "l'individu (le facteur travail) est le pilier de l'activité économique, dont il est à la fois l'agent instrumental (producteur) et l'agent final (consommateur). À ce double niveau, l'éducation joue un rôle particulièrement important." (Moisset 1983: 206). Ainsi, Moisset soutient encore que l'école influence la capacité de consommation de l'individu et sa qualité de vie en élargissant ses horizons, en l'aidant à rationaliser ses choix et en influençant son système de valeurs et, par là même sa qualité de vie. Par ailleurs, le fait que l'école contribue à accroître la productivité de l'individu constitue certes un aspect de sa contribution socio-économique. De plus, l'auteur signale que la structure des coûts de l'entreprise éducative réfère à un autre élément de l'analyse de ses intrants alors que la diplomation constitue un indicateur du produit de l'école.

Dans cette optique, Moisset (1983b) s'intéresse de plus à la relation entre le système d'éducation et le système économique parce que "tout le monde est disposé aujourd'hui à reconnaître que l'éducation est un système inséré dans un environnement multiforme c'est-à-dire politique, économique et social avec lequel il est en interaction" (Moisset 1983b: 225).

De ce point de vue, les dépenses publiques d'éducation témoignent de cette relation entre le système économique et le système scolaire. Par ailleurs, ce même auteur précise encore que "l'élévation du niveau de scolarisation entraîne une hausse de la productivité et des revenus des bénéficiaires de l'éducation et qu'en conséquence les dépenses d'éducation peuvent être des facteurs d'accélération du développement économique" (Moisset 1983b: 244).

En résumé, le champ de la sociologie de l'éducation permet d'identifier quelques aspects de la portée socio-économique et culturelle du système scolaire. Il ressort donc clairement que la culture régionale puisse elle-même être à l'origine du développement global d'une collectivité. Sous cet angle d'observation, plusieurs variables d'intérêt telles que la scolarisation globale, selon le groupe d'âge ou le sexe ne permettent pas d'appréhender la sphère d'influence exclusive de l'enseignement supérieur sur la culture régionale et partant de l'université. D'ailleurs, les domaines d'influence culturelle de l'école demeurent à documenter à l'échelon régional. De ce point de vue, mise à part la mise en évidence de domaines d'influence de l'éducation peu d'enseignements opérationnels pour la présente étude sont issus de ce thème.

## **2.2. Enseignement supérieur et développement régional endogène**

Isoler la contribution de l'université dans le développement de son milieu d'appartenance suppose d'abord de repérer dans la littérature les domaines d'influence de l'enseignement supérieur incluant les deux ordres d'enseignement collégial et universitaire. Cette section rappelle succinctement les travaux qui inspirent la synthèse de la section suivante.

### **2.2.1. L'ordre d'enseignement collégial et le développement régional**

La réforme de l'enseignement collégial de 1993 invite les institutions de ce réseau à se rapprocher de leur milieu. Quelques pistes d'influence sont énoncées mais peu de moyens

concrets sont évoqués. De même, aucune étude empirique a été recensée jusqu'à présent sur la question de l'influence effective d'un collège sur son milieu d'appartenance davantage associé au territoire de la municipalité régionale de comté qu'à la région administrative.

### **2.2.1.1. La réforme de 1993: les cégeps et le rapport au milieu**

Les collèges d'enseignement général et professionnel québécois, plus communément appelés cégeps ou collèges s'ouvrent davantage depuis quelque temps aux préoccupations sur cette question de leur rapport au développement de leur milieu. En effet, la réforme de l'enseignement collégial de 1993 est explicite quant à la nécessité des collèges de renouveler et resserrer le partenariat avec des intervenants scolaires ou socio-économiques. Si la mission de formation comme telle constitue "le centre du partenariat fondamental qui lie les collèges à la société québécoise" (MESS 1993, p. 29), d'autres dimensions sont accentuées par la réforme:

(...) il est proposé que les pouvoirs du collège s'exercent aussi dans des activités de formation de la main d'oeuvre, de recherche, de transfert de technologie, d'aide à l'entreprise, de développement régional, de services à la communauté et de coopération internationale. Toutes ces activités prolongent ou appuient la mission fondamentale de formation et y trouvent leur justification ultime et leur principe intégrateur. (MESS 1993: 29)

À la lumière de cette citation, il apparaît que plusieurs volets complètent la mission de base des cégeps et incarnent leur rapport au milieu. Justement, la *Loi des Collèges* de 1993 cible divers aspects complémentaires de la mission de base de l'institution d'enseignement collégial qui consiste en la dispensation de programmes de qualité. C'est le cas notamment de la recherche et des services à la collectivité. Ajoutant à l'ambiguïté, le texte de loi propose encore de considérer le développement régional comme un autre aspect des compléments à la mission fondamentale au lieu de constituer un terme générique comme le suggère en fin de compte le sens des lectures effectuées jusqu'à présent.

### 2.2.1.2. Quelques études exploratoires

Un certain nombre de productions écrites ont été réalisées sur ce thème de la relation qui s'établit entre le collège d'enseignement général et professionnel et le développement régional sans jamais toutefois, apporter de considérations empiriques. Ces travaux sont d'intérêt même s'ils ne concernent pas spécifiquement l'institution universitaire. Soit ils apportent un complément aisément transférable au contexte qui nous intéresse. Soit ils permettent d'isoler les domaines d'influence exclusive à l'ordre universitaire.

Ainsi, une enquête réalisée en 1993 par l'Association des collèges communautaires du Canada, ne fait qu'effleurer le phénomène et demeure plus limitée en vue d'une appropriation méthodologique ultérieure. D'ailleurs, la même conclusion s'impose dans le cas de trois études qui ont été commandées par le Conseil supérieur de l'éducation en 1993 afin de soutenir la rédaction de son avis de 1994 intitulé *L'enseignement supérieur et le développement régional*.

Par contre, il est d'intérêt de s'approprier quelques-unes des multiples facettes de cette contribution des collèges et ce, à partir de la synthèse des composantes retenues dans les ouvrages de Paquette (1988) et Bonneville (1989). Ces deux auteurs ont réalisé une recherche exploratoire relativement exhaustive sur le sujet. Il faut cependant signaler qu'il ne s'agit pas d'études empiriques à proprement parler. Ces documents prennent davantage la forme de revues de littérature ou de recensions des actions institutionnelles qui sont tout de même significatives dans la constitution d'un cadre d'analyse. En définitive, ces auteurs mettent plus particulièrement en évidence des dimensions liées au capital humain rendu disponible par l'institution de même qu'à l'intégration de l'institution au milieu.

### 2.2.2. Université et développement régional

Tel que démontré précédemment, l'impact économique régional de l'institution universitaire a déjà fait l'objet de démarches empiriques car quelques études québécoises, américaines et européennes ont été recensées. Étant donné le faible intérêt que cette dimension présente à l'égard des questions de recherche qui sous-tendent la présente étude, cette section mettra l'accent sur les autres dimensions relevées lors de la revue de littérature.

D'abord, Gillespie (1989) y va d'une réflexion intéressante sur le concept de "région éduquée"<sup>4</sup> Même si l'auteure ne propose pas une étude empirique comme telle ni ne s'étend sur des considérations d'ordre méthodologique, elle s'attarde avec à-propos à la question de la contribution des institutions d'enseignement supérieur à la culture "éducative" régionale.

Également, une revue de littérature conduite par le hollandais Florax (1992) élargit la perspective d'observation économique de l'influence de l'institution d'enseignement universitaire dans son milieu. En particulier, il propose des variables ou catégories susceptibles de permettre l'appréhension de l'influence d'une institution d'enseignement universitaire dans son milieu. En effet, le chercheur signale que l'université a une influence sur les différents sous-systèmes d'une région à savoir les systèmes politique, démographique, économique, infrastructurel, culturel, éducationnel et social (Florax 1992: 77). Cependant, il ne propose pas de mesure systématique de ces sphères d'influence.

Par ailleurs, la référence à la théorie des milieux innovateurs est d'un grand intérêt à cet égard de la contribution des universités au développement régional. En effet, cette théorie considère généralement que "la connaissance créée dans les universités ou laboratoires de

---

<sup>4</sup>Traduction libre de "Educated Region" qui peut également céder la place à "Région cultivée".

recherche publics et intégrée en entreprise directement par ses chercheurs constitue une des trois trajectoires technologiques associées à l'innovation" (Aydalot 1986: 353).

De même, le Conseil de la science et de la technologie du Québec (1998) abonde dans cette direction de la reconnaissance de l'université comme "un acteur clé des réseaux d'innovation" (p.4). Car les institutions d'enseignement universitaire québécoises font de plus en plus partie de l'environnement de l'entreprise avec laquelle elle entretient des liens d'une part, et de l'environnement global d'autre part où elle apporte une

collaboration majeure à une base de recherche scientifique et technique de haut niveau, où elle joue un rôle décisif dans la formation des ressources humaines hautement qualifiées et où elle contribue aussi à la diffusion de la culture scientifique et technique dans la société. (CST 1998: 4)

En somme, au plan méthodologique, il pourrait être pertinent de s'inspirer d'un certain nombre de dimensions, composantes, variables et indicateurs ou simplement catégories proposées par Florax, Gillespie, Aydalot et le Conseil de la science et de la technologie du Québec. De plus, le cadre d'analyse devrait pouvoir intégrer la dimension innovation régionale comme un apport concret de l'université régionale.

### **2.3. Enseignement supérieur-développement régional: facettes de l'influence**

À ce stade-ci, il convient de décrire de façon plus précise les dimensions de cette influence régionale de l'enseignement supérieur telle qu'elle se dégage en synthèse de la revue de littérature présentée succinctement à la rubrique précédente. Cette étape préalable de conceptualisation permettra par la suite de faire ressortir un cadre d'analyse permettant l'appréhension du rapport spécifique qui lie une institution d'enseignement universitaire au développement de sa région de référence.

Ainsi, il appert que le rapport de développement qui s'établit entre l'enseignement supérieur et le milieu est de nature économique, sociale et culturelle de même que politique. En effet, il ressort qu'au moins quatre catégories de manifestations quantitatives et / ou qualitatives résultent de la seule présence des institutions dans une communauté ou d'interventions institutionnelles dans la collectivité. Ainsi, il émerge des lectures effectuées qu'une première dimension est relative à la production du capital humain alors qu'une autre est spécifique à l'effort de recherche entrepris par l'institution. Le troisième élément est axé sur la production de connaissances sur le milieu ou transférées dans le milieu. Enfin, le dernier aspect recensé dans les écrits a trait à l'intégration institution-milieu. Chacune des dimensions de l'influence de l'université sur le développement régional mérite qu'on s'y attarde dans les lignes qui suivent.

### **2.3.1. Le capital humain**

La première dimension retenue résulte en une influence socio-économique et culturelle sur le milieu. Elle réfère à la production de capital humain. Sous cet angle, il s'agit d'effets qui sont davantage associés à la mission même de formation de l'institution.

Quelques variables sont mises en évidence ici en interpellant à la fois les collègues et les universités. Elles se rapportent, entre autres, à la qualité des ressources humaines rendues disponibles sur le marché du travail local ou régional et le rapport qualification-emploi qui caractérise le territoire de référence. Quant au bien-être collectif, les aspects qui retiennent l'attention ici sont davantage reliés à divers degrés au développement social de la communauté. Plusieurs variables sont considérées sous cette rubrique à savoir entre autres l'évolution de la fréquentation scolaire et de la scolarité, la persévérance aux études (la diplomation) de même que la diversité des possibilités de recyclage.

### **2.3.2. L'effort institutionnel de recherche**

Cette seconde dimension également de nature socio-économique et culturelle, poursuit la description du phénomène sous observation. De ce point de vue, c'est l'apport quantitatif de la recherche institutionnelle qui retient davantage l'attention de même que la contribution institutionnelle à la formation à la recherche.

Dans ce cas, il faut signaler que l'institution universitaire est davantage concernée puisque la recherche de même que la formation à la recherche fondamentale et appliquée font partie intégrante de la mission fondamentale de ce palier de l'enseignement supérieur en étant intégrée à la tâche des professeurs. Dans les collèges, la recherche fait partie des missions complémentaires et ce, seulement depuis 1993 afin de légitimer la recherche appliquée qui s'effectue dans quelques centres de transfert technologique en émergence dans le réseau. Par surcroît, la recherche technologique, loin de faire partie intégrante des tâches des enseignants, y est réalisée la plupart du temps en dehors des activités liées à la mission de base de formation des institutions collégiales.

### **2.3.3. La production et la diffusion de connaissances régionales**

Il s'agit ici d'une influence socio-économique et culturelle indissociable de l'effort de recherche. Dans une optique de développement régional, un souci véritable de l'institution de favoriser de manière optimale l'effort de recherche doit se traduire par des retombées dans le milieu. Aussi, qu'il s'agisse de recherche fondamentale ou appliquée, de recherche-action ou de recherche pédagogique, les effets sont susceptibles de se faire sentir dans la collectivité et ce, sur le plan économique, social et culturel. En prime s'additionnera d'ailleurs une collaboration institutionnelle à la connaissance du milieu qui s'incarnerait dans un effort concret de sensibilisation à la problématique régionale ou encore dans la diffusion élargie de

cette connaissance sur la collectivité. Cette dimension interpelle traditionnellement encore une fois davantage l'institution universitaire que le collège pour les motifs évoqués plus haut.

#### **2.3.4. L'intégration institution-milieu**

Enfin, dernier sous-ensemble relevé dans la littérature, cette dimension revêt un caractère socio-culturel et politique en plus d'être à la portée de l'université et du collège. L'intensité de la liaison institution-milieu est donc ciblée comme un aspect d'intérêt de l'influence de l'enseignement supérieur sur le milieu et ce, sur la base d'un bon nombre de composantes (et de variables ou catégories) telles que la relation institution-milieu (activités avec le milieu socio-économique, relations avec les industries, les municipalités, la représentativité, etc...), le partenariat (occurrence et pertinence des initiatives), l'intérêt à générer la connaissance du milieu (souci de connaître le milieu, préoccupation à générer la métaconnaissance du milieu), les services rendus à la communauté, l'intégration à la culture locale et régionale, etc...

Cependant, toute volonté institutionnelle de rayonner dans son milieu et d'influencer le développement de la communauté est issue de la mise en oeuvre d'un certain nombre de conditions favorables au sein même de l'institution. Sous ce volet de la liaison institution-milieu, c'est de la volonté politique de l'institution dont il est question. Cette dernière origine d'une position institutionnelle pro-active en cette matière qui s'incarne, entre autres, dans différents documents internes tels le plan de développement, les politiques officielles, les plans d'intervention, les politiques d'action. Toutefois, cette volonté politique reposerait favorablement sur un consensus institutionnel sur cette question de l'intégration institution-milieu. Dans les faits, la culture organisationnelle de l'institution pourrait constituer une variable d'intérêt puisqu'elle permet de déceler le consensus organisationnel. Enfin, la motivation des dirigeants de l'institution à connaître ses forces et faiblesses en cette matière

d'influence sur le milieu constitue une dernière variable attestant des facteurs internes favorables à une influence institutionnelle optimale sur son environnement externe.

### **2.3.5. Enseignement supérieur et développement régional: une synthèse**

En définitive, la revue de littérature effectuée identifie quatre sphères d'influence de l'enseignement supérieur sur le développement régional. Elle s'inscrivent dans l'un ou l'autre des trois volets des missions institutionnelles des collèges et des universités à savoir la formation, la recherche et les services à la collectivité. Il s'agit du capital humain rendu disponible dans le cadre de la mission fondamentale, de l'effort de recherche qui résulte de la mise en oeuvre de ce volet de la mission institutionnelle de même que de la production et la diffusion de connaissances régionales sur le milieu ou transférées dans le milieu et enfin, de l'intégration institution-milieu davantage associée aux attentes exprimées par la collectivité. D'autre part, il est évident que l'implication des deux ordres de l'enseignement supérieur dans la mise en oeuvre de ces quatre sphères d'influence rencontre des degrés variables en fonction de leur mission respective.

La première dimension de l'influence socio-culturelle et politique des collèges et des universités est relative à l'accomplissement même de leur mission fondamentale. Il s'agit du capital humain que ces institutions rendent disponible. Plusieurs composantes sont ici interpellées: l'accessibilité aux études supérieures, l'effectif étudiant, la compétence des diplômés, la pertinence des formations, la contribution au renouvellement des compétences régionales et l'indice d'attraction de l'institution ont entre autres été recensées.

La seconde sphère d'influence des institutions d'enseignement supérieur concerne l'effort de recherche qu'elles produisent dans le cadre de leur missions respectives. Davantage quantitatives, les composantes relevées ciblent l'importance relative de l'effort de recherche

fondamentale, appliquée ou technologique de même que de la recherche pédagogique. L'engagement institutionnel est cependant fort inégal à cet égard. En effet, la mission universitaire est interpellée de manière plus explicite puisque la recherche (incluant la formation à la recherche) constitue un créneau qui est exclusif à ce palier de l'enseignement supérieur. En revanche, cette dimension s'inscrit dans le cadre d'un complément à la mission fondamentale dans le cas de l'institution d'enseignement collégial en excluant à toutes fins pratiques la recherche fondamentale.

Ce constat d'engagement plus grand de l'institution universitaire s'applique d'ailleurs pour les mêmes raisons à la troisième catégorie d'influence socio-économique et culturelle de l'enseignement supérieur à savoir la production et la diffusion de connaissances régionales sur le milieu ou transférées dans le milieu. Quelques composantes ont été relevées. Les actions concrètes de production de connaissances régionales, les efforts de sensibilisation à la problématique régionale et le partenariat institution-milieu visant la production de connaissances régionales. Dans les faits, les collèges sont peu présents dans ce champ.

Quant à l'intégration institution-milieu, quatrième dimension du modèle conceptuel constitué à partir de la synthèse de la littérature, elle s'actualise dans le quotidien des deux ordres d'enseignement conformément à la place qui est faite aux services à la collectivité dans leurs mandats respectifs. Trois autres composantes complètent cette dernière: la volonté politique institutionnelle, l'intégration à la culture locale et régionale et la culture institutionnelle elle-même.

Le tableau 2.1 qui suit résume en quelque sorte les sphères d'influence de l'enseignement supérieur sur le développement d'une région en précisant pour chacune la nature de l'influence exercée, quelques composantes ou variables associées à chacune des dimensions

de même que les domaines d'intervention des deux ordres d'enseignement mis en cause lors de la recension des écrits.

Tableau 2.1 : Enseignement supérieur et développement régional: sphères d'influence

| <b>Dimensions</b>  | <b>Nature de l'influence</b>             | <b>Composantes ou variables</b>  | <b>Palier scolaire concerné (commentaire)</b>  |
|--|--|--|--|
| <b>Capital humain</b>  | Influence socio-économique et culturelle | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accessibilité aux études supérieures               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectif étudiant</li> <li>• Compétence des diplômés</li> <li>• Pertinence de la formation</li> </ul> </li> <li>• Indice d'attraction de l'institution</li> <li>• Renouvellement des compétences</li> </ul> | Cégep<br>Université<br>(dimension liée à la mission fondamentale des deux institutions)  |
| <b>Effort de recherche</b>   | Influence socio-économique et culturelle | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Importance quantitative de la recherche fondamentale et appliquée ou technologique et de la recherche pédagogique</li> <li>• Contribution à la formation à la recherche</li> </ul>  | <b>Université (mission fondamentale et tradition)</b><br><br>Cégep<br>(mission complémentaire depuis peu)                                      |
| <b>Production et diffusion de connaissances régionales sur le milieu ou transférées dans le milieu</b> | Influence socio-économique et culturelle | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions concrètes de production de connaissances régionales</li> <li>• Sensibilisation à la problématique régionale</li> <li>• Partenariat institution-milieu en matière de production de connaissances régionales</li> </ul>   | <b>Université (mission fondamentale et tradition)</b><br>Cégep<br>(indirectement par le biais de nouveaux Centres de transfert technologiques) |
| <b>Intégration institution-milieu</b>  | Influence socio-culturelle et politique  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Services à la collectivité</li> <li>• Volonté politique institutionnelle</li> <li>• Intégration à la culture locale et régionale</li> <li>• Culture organisationnelle</li> </ul>  | Université<br><br>Cégep  |

#### **2.4. Université et développement régional: la contribution spécifique**

Incidentement, il est désormais possible de circonscrire la contribution spécifique de l'institution d'enseignement universitaire sur le développement de sa région d'appartenance. En effet, il ressort de la recension des écrits que l'accent devrait se porter sur une dimension exclusive de la mission fondamentale de l'université à savoir l'effort de recherche et la production de connaissances régionales qui en résulte ou transférées dans le milieu. De par sa

nature même, il y a lieu de préciser que ce domaine d'influence de l'institution universitaire sur le milieu est dynamique dans la mesure où il est tributaire de l'expression ferme de la volonté institutionnelle d'avoir un effet d'entraînement tangible dans le milieu.

En outre, il faut signaler que le portrait de la recherche institutionnelle au Saguenay—Lac-Saint-Jean a été tracé par Doris Gagnon en 1995 pour le Conseil régional de concertation et de développement du Saguenay—Lac-Saint-Jean dans un document intitulé *La recherche au Saguenay—Lac-Saint-Jean*. Exception faite de quelques centres de transferts technologiques affiliés au Cégep de Jonquière, voici dans les grandes lignes les acteurs institutionnels de la recherche que l'auteure dégage pour la région administrative du Saguenay—Lac-Saint-Jean en 1993-1994.

Tableau 2.2 : Acteurs institutionnels de la recherche • Saguenay—Lac-Saint-Jean • 1993-1994

| <b>Institutions<br/>et organismes de recherche sans but lucratif affiliés</b> | <b>Budget affecté à<br/>la recherche<br/>1993-1994<sup>5</sup></b> |
|---|--|
| Université du Québec à Chicoutimi   | 6 374 602 \$   |
| Cégep de Chicoutimi<br>GÉNÉTHIQ<br>CIRAGE                                     | 80 000<br>n/d  |
| Cégep de Jonquière<br>ÉCOBES<br>CPA   | 400 000<br>1 700 000   |
| Cégep de St-Félicien<br>CFRE  | 800 000  |
| Ferme expérimentale de Normandin  | n/d  |
| Unité de recherche clinique de l'Hopital de Chicoutimi                        | n/d  |
| Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium              | n/d  |
| Centre écologique de Lac-St-Jean inc.   | n/d  |

Source : Gagnon (1995) *La recherche au Saguenay—Lac-Saint-Jean*.

<sup>5</sup>Les omissions sont de l'auteure.

Il y a donc lieu de constater ici que l'université régionale s'impose comme un acteur majeur de la recherche institutionnelle au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Cela appuie en quelque sorte la pertinence d'un tel exercice d'appréhension de l'influence qu'exerce ce volet de la mission universitaire sur le développement de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Justement, un mémoire de maîtrise a été rédigé récemment sur le thème du rôle de l'université dans le développement. En effet, Carole Tardif (1997) a effectué une étude comparative entre l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Rimouski. L'auteure évalue qualitativement la contribution des universités au développement économique et socio-culturel des régions périphériques du Québec. Pour ce faire, elle compare les objectifs, les stratégies et les réalisations des deux universités sous observation. Le focus se porte sur les structures de liaison mises en place par les universités (dans le cadre de leur mandat lié à la recherche et aux services à la collectivité) ainsi que sur une étude statistique des commandites de recherche qui ont été confiées aux unités de recherche de l'institution entre 1989 et 1994 afin d'identifier le type d'action et les principaux commanditaires des deux universités. Dans le cas de l'Université du Québec à Chicoutimi, la chercheuse apporte des conclusions significatives à l'égard des structures de liaison avec le milieu. Celles-ci concernent le Centre Québécois de Recherche et de Développement de l'Aluminium, le Consortium de recherche sur la forêt boréale, la Chaire sur l'aluminium, la Chaire d'enseignement et de recherche sur l'interculturalité et l'interethnicité (CERII) de même que le Centre d'études amérindiennes. Elles mettent en évidence des retombées concrètes pour le développement économique et socio-culturel de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. De même, la recherche commanditée fait état d'une relation étroite entre l'université et le milieu. Bien que d'un grand intérêt, cette étude ne vise pas l'observation de l'ensemble de l'activité de recherche universitaire et présente somme toute peu d'enseignements à l'égard de l'objectif poursuivi ici.

## **2.5. Le cadre d'analyse du volet recherche de la mission universitaire**

Il a été établi que le créneau spécifique de la contribution d'une université au développement régional est davantage lié à l'effort de recherche qu'elle produit de même qu'à la production de connaissances régionales que cette dernière génère et transfère dans le milieu. Selon cette perspective, la nature de ces niveaux d'influence pourrait être d'ordre socio-économique et culturelle. Il s'agit maintenant de repérer les variables et indicateurs qui sont d'intérêt en regard des composantes de ces deux dimensions. Encore une fois, la littérature est une source d'inspiration à l'égard d'une telle préoccupation scientifique car un modèle de référence permet de traiter les données associées à l'effort de recherche universitaire.

### **2.5.1. La composante *Effort de recherche de l'étude***

La premier volet de la contribution spécifique de l'université, l'effort de recherche est généralement de nature quantitative. Il s'agit donc de décrire le plus exhaustivement possible cet aspect de la mission universitaire.

D'un point de vue opérationnel, cette dimension de l'étude est particulièrement bien servie par Benoît Godin (1997), chercheur à l'Institut National de la Recherche Scientifique-Urbanisation. Dans un document intitulé *Les indicateurs de la recherche universitaire*, il propose de départager les indicateurs de la recherche universitaire selon quatre catégories à savoir les indicateurs d'intrants, d'extrants, d'activités et d'impacts de la recherche. Pour chacune de ces catégories, il opérationnalise plusieurs variables en indicateurs dont la pertinence est établie en fonction de leurs qualités intrinsèques, de leurs limites et de la facilité de mesure qui leur est associée. Selon ce modèle de référence et tel qu'en témoigne le tableau 2.3 de la page suivante, les intrants de la recherche universitaire prennent la forme de

ressources financières (subventions et commandites), humaines (professeurs, professionnels et étudiants) et matérielles. Dans ce dernier cas, c'est la qualité des équipements qui est ciblée.

Tableau 2.3 : Les intrants de la recherche universitaire: variables et indicateurs

| <b>Variables</b> | <b>Indicateurs</b> <i>jugés mesurables par Godin</i>                      |
|------------------|---|
| • Financement    | <i>Subventions<br/>Commandites</i>  |
| • Personnel      | <i>Professeurs-chercheurs<br/>Professionnels<br/>Assistants-étudiants</i> |
| • Équipements    | <i>Qualité de s</i>   |

Source: Godin (1997) *Les indicateurs de la recherche universitaire*. p. 31

Dans un deuxième temps, Godin propose d'observer les extrants de la recherche universitaire. Les variables mises en cause dans ce cas sont classées selon quatre sous-ensembles. Le premier d'entre eux concerne la communauté scientifique soit les publications et les communications. Le second sous-ensemble concerne les étudiants et il consiste par exemple à mesurer la diplomation. Dans le cas du milieu socio-économique, les mémoires et les avis d'experts produits de même que les brevets constituent des indicateurs valides. Finalement, les produits de la recherche concernant le grand public seront appréhendés par le biais de documents écrits de vulgarisation, de créations et d'interprétations du domaine des arts et lettres et d'expositions.

Le chercheur signale cependant que quelques variables et indicateurs présentent des difficultés d'appréhension. Aussi, le tableau 2.4 présenté à la page suivante indique en italique ceux qu'il juge possible de constituer.

Tableau 2.4 : Les extraits de la recherche universitaire: variables et indicateurs

| <b>Catégories</b><br>Extraits à l'intention: | <b>Variables</b>                            | <b>Indicateurs</b><br><i>jugés mesurables par Godin</i>  |
|--|---|--|
| • De la communauté scientifique              | Publications, Communications et conférences | <i>Livres</i><br><i>Articles</i>   |
| • Des étudiants                              |   | <i>Diplômés</i>  |
| • Du milieu socio-économique                 |   | Rapports de recherche<br>Mémoires<br>Avis d'experts<br><i>Innovations (brevets)</i>  |
| • Du grand public                            |   | <i>Créations et interprétations (arts et lettres)</i><br><i>Expositions</i><br>Documents (écrits et audiovisuels) de vulgarisation |

Source: Godin (1997) *Les indicateurs de la recherche universitaire*. p. 31

Troisièmement, les activités de la recherche universitaire elles-mêmes doivent être scrutées. Ainsi, la variable formation aux études supérieures est mesurée par l'enseignement et l'encadrement; la variable recherche par les objets de recherche et sa nature; la variable transfert et expertise par les indicateurs consultation et vulgarisation. Le tableau 2.5 relate le portrait de la situation pour cette catégorie.

Tableau 2.5 : Les activités de la recherche universitaire: variables et indicateurs

| <b>Variables</b>              | <b>Indicateurs</b><br><i>jugés mesurables par Godin</i>   |
|-------------------------------|---|
| • Formation (2e et 3e cycles) | <i>Enseignement</i><br><i>Encadrement</i>   |
| • Recherche                   | <i>Objets (thématiques)</i><br><i>Individuelle/collective</i><br><i>Nature (fondamentale/appliquée; libre/orientée)</i><br><i>Interdisciplinarité</i> |
| • Transfert et expertise      | <i>Consultation</i><br><i>Vulgarisation</i>   |

Source: Godin (1997) *Les indicateurs de la recherche universitaire*. p. 31

Enfin, les impacts de la recherche universitaire sont susceptibles de prendre de multiples formes. Les deux premières catégories sont opérationnalisées par le modèle de Godin. L'impact scientifique peut être mesuré par les citations, les reconnaissances et le rayonnement. L'impact économique s'incarne dans le taux d'emploi des diplômés et les citations de la recherche dans les brevets.

Quant aux autres catégories d'impacts, elles sont difficilement mesurables selon Godin. En effet, l'impact culturel pourrait s'appréhender par le biais de la maîtrise des connaissances scientifiques telle qu'observable dans la communauté. Quant aux impacts social et politique, Godin note une fois de plus que les variables associées à cette catégorie restent encore à opérationnaliser compte tenu des limites actuelles des connaissances scientifiques relativement à leur mesure. Bref, le tableau 2.6 présenté ci-après résume la situation à l'égard des impacts de la recherche universitaire.

Tableau 2.6 : Les impacts de la recherche universitaire: variables et indicateurs

| <b>Catégories d'impacts</b> | <b>Variables</b>                         | <b>Indicateurs</b><br><i>jugés mesurables par Godin</i>   |
|-----------------------------|--|---|
| • Scientifique              | Citations                                | <i>prix et distinctions</i>   |
|                             | <i>Reconnaissance</i>                    |   |
|                             | <i>Rayonnement</i>                       | <i>attraction de post-doctorants étrangers</i><br><i>invitations à l'étranger</i>                                     |
| • Économique                |  | Taux d'emploi des diplômés<br>Redevances sur les brevets universitaires<br>Citations de la recherche dans les brevets |
| • Culturel                  | Maîtrise des connaissances scientifiques | Godin précise que les impacts culturel, social et politique sont encore difficiles à apprécier.                       |
| • Social                    |  |   |
| • Politique                 |  |   |

Source: Godin (1997) *Les indicateurs de la recherche universitaire*. p. 31

Ainsi, il est aisé de constater que le modèle de référence structure habilement un exercice de mesure ou d'appréciation de l'effort de recherche universitaire. Même si ce cadre opératoire ne poursuit pas une perspective d'appréhension des retombées purement régionales de la recherche universitaire, il n'en demeure pas moins un outil précieux lorsqu'il s'agit de guider l'observation systématique de l'objet de cette étude.

### 2.5.2. La composante *Production de connaissances régionales*

Dans le cas de la seconde dimension retenue en regard de la contribution spécifique de la mission universitaire à savoir la production de connaissances régionales, il y a lieu de signaler que les variables et indicateurs suivants sont pour le moment inférés de la recension des écrits. Pour l'essentiel, trois composantes sont à considérer sous cette rubrique à savoir les actions concrètes de production de connaissances du milieu ou transférées dans le milieu, la sensibilisation aux problématiques régionales de même que les partenariats université-milieu en matière de recherche. Quoi qu'il en soit, c'est l'inspiration du modèle de référence de Godin (1997) qui a généralement permis d'organiser conceptuellement le tableau 2.7 qui suit. Encore une fois, les indicateurs dont la constitution paraît à première vue aisée sont en italique.

Tableau 2.7 : Volet *Production de connaissances régionales*: variables et indicateurs

| <b>Composantes</b>  | <b>Variables</b>  | <b>Indicateurs</b>  |
|---|---|---|
| <b>Production de connaissances sur milieu ou transférées dans le milieu</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nature de la recherche réalisée sur le milieu</li> <li>• Nature de la recherche transférée dans le milieu</li> </ul>   | <i>Recherche fondamentale ou appliquée</i><br><i>Domaines de recherche</i><br>Utilisation par le milieu des résultats de la recherche |
| <b>Sensibilisation aux problématiques régionales</b>                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Problématiques régionales concernées</li> <li>• Diffusion des résultats des recherches à caractère régional</li> </ul> | <i>Secteurs économiques visés par les problématiques régionales</i><br>Moyens de diffusion mis en oeuvre                              |
| <b>Partenariats université-milieu en matière de recherche</b>               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nature du partenariat</li> <li>• Occurrence des partenariats</li> </ul>  | <i>Financement</i><br><i>Collaboration</i><br><i>Proportion régionale du financement d'un projet</i>                                  |

Dans un premier temps, il est donc d'intérêt d'observer les actions concrètes de production de connaissances sur le milieu ou de transfert au milieu et d'en qualifier la nature en fonction des deux grands axes de la recherche ou encore en fonction de domaines spécifiques. De même, il est pertinent de vérifier les utilisations régionales des résultats de la recherche produite par les chercheurs de l'institution. En deuxième lieu, l'intérêt sur les problématiques régionales concernées permet le repérage des secteurs économiques visés par les problématiques régionales sous observation. De plus, un examen attentif des moyens de diffusion mis en oeuvre constitue une occasion de commenter l'effort de diffusion des résultats de recherche à caractère régional. Finalement, quelques indicateurs de financement et de collaboration de même que de fréquence de collaborations permettent de qualifier la nature des partenariats université-milieu.

En revanche, l'inexistence d'études empiriques sur la question de l'incidence socio-économique, culturelle et politique proprement régionale de la recherche universitaire, a été signalée. Dans cette optique, il est anticipé que l'analyse des données recueillies est susceptible d'apporter un éclairage supplémentaire sur cette question. En fin de compte, la portée de cette remarque est à l'effet que cette dimension peut être observée à partir d'une analyse qualitative et donner ainsi accès à quelques enrichissements de plusieurs éléments contributifs de l'influence effective de l'université régionale.

En fin de compte, il faut retenir que les deux composantes de la spécificité de la mission universitaire à savoir l'effort de recherche et la production de connaissances régionales sont abordées simultanément lors du traitement des données. Les variables et indicateurs d'intérêt ont été systématiquement insérés au fur et à mesure de l'application systématique du modèle de référence aux données colligées.

### **2.5.3. La proposition de recherche**

Dans le contexte qui est celui de la présente étude, la proposition de recherche se constitue en deux parties complémentaires de manière à permettre de dissocier au moment opportun ce qui s'appuie sur un modèle conceptuel et opératoire et ce qui n'est pas encore documenté. La proposition de recherche s'articule donc ainsi:

L'effort de recherche produit par l'Université du Québec à Chicoutimi dans le cadre de sa mission fondamentale est considérable tant du point de vue quantitatif que du point de vue des connaissances qu'il produit sur le milieu ou qui y sont transférées;

et il en résulte une influence socio-économique et culturelle substantielle sur le développement de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Plusieurs pistes d'analyse sont donc présentes dans la littérature afin d'apporter des réponses aux questions soulevées. La section suivante fait le point sur les considérations méthodologiques qui ont guidé cette démarche de recherche.

## **La méthodologie de l'étude**

Tel que signalé, l'étude relatée ici vise en quelque sorte en premier lieu à repérer les retombées de l'effort de recherche universitaire produit dans une région périphérique du Québec en l'occurrence le cas de l'Université du Québec à Chicoutimi au Saguenay—Lac-Saint-Jean<sup>6</sup>. Dans un deuxième temps, il s'agit d'identifier et de commenter les sphères d'influence socio-économique et culturelle sur le développement régional qui résultent de cet effort de recherche. Cet exercice s'impose en raison de la pertinence sociale et scientifique de générer une compréhension améliorée sur cette question du rapport exclusif qu'entretient l'institution universitaire sur le développement de son milieu dans le cadre de sa mission fondamentale. À ce stade-ci, il est approprié de situer la méthodologie de l'étude dans son ensemble.

### **3.1. Une étude de cas descriptive et analytique à la fois**

La stratégie méthodologique qui est retenue est celle de l'étude de cas car il s'agit essentiellement dans un premier temps de décrire la situation sous observation afin d'analyser par la suite l'incidence régionale de l'activité de recherche universitaire. L'intention qui est visée dans le cadre de cette étude est d'analyser la globalité d'un phénomène humain et social.

En l'absence d'un cadre conceptuel et opératoire sur la question des impacts économiques, socio-culturels et politiques de la recherche universitaire, le choix d'un cas

---

<sup>6</sup>Un bref historique de l'Université du Québec à Chicoutimi est présenté à l'annexe 4.

unique plutôt que multiple est particulièrement indiqué. Dans les circonstances, il s'agit de voir les enseignements qui seront possibles à la lumière du traitement et de l'analyse des données à partir d'un modèle de référence. En fin de compte, il est anticipé qu'une lecture plus personnelle des données recueillies pourrait permettre de tirer quelques leçons complémentaires quant aux variables et indicateurs d'intérêt de même qu'à la portée socio-économique et culturelle régionale de la recherche universitaire.

Puisqu'il s'agit essentiellement d'une étude de cas, la démarche méthodologique est généralement inductive tout en s'appuyant sur l'état des connaissances actuelles pour observer la réalité. Cela est vrai pour les deux dimensions effort de recherche et production de connaissances régionales. Dans les faits, il s'agit de décrire objectivement ces deux aspects et de quantifier ou apprécier qualitativement lorsque possible l'impact sur le développement du Saguenay—Lac-Saint-Jean qui est imputable à l'effort recherche mis en oeuvre à l'Université du Québec à Chicoutimi.

### **3.2. La technique de cueillette de données retenue**

Compte tenu des objectifs de la recherche et de la stratégie méthodologique retenue, l'observation documentaire constitue la technique privilégiée de cueillette de données dans cette étude. Divers documents relatifs à l'effort de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi ont été consultés afin d'en extraire des informations factuelles ou des opinions pertinentes à cet égard.

### **3.3. Les données qui supportent l'étude**

Il convient de signaler qu'un certain nombre de sources de données ont été mises à contribution dans le cadre de cette étude de cas. La plupart originent de l'Université du Québec à Chicoutimi alors que quelques-unes proviennent de sources externes à l'institution.

Le tableau 3.1 présenté plus bas résume la situation en ce qui a trait aux sources d'informations qui ont été consultées.

Tableau 3.1 : Sources d'informations de l'étude

| <b>Domaines d'investigation</b>  | <b>Sources de données-UQAC</b>   | <b>Sources externes de données</b>  |
|--|--|---|
| <p><i>Effort de recherche</i></p> <p><i>et</i></p> <p><i>Production de connaissances régionales</i></p> <p><i>de l'Université de Québec à Chicoutimi</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Rapports annuels</i> des unités de recherche de l'UQAC 1990-1991; 1991-1992; 1992-1993; 1993-1994</li> <li>• <i>Répertoire des projets de mémoire des étudiants de 2ième et 3ième cycle</i>- Éditions 1993 et 1994</li> <li>• Revue de presse UQAC 1992-1995</li> <li>• UQAC (1997) <i>Relevé sommaire des alliances conclues avec d'autres partenaires</i></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• UQ (1995) <i>Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée 1993-1994.</i></li> <li>• UQ (1995) <i>L'Université du Québec en quelques chiffres 1993-1994.</i></li> <li>• Gouvernement du Québec. <i>Entente-cadre 1991-1996</i></li> <li>• CRCD-02. <i>Planification stratégique régionale 1994.</i></li> <li>• Gagnon (1995)</li> <li>• Tardif (1997)</li> </ul> |

Quelques décisions relatives au choix des sources d'informations méritent d'être exposées. Ainsi, pour des raisons de faisabilité technique, il a été impossible d'observer tout l'effort de recherche qui s'effectue à l'Université du Québec à Chicoutimi. En effet, il a fallu s'en tenir à l'information qui était disponible concernant les deux composantes effort de recherche et production de connaissances régionales. En conséquence, il s'est avéré impossible de considérer l'activité de recherche qui n'est pas effectuée dans le cadre des unités de recherche de l'institution. Étant donné l'objectif de la recherche et les contraintes associées à la démarche, l'investigation s'est donc généralement portée sur les unités de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi. À cet égard, les sources de données internes relatives à l'effort de recherche sont au nombre de quatre. Il s'agit des rapports annuels de ces entités pour les années 1990-1991 à 1993-1994, des répertoires des projets de

mémoire des étudiants de deuxième et troisième cycles, éditions 1993 et 1994, de la revue de presse 1992 à 1995 de l'institution et d'un document faisant état des alliances institutionnelles avec le milieu. Les sources de données externes à l'institution proviennent du siège social de l'Université du Québec et des compte-rendus des exercices régionaux de planification stratégique. De même, Gagnon (1995) apporte quelques opinions d'intérêt par rapport à l'objet de recherche observé car elle a déjà porté un certain jugement sur l'effort de recherche de l'université régionale. Quant à Tardif (1997), son apport se situe spécialement aux dates de mise sur pied de l'unité de recherche (et de la fin de ses activités dans le cas du GRPV).

Il importe de signaler que cet exercice permet tout de même d'observer une proportion substantielle de la recherche qui s'effectue à l'Université du Québec à Chicoutimi. En effet, ces unités sont rattachées aux départements des sciences fondamentales et appliquées, des sciences humaines ainsi que d'informatique et de mathématique. Cependant, l'effort de recherche des départements qui ne sont pas impliqués dans ces unités fera l'objet de quelques commentaires en temps opportun en autant que l'information soit accessible.

En 1993-1994, étaient accréditées par l'Université du Québec à Chicoutimi onze unités de recherche à savoir un centre d'études, un institut, six groupes de recherche, trois chaires de recherche (dont deux sur l'aluminium et l'autre sur la problématique interethnique et interculturelle) de même qu'un consortium. Pour les fins de cette étude dont la cueillette de données concerne la période des années 1990 à 1994, les huit premières unités ont été retenues en raison du fait que leurs activités couvrent effectivement la période visée du début des années 1990. Dans les circonstances, les rapports annuels de ces unités de recherche ont été systématiquement consultés. Les chaires de recherche ont délibérément été laissées de côté. Elles présentent peu d'intérêt par rapport aux préoccupations de cette étude en raison de

la faible correspondance dont elles font preuve à l'égard de la période de référence de 1990 à 1994 puisqu'elles en étaient à ce moment-là à leurs premiers balbutiements.

Pour chacune des entités de recherche retenue, la période de référence couverte par le rapport annuel est soit l'année fiscale ou encore l'année budgétaire. Cet état de fait a peu de conséquences car lorsque nécessaire, les données proviennent de sources autres que les rapports annuels afin de permettre de commenter des informations comparables. Le tableau 3.2 présenté plus bas résume la situation en présentant chaque unité de recherche observée, l'acronyme qui est généralement utilisé pour la désigner, l'année de sa création ou de son accréditation par l'Université du Québec à Chicoutimi de même que la période de référence couverte par le rapport annuel.

Tableau 3.2 : Informations contextuelles • Unités de recherche • UQAC

| Unités de recherche   | Acronyme          | Année de mise sur pied et fin <sup>7</sup> | Période de référence du rapport annuel |
|---|-------------------|--|--|
| Centre d'Études sur les Ressources Minérales                              | CERM              | 1986                                       | année budgétaire                       |
| Institut interuniversitaire de Recherche sur les Populations <sup>8</sup> | IREP <sup>9</sup> | 1982                                       | année budgétaire                       |
| Groupe de Recherche en Ingénierie de l'Environnement Atmosphérique        | GRIEA             | 1974                                       | année fiscale                          |
| Groupe de Recherche et d'Intervention Régionales                          | GRIR              | 1980                                       | année fiscale                          |
| Groupe de Recherche en Productivité Végétale <sup>10</sup>                | GRPV              | 1984                                       | année fiscale                          |
| Groupe de Recherche en Ingénierie des Procédés et Systèmes                | GRIPS             | 1978                                       | année fiscale                          |
| Groupe de Recherche en Productivité Aquatique <sup>11</sup>               | GRPA              | 1989-1996                                  | année budgétaire                       |
| Groupe de Recherche sur l'Interactivité Personne-Machine                  | GRIP/M            | 1990                                       | année budgétaire                       |

Source: Rapports annuels des unités de recherche

<sup>7</sup>Selon Tardif (1997) p. 92

<sup>8</sup>Le siège social est à Chicoutimi mais l'organisme est financé par un partenariat conjoint entre les Universités de Montréal, Laval et McGill et du Québec à Chicoutimi. Des chercheurs de ces partenaires sont associés aux travaux du groupe.

<sup>9</sup>L'ancien acronyme du groupe: SOREP signifiait l'appellation Société de recherche sur les populations.

<sup>10</sup>Cède peu à peu la place au Consortium de recherche sur la forêt boréale depuis 1991 selon Gagnon (1995).

<sup>11</sup>Mission en redéfinition éventuellement tournée vers la problématique du recyclage d'après Gagnon (1995).

Règle générale et exception faite du GRPV dont le dernier rapport annuel couvre la période 1988-1993, les variables et indicateurs d'intérêt sont documentés ici pour l'année scolaire 1993-1994 lorsqu'il s'agit de données purement quantitatives alors que l'analyse qualitative s'inspire à quelques reprises quant à elle de données extraites des rapports annuels des années 1990-1991 jusqu'à 1993-1994.

Par ailleurs, le plan de rédaction des rapports annuels des diverses unités de recherche n'est pas uniforme et il arrive parfois que la période couverte, le volume ou le format de présentation varie d'une unité de recherche à l'autre. En conséquence, quelques variables ou indicateurs ne reçoivent pas le même traitement pour chacune des unités. Lorsque cette situation se présente, le compte-rendu en fait mention.

#### **3.4. Les critères de scientificité de l'étude**

Conformément aux principes d'usage, la rigueur méthodologique est de mise dans une telle étude. Aussi, plusieurs moyens ont été mis de l'avant pour en assurer la scientificité et ce, sur la base d'un certain nombre de critères. Ainsi, la crédibilité et la fiabilité ont été une préoccupation constante tant au moment de la position du problème, que de la collecte de données ou de l'écriture elle-même du rapport. Différents moyens permettent de rencontrer ces critères tels que le fait d'utiliser des données provenant de plusieurs sources, le fait de vérifier la concordance de ces données de même que le fait d'avoir constitué un cadre d'analyse rigoureux qui émerge de lectures multiples sur la question. De plus, un journal de bord a permis de consigner soigneusement l'évolution et le questionnement à propos de l'étude en plus de permettre des retours sur la recherche en général mais également sur ses buts. Il a été possible d'y consigner des informations nouvelles, des réflexions théoriques, des pistes d'interprétation ou autre aspect pertinent au processus circulaire de la recherche.

En outre, une attention particulière a été accordée à la rigueur de la collecte de données alors que plus d'une source de données a fréquemment été utilisée pour une même catégorie d'éléments de contenu. D'ailleurs, des notes structurées ont été prises tout au long de la cueillette de données et organisées à l'étape de l'analyse documentaire.

Ensuite, dans l'éventualité où cette étude devait supporter le devis méthodologique de démarches similaires mais dans d'autres contextes, différents moyens ont été pris en compte afin d'en faciliter la transférabilité. Entre autres, le contexte de la recherche est décrit en temps et lieu de manière exhaustive ce qui pourrait permettre un transfert judicieux dans des contextes différents de l'enseignement universitaire avec un minimum d'ajustements.

Enfin, toutes les précautions ont été prises afin d'optimiser la cohérence de la recherche. Dans cet esprit, les choix de la chercheuse sont manifestes et ses décisions transparentes en même temps qu'un grand soin est porté à la mise en évidence d'un fil conducteur tout au long du rapport.

### **3.5. Le déroulement de l'étude**

Cette recherche s'est amorcée en 1994. Une fois mis au point le devis méthodologique à partir du cadre d'analyse, la cueillette de données s'est déroulée en 1995 et 1996. Les données ont été traitées en 1997 et les résultats analysés au début de l'année 1999 coïncidant ainsi avec la rédaction du mémoire.

La section suivante rend compte du traitement des données.

## **Le traitement des données**

En se référant aux données colligées, il est désormais possible de recourir au modèle de Benoît Godin (1997), déjà présenté afin de commenter l'apport au développement du Saguenay—Lac-Saint-Jean de la recherche effectuée par les unités de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi. En définitive, il y a lieu de rappeler que ce modèle propose de faire intervenir quatre dimensions de la recherche universitaire à savoir ses intrants, ses extrants, ses activités et ses impacts. De plus, l'appréhension de la deuxième composante spécifique à la mission universitaire fondamentale à savoir la production de connaissances régionales est intégrée à l'observation de la composante effort de recherche. Cette procédure est retenue en raison du rapprochement que présentent ces deux volets lorsque vient le temps d'utiliser la grille d'analyse de référence.

### **4.1. Les intrants de la recherche à l'Université du Québec à Chicoutimi**

La première catégorie d'observations sur les données porte sur les intrants de la recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi. À cet effet, le chercheur de l'Institut National de Recherche Scientifique suggère de considérer trois types d'intrants à savoir le financement, le personnel et les équipements. Dans l'étude de cas qui est concernée ici, ces variables reçoivent un traitement inégal en raison de la disponibilité des données elle aussi variable. De plus, quelques ajouts tiennent compte du contexte particulier des unités de recherche observées.

#### **4.1.1. La variable *Financement***

Trois principaux indicateurs documentent cette variable à savoir le financement qui origine des subventions, celui qui émane des contrats et commandites et enfin le financement total. Globalement et sauf indication contraire, les informations émanent du document UQ (1995) *La recherche subventionnée et commanditée à l'Université du Québec* et ont été colligées pour l'année budgétaire 1993-1994. Enfin, les observations qui sont rapportées ici font état d'un quatrième indicateur à savoir le financement de la recherche par unité de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi.

##### **4.1.1.1. Les *subventions de recherche***

Ainsi, pour l'année budgétaire 1993-1994, plus de 81% du financement total de la recherche (soit 5 190 860 \$) provient de divers programmes de subventions originant d'organismes subventionnaires ou de programmes institutionnels.

##### **4.1.1.2. Les *contrats et commandites***

Près de 19% du financement total soit 1 183 742 \$ provient de contrats et commandites octroyés par diverses organisations dont la localisation géographique est diversifiée.

##### **4.1.1.3. Le *financement total***

En somme, les ressources financières qui ont été affectées à l'effort global de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi se sont élevées à 6 374 602 \$ pour l'année budgétaire 1993-1994. À titre complémentaire, il y a lieu de signaler que ces sommes ont été affectées à 246 projets menés par 105 chercheurs<sup>12</sup>.

---

<sup>12</sup>Source: Décanat des Études Avancées et de la Recherche; UQAC; janvier 1995

#### 4.1.1.4. Le financement de la recherche par unité

Afin d'être plus explicite en qui a trait aux unités de recherche sous observation, le tableau 4.1 qui suit fait état du financement de chacune d'elles pour l'année 1993-1994 telle que cette situation est décrite aux rapports annuels consultés.

Tableau 4.1 : Unités de recherche • UQAC • Financement • 1993-1994

| Unités de recherche | Subventions<br>(\$ et proportion)   | Contrats et<br>commandites<br>(\$ et proportion) | Financement total<br>(\$ et proportion) |
|---------------------|---|--|---|
| CERM                | 411 541 (78%)   | 118 071 (22%)                                    | 529 612 (100%)                          |
| IREP                | non relevée   | non relevée                                      | 1 185 463 <sup>13</sup>                 |
| GRIEA               | 405 552 (44%)   | 522 060 \$ (56%)                                 | 927 712 (100%)                          |
| GRIR                | 1 316 994 (94%)   | 76 877 (6%)                                      | 1 393 871 (100%)                        |
| GRPV                | Rapport annuel 1988-1993 termine avec l'année 1992-1993 étant donnée la mise en place du Consortium de recherche sur la forêt boréale |  |   |
| GRIPS               | non relevée   | non relevée                                      | 771 272                                 |
| GRPA                | 26 369 (36%)  | 30 239 (64%)                                     | 64 608 (100%)                           |
| GRIP/M              | 69 191 (93%)  | 5 000 (7%)                                       | 74 191 (100%)                           |

Sources: Rapports annuels 1993-1994 des unités de recherche (à l'exception de l'IREP)

Tel qu'il est possible de le constater, il existe des disparités importantes d'un groupe à l'autre tant du point de vue de l'ampleur du financement que de la proportion qui provient d'organismes subventionnaires ou commanditaires. En effet, la proportion du financement par subventions varie de 36 à 93% alors que cette proportion s'établit de 6 à 64% pour les contrats et commandites. Ce constat peut vraisemblablement s'expliquer par plusieurs facteurs tels la nature de la recherche, les variations du nombre d'années d'existence d'une

<sup>13</sup>Université du Québec (1995): 156

unité, le nombre de chercheurs de chacune des unités, etc. Cependant, le propos de cette étude est davantage tourné vers la description des faits que l'explication des différences. Quoiqu'il en soit, une lecture plus linéaire met en évidence le fait que dans l'ensemble le financement subventionné est plus élevé que celui qui origine des contrats et commandites.

#### **4.1.2. La variable *Personnel de recherche***

Le modèle de référence suggère de considérer trois indicateurs sous cette rubrique à savoir les professeurs-chercheurs de l'institution et des unités de recherche de même que les professionnels et les assistants-étudiants qui complètent les équipes de travail. Quelques ajouts sont insérés. Ces indicateurs concernent plus spécifiquement les unités de recherche. Il s'agit de ratios projets/chercheurs.

##### **4.1.2.1. Les *professeurs-chercheurs de l'institution***

Selon la brochure *L'université du Québec en quelques chiffres, 1993-1994: p. 6*, l'Université du Québec à Chicoutimi compte 221 enseignants dont 66,1% sont détenteurs d'un doctorat. Cela signifie que 146 membres du personnel enseignant peuvent être considérés comme professeurs-chercheurs. Toutefois, tel que déjà mentionné, 105 d'entre eux sont actifs dans le domaine de la recherche en 1993-1994.

##### **4.1.2.2. Les *professeurs-chercheurs des unités de recherche***

Par ailleurs, pour l'année 1993-1994, environ 84 professeurs-chercheurs de l'institution (sur les 105 chercheurs subventionnés soit 80%) ont été dénombrés comme actifs dans les unités de recherche. La ventilation par unité est présentée plus loin au tableau 4.2.

Tableau 4.2 : Professeurs-chercheurs • Unités de recherche • UQAC • 1993-1994

| Unités<br>Indicateur                         | CERM | IREP <sup>14</sup> | GRIEA | GRIR | GRPV<br>88-93 | GRIPS | GRPA | GRIP/M |
|--|------|--------------------|-------|------|---------------|-------|------|--------|
| Professeurs-chercheurs de l'UQAC membres (n) | 22   | 5 sur 41           | 6     | 16   | 12            | 8     | 7    | 8      |

Source: Rapports annuels 1993-1994 des unités de recherche (sauf pour le GRPV: rapport annuel 1988-1993)

#### 4.1.2.3. Le ratio projets / chercheur institutionnel

La moyenne institutionnelle du ratio projets/chercheur s'établit à 2,34 c'est-à-dire 246 projets subventionnés pour 105 chercheurs, pour l'année budgétaire 1993-1994.

#### 4.1.2.4. Le ratio projets / chercheurs par unité de recherche

Les 84 chercheurs des unités de recherche se consacraient au total à approximativement 165 projets de recherche (soit 67% des 246 inventoriés au total) sous l'égide d'une ou l'autre des unités de recherche sous observation. En conséquence, le ratio Projets/Chercheur par unité s'établit tel qu'en fait état le tableau 4.3 pour chacune des unités de recherche sous observation.

Tableau 4.3 : Ratio projets / chercheur • Unités de recherche • UQAC • 1993-1994

| Unités<br>Indicateurs              | CERM | IREP      | GRIEA | GRIR | GRPV<br>88-93 | GRIPS | GRPA | GRIP/M |
|------------------------------------|------|-----------|-------|------|---------------|-------|------|--------|
| Professeurs-chercheurs membres (n) | 22   | 5 sur 41  | 6     | 16   | 12            | 8     | 7    | 8      |
| Projets de recherche (n)           | 52   | 19 sur 54 | 11    | 29   | 18            | 16    | 16   | 4      |
| Ratio projets / chercheur          | 2,36 | 3,8       | 1,83  | 1,8  | 1,5           | 2     | 1,86 | 0,50   |

Sources: Rapports annuels 1993-1994 des unités de recherche (sauf pour le GRPV: rapport annuel 1988-1993)

<sup>14</sup> rattachés à l'UQAC par rapport au total des chercheurs rattachés à l'Institut.

Règle générale, le nombre de chercheurs et de projets est très variable d'une unité à l'autre. Ainsi, le ratio projets par chercheur varie de 0,5 à 3,8 d'une unité à l'autre alors que la moyenne s'établirait à 1,96 (165 projets pour 84 chercheurs). Selon ces données, le CERM et l'IREP seraient supérieurs à la moyenne par unité de recherche et à la moyenne institutionnelle.

#### 4.1.2.5. Les *professionnels et assistants de recherche*

En autant qu'il était possible de relever l'information, c'est un total de 33 professionnels et assistants de recherche, excluant généralement les étudiants aux études supérieures encadrés par les professeurs-chercheurs, qui sont associés aux travaux des unités de recherche de l'université régionale. La répartition est inégale d'une unité à l'autre tel qu'en témoigne le tableau 4.4 présenté ci-après.

Tableau 4.4 : Professionnels et assistants de recherche • Unités de recherche • UQAC • 93-94

| <b>Unité<br/>Indicateurs</b>           | <b>CERM</b> | <b>IREP<sup>15</sup></b> | <b>GRIEA</b> | <b>GRIR</b> | <b>GRPV<br/>88-93</b> | <b>GRIPS</b> | <b>GRPA</b> | <b>GRIP/M</b> |
|--|-------------|--------------------------|--------------|-------------|-----------------------|--------------|-------------|---------------|
| <b>Professionnels<br/>(n)</b>          | n/d         | 2                        | 8            | 1           | 10                    | 2            | n/d         | n/d           |
| <b>Assistants de<br/>recherche (n)</b> | 10          | n/d                      |              | n/d         | n/d                   | n/d          | n/d         | n/d           |

Sources: Rapports annuels 1993-1994 des unités de recherche (sauf pour le GRPV: rapport annuel 1988-1993)

Ainsi, la disponibilité de cette information variait considérablement d'une unité à l'autre. Dans certains cas, on dénote la présence d'une équipe de soutien relativement importante alors qu'il est impossible de commenter la situation au GRPA et au GRIP/M.

<sup>15</sup>probablement rattachés à l'UQAC par rapport au total des chercheurs rattachés à l'Institut.

### **4.1.3. La variable *Équipement***

Concernant l'indicateur suggéré à cet égard par le modèle de référence à savoir la qualité des équipements, un seul commentaire a été extrait des commentaires généraux de Gagnon (1995) à l'égard de la recherche effectuée à l'Université du Québec à Chicoutimi.

#### **4.1.3.1. La *qualité de l'équipement***

Ainsi, en 1993-1994, Gagnon rapporte que "À l'exception des équipements du GRIP/M qui sont vétustes, les équipements des autres groupes de recherche sont relativement modernes" (p.14).

## **4.2. Les extrants de la recherche à l'Université du Québec à Chicoutimi**

En ce qui a trait à la seconde des quatre dimensions de la recherche universitaire, le modèle de Godin se réfère ici à quatre catégories de variables. La première catégorie concerne le produit de la recherche à l'intention de la communauté scientifique alors que la seconde s'intéresse aux étudiants. Quant à la troisième catégorie, elle interpelle les produits de la recherche qui s'adresseraient au milieu socio-économique. Enfin, quelques résultats de la recherche universitaire concernent le grand public.

Sous cet aspect, la cueillette de données circonscrit de manière plus exhaustive les deux premières variables à savoir les *Extrants concernant les pairs* et les *Extrants concernant les étudiants*. En effet, bien que Godin signale que les deux autres variables "sont à toute fin pratique non-mesurables pour le moment faute de base de données" (Godin 1997: 10), quelques pistes sont tout de même avancées.

Dans le cas des *Extrants concernant le milieu socio-économique*, l'avis du chercheur est à l'effet qu'il s'agirait de mesurer les produits de la recherche qui résultent des commandites ou

de la consultation qui est effectuée par les chercheurs. En l'occurrence, cette variable devrait être mesurée par des indicateurs tels les rapports de recherche, mémoires, avis d'experts et innovations (brevets) auxquels cette dimension de la recherche universitaire donnerait lieu. Quelques éléments ont été répertoriés sur ce thème.

Dans le dernier cas soit les *Extrants concernant le grand public*, Godin propose une mesure axée sur les créations et interprétations du domaine des arts et des lettres, les expositions et les documents écrits ou oraux de vulgarisation. Tout au plus, quelques aspects seront encore une fois évoqués sur ce point en temps et lieu.

#### **4.2.1. La variable *Extrants de la recherche concernant les pairs***

D'après le modèle de référence, la variable *Extrants de la recherche concernant les pairs* interpelle deux principaux indicateurs à savoir les publications de même que les communications et conférences. La situation idéale aurait voulu que cette information soit colligée à même les curriculum vitae des chercheurs de l'institution. Pour des raisons évidentes de faisabilité cette méthodologie a été écartée.

##### **4.2.1.1. Les *publications, les communications et les conférences***

Afin de mesurer cet élément, les rapports annuels des unités de recherche ont été scrutés de manière à compiler distinctement les types de publications qui résultent de la production de connaissances générée par les chercheurs. Les listes bibliographiques ont présenté à l'occasion quelques difficultés d'interprétation mais dans l'ensemble, le tableau 4.5 de la page suivante demeure généralement fidèle à la réalité pour l'année 1993-1994. Cependant, il est à noter que quelques références ont été difficiles à classer en raison du manque d'informations à leur sujet. Elles sont alors présentées dans la catégorie "Autres". Voici la synthèse de la situation.

Tableau 4.5 : Sommaire des publications • Unités de recherche de • UQAC • 1993-1994

| <b>Unités</b><br><b>Indicateurs</b>  | <b>CERM</b> | <b>IREP</b> | <b>GRIEA</b>    | <b>GRIR</b>    | <b>GRPV<br/>93</b> | <b>GRIPS</b> | <b>GRPA</b> | <b>GRIP/M</b> |
|--|-------------|-------------|-----------------|----------------|--------------------|--------------|-------------|---------------|
| <b>Livres</b>  |             |             |                 | 2              |                    |              |             |               |
| <b>Articles</b><br>Revue avec comité<br>de lecture (RAC)                     | 54          | 41          | 17              | 10             | 12                 | 14           | 8           |               |
| <b>Communications</b><br>avec comité de<br>lecture (CAA)                     | 45          | 118         | 21              | 4              |                    | 12           |             |               |
| Conférences et<br>compte-rendu   |             |             | 17              | 19             | 51                 |              | 11          | 19            |
| Conférences sur<br>invitation  | 8           |             |                 | 7              |                    |              |             |               |
| Rapports<br>scientifiques (RSC),<br>de recherche (RRC)<br>et techniques (RT) | 17<br>RRC   | 28          | 10 RSC<br>70 RT | 1 RSC<br>4 RRC |                    | 16 RRC       | 5 RRC       | 3 RSC<br>3RRC |
| <b>Autres:</b> Bulletins,<br>etc.  |             | 3           | 7               | 5              | 27                 |              |             |               |

Sources: Rapports annuels 1993-1994 des unités de recherche (GRPV: année 1993 du rapport annuel 88-93)

Quoi qu'il en soit, compte tenu du résultat parfois un peu aléatoire du classement, seul le total des publications sera commenté à partir du tableau 4.6 que voici.

Tableau 4.6 : Publications totales • Unités de recherche • UQAC • 1993-1994

| <b>Unités</b><br><b>Indicateurs</b>    | <b>CERM</b> | <b>IREP</b> | <b>GRIEA</b> | <b>GRIR</b> | <b>GRPV<br/>93</b> | <b>GRIPS</b> | <b>GRPA</b> | <b>GRIP/M</b> |
|--|-------------|-------------|--------------|-------------|--------------------|--------------|-------------|---------------|
| <b>Publications<br/>totales</b>        | <b>124</b>  | <b>190</b>  | <b>142</b>   | <b>52</b>   | <b>90</b>          | <b>42</b>    | <b>24</b>   | <b>25</b>     |
| <b>Professeurs-<br/>chercheurs (n)</b> | 22          | 5           | 6            | 16          | 12                 | 8            | 7           | 8             |
| <b>Projets de<br/>recherche (n)</b>    | 52          | 19          | 11           | 29          | 18                 | 16           | 16          | 4             |

Sources: Rapports annuels 1993-1994 des unités de recherche (GRPV: année 1993 du rapport annuel 88-93)

Ainsi, c'est un total approximatif de 689 publications diverses qui a été dénombré et ce, de manière inégale pour chacune des unités de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 1993-1994. Plus précisément, 2 livres ont été publiés; 156 articles

de revue avec comité de lecture, 200 communications avec comité de lecture, 132 comptes-rendus de conférences dont 15 sur invitation et 157 rapports scientifiques, techniques ou de recherche ont été rédigés. Finalement, environ 35 autres publications sont des bulletins ou autres documents difficiles à classer dans les catégories précédentes.

En revanche, à titre informatif, un examen rapide de la situation montre qu'il n'y a pas toujours une très forte corrélation entre le nombre de chercheurs des unités et leur production scientifique.

#### **4.2.2. La variable *Extrants de la recherche concernant les étudiants***

Sous cette rubrique Godin propose d'observer la diplômation des étudiants inscrits aux différents programmes d'études supérieures de l'institution. Dépassant la perspective usuelle des clientèles scolaires, il soutient que cet indicateur est révélateur d'un transfert de connaissances. Les indicateurs de cette variable sont la diplômation d'études supérieures ainsi que les mémoires et thèses encadrés dans le cadre des activités des unités de recherche.

##### **4.2.2.1. Les *diplômés des études supérieures de l'institution***

Selon UQ (1995) *L'Université du Québec en quelques chiffres*: p. 2, il appert que l'Université du Québec à Chicoutimi a diplômé 83 étudiants de ses programmes d'études supérieures en 1993 dont 6 complétaient des études doctorales. De même, depuis sa fondation en 1969 jusqu'en 1993, ce sont 673 étudiants inscrits à des programmes d'études supérieures qui ont été diplômés. De ce nombre, 14 ont mis un point final à des études doctorales. Il y a lieu de signaler ici que les programmes de troisième cycles sont relativement récents dans l'histoire de l'Université du Québec à Chicoutimi et ce fait explique la faible diplômation de ce secteur dans les années antérieures à 1993.

#### 4.2.2.2. Les mémoires et thèses encadrés • unités de recherche

Tel qu'en témoigne le tableau 4.7, il est d'intérêt de signaler que quelques-uns de ces diplômes résultent des travaux de recherche qui sont effectués dans les unités de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Tableau 4.7 : Mémoires et thèses déposés • UQAC • Travaux associés aux unités de recherche • 1993-1994

| Unités<br>Indicateurs | CERM | IREP  | GRIEA | GRIR | GRPV<br>1993 | GRIPS | GRPA |
|-----------------------|------|---|-------|------|--------------|-------|------|
| Mémoires              | 6    | 1   | 4     | 7    | n/d          | n/d   | 6    |
| Thèses                | 2    | Il n'existe pas de programmes d'études de doctorat dans le champ d'étude concerné par ces unités en 1993-1994 |       |      |              |       |      |

Sources: Rapports annuels 1993-1994 des unités de recherche (GRPV: année 1993 du rapport annuel 88-93)

En résumé, l'information disponible est à l'effet qu'au moins 24 mémoires et 2 thèses qui ont été déposés en 1993-1994 ont été dirigés par des chercheurs des unités sous observation.

#### 4.2.3. La variable *Extrants de la recherche concernant le milieu*

Un examen attentif des sources de données a permis de faire ressortir quelques réalisations ou transferts technologiques et retombées socio-économiques régionales résultant de l'activité des unités de recherche.

##### 4.2.3.1. Les *innovations diffusées*

Quelques produits ou procédés innovateurs ont été rendus disponibles suite aux travaux d'une ou plusieurs entités. Les exemples rapportés dans le tableau 4.8 de la page suivante doivent être perçus comme des échantillons attestant du bien-fondé de ce constat.

Tableau 4.8 : Réalisations et/ou transferts technologiques • Unités de recherche • 1990-1994

| Unités        | Exemples d'innovations diffusées   |
|---------------|--|
| <b>CERM</b>   | 90-91: Vente à l'étranger d'un logiciel développé par le groupe  |
| <b>GRIEA</b>  | <p>Mise au point d'un procédé original des câbles aériens et conducteurs électriques avec demande de brevet aux États-Unis.</p> <p>En collaboration avec Hydro-Québec, développement:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-d'une méthode standardisée de mesure de la tension de tenue maximale des isolateurs recouverts de glace.</li> <li>-de produits innovateurs: givromètre, systèmes de mesure des charges dynamiques et du givrage en temps réel, des méthodes d'essais...</li> </ul>                                 |
| <b>GRPV</b>   | Les travaux du groupe ont inspiré de nouvelles méthodes de calcul de l'âge de l'épinette noire du Ministère des ressources naturelles du Québec  |
| <b>GRIPS</b>  | <p>Modélisation:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>du four de coulée de l'aluminium chez Alcan</li> <li>des fours de cuisson d'anodes de carbone chez Comalco-Australie et Alcan d'Arvida</li> <li>du four de calcination du coke de pétrole chez Alcan en collaboration avec l'Université de Colombie-Britannique.</li> </ul> <p>Fabrication d'un fluxmètre thermique (à l'étape de commercialisation en 1995)</p> <p>Développement et vente à plusieurs compagnies d'un logiciel de simulation de cuves d'électrolyse</p> |
| <b>GRIP/M</b> | <p>Une dizaine de copyrights pour des logiciels développés:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-outils multimédias pour l'enseignement de la parole aux personnes atteintes de surdit </li> <li>-logiciel de moteur d'inférences intelligente pour suivre l'apprentissage</li> </ul>   |

Sources: Rapports annuels 1990-1991 à 1993-1994 • unités de recherche (GRPV: rapport annuel 1988-1993)

À première vue, quelques-uns des exemples précédents constituent des retombées économiques dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. C'est le cas notamment des exemples associés au GRPV et au GRIPS.

#### 4.2.3.2. Quelques retombées socio-économiques régionales

Quelques travaux des unités de recherche se sont transformés en produits socio-économiques régionaux. Deux exemples ont été relevés. Dans un premier cas, l'IREP a mis au point une banque de données complète pour le Saguenay—Lac-Saint-Jean. Ainsi, BALSAC compile les baptêmes, mariages et sépulture. De même, le GRIR s'est impliqué

régionalement dans le cadre d'une tournée de vingt municipalités lors de la première génération des schémas d'aménagement de la MRC Fjord-du-Saguenay.

#### **4.2.4. La variable *Extrants de la recherche concernant le grand public***

Compte tenu des choix méthodologiques qui ont soutenu la collecte de données, le matériel consulté ne permet pas de reconstituer de manière satisfaisante les éléments de mesure de la variable *Extrants de la recherche concernant le grand public*. En effet, Godin (1997) suggère de recenser ici les créations et interprétations du domaine des arts et lettres, les expositions et les documents écrits de vulgarisation.

En revanche, les quelques exemples qui suivent montrent bien qu'une volonté de documenter systématiquement cet aspect pourrait vraisemblablement s'appuyer sur des entrevues auprès des personnes concernées dans l'institution régionale par le domaine des arts et des lettres. En fin de compte, l'objet poursuivi sous cette rubrique consiste davantage à illustrer le fait que l'Université du Québec produit bel et bien des résultats accessibles au grand public. Ils s'incarnent dans les indicateurs proposés dans le modèle de référence tels qu'ils sont présentés dans les lignes qui suivent.

##### **4.2.4.1. Les *créations et interprétations (arts et lettres)***

Un seul exemple est apporté ici afin de soutenir l'idée avancée précédemment à l'effet qu'il est possible de documenter, du moins en partie l'indicateur Créations et interprétations (arts et lettres).

En effet, l'encadré qui suit est en quelque sorte tiré de la revue de presse de l'Université du Québec à Chicoutimi laquelle est effectuée au Cabinet du recteur et qui a été consultée en janvier 1996 pour la période s'étalant de janvier 1992 à décembre 1995.

---

*Titre de l'article:* "Artiste français. François Méchain crée une oeuvre près de la rivière du Moulin."

*Résumé de l'article:* Cet artiste français était l'invité de professeurs de l'UQAC. Il donne un atelier d'expérimentation aux étudiants du baccalauréat interdisciplinaire en arts de l'institution pendant lequel une vingtaine d'élèves ont conçu et réalisé des projets un peu partout dans la ville de Chicoutimi.

Il est également question qu'il réalise un oeuvre pour l'homme d'affaires M. Gilbert Gravel.

Avec son équipe il réalise une oeuvre "In situ" intitulée "Intrusion blanche".

---

*Source:* Progrès-Dimanche: 14 mai 1995

En définitive, un relevé exhaustif d'articles de cette nature suivi d'une analyse de contenu pourrait permettre de documenter plus avant cet indicateur. Cependant, l'échantillon présenté ici montre une fois de plus que l'université régionale produit des effets de nature "grand public" associés à l'indicateur créations et interprétations (arts et lettres).

#### **4.2.4.2. Les expositions**

Il en va de même pour l'indicateur Expositions que l'exemple suivant, de même nature que le précédent illustre bien.

---

*Titre de l'article:* "D'autres passages. Beauté, accessibilité et provocation au CNE"

*Résumé de l'article:* Une exposition réunissant 8 professeurs et 10 diplômés en arts plastiques de l'UQAC se tient au Centre National d'Exposition de Jonquière.

---

*Source:* Progrès-Dimanche: 21 mai 1995.

La remarque consignée à la rubrique précédente concernant la faisabilité associée à une éventuelle appréciation qualitative de cet indicateur s'applique également ici. D'autre part, il y

a lieu de signaler que l'Université du Québec à Chicoutimi abrite en ses murs une salle d'exposition "*L'Oeuvre de l'autre*" laquelle est animée par le département des arts et lettres. En conséquence, il serait éventuellement possible de cerner plus systématiquement cet indicateur.

#### **4.2.4.3. Les documents écrits de vulgarisation**

Par ailleurs, un ouvrage auquel a collaboré le professeur Gérard Bouchard de l'Université du Québec à Chicoutimi, également directeur de l'IREP a été primé au Salon du livre régional de 1993. Il s'intitule "*Pourquoi des maladies héréditaires*" et documente un des mythes typiques de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

### **4.3. Les activités de la recherche à l'Université du Québec à Chicoutimi**

La troisième dimension de la recherche universitaire que suggère Godin (1997) est relative à la mesure systématique des activités de recherche en tant que telles. Trois variables sont ciblées relativement à chacune de ces trois activités que les professeurs-chercheurs mettent en oeuvre vis-à-vis la recherche à savoir la formation à la recherche, la recherche elle-même et le transfert.

#### **4.3.1. La variable *Formation aux études supérieures***

La variable *Formation aux études supérieures* mesure un premier type d'activité des professeurs-chercheurs en interpellant minimalement deux indicateurs qui sont reliés à l'enseignement et à l'encadrement. Pour des raisons liées à la disponibilité de l'information, ces indicateurs ont été subdivisés d'une manière différente de celle proposée dans le modèle de référence. Ainsi, la présente section cible quelques retombées régionales de la recherche en se référant aux inscriptions par programme d'études supérieures, au nombre de projets de

recherche à portée régionale, aux projets de mémoire et thèses à portée régionale et enfin au nombre d'étudiants encadrés par unité de recherche.

#### 4.3.1.1. Les inscriptions aux programmes d'études supérieures

Selon UQ 1995: 2, les étudiants inscrits à des programmes d'études supérieures de l'Université du Québec à Chicoutimi à l'automne 1993 sont au nombre de 598 EETC (étudiants équivalents temps complet). De ce nombre, 435 EETC sont inscrits à des programmes de maîtrise et de doctorat, 217 EETC sont en recherche dont 31 EETC poursuivent des études au doctorat.

#### 4.3.1.2. Les inscriptions par programme d'études supérieures

Les programmes d'études supérieures offerts par l'Université du Québec à Chicoutimi en 1993-1994 sont au nombre de 13 dont 11 au deuxième cycle et 2 au troisième cycle. Le tableau qui suit fait état de la situation des 111 inscriptions en recherche pour chacun des programmes en 1993 et des 76 inscriptions de 1994.

Tableau 4.9 : Répartition • Inscriptions en recherche par programmes d'études • UQAC

| <b>Programmes d'études supérieures</b> | <b>Inscriptions<br/>1993</b> | <b>Inscriptions<br/>1994</b> |
|--|------------------------------|------------------------------|
| Maîtrise en arts plastiques            | 18                           | 10                           |
| Maîtrise en éducation                  | 4                            | 5                            |
| Maîtrise en études régionales          | 24                           | 8                            |
| Maîtrise en gestion des PMO            | 8                            | 18                           |
| Maîtrise en ingénierie                 | 12                           | 6                            |
| Maîtrise en linguistique               | 24                           | 2                            |
| Maîtrise en études littéraires         |                              | 5                            |
| Maîtrise en théologie                  |                              | 2                            |
| Maîtrise en médecine expérimentale     | 1                            | 3                            |
| Maîtrise en ressources renouvelables   | 10                           | 7                            |
| Maîtrise en sciences de la terre       |                              | 5                            |
| Doctorat en ressources minérales       | 9                            | 5                            |
| Doctorat en éducation                  | 1                            |                              |
| <b>Total</b>                           | <b>111</b>                   | <b>76</b>                    |

Sources: Répertoire des projets de mémoires et de thèses des étudiants et étudiante de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles de l'Université du Québec à Chicoutimi, éditions 1993 et 1994.

L'examen du tableau 4.9 de la page précédente révèle que les grands secteurs CLARDER sont représentés. Toutefois, il aurait été d'intérêt de connaître l'effectif étudiant aux études supérieures originaire de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Malheureusement, en 1996, les données compilées au Bureau du registraire pour 1993-1994 ne permettaient pas de reconstituer cette donnée avec plus de précision si ce n'est que le nombre d'étudiants dont il est question est estimé à 162 étudiants.

#### 4.3.1.3. *Le nombre de projets de recherche à portée régionale*

Compte tenu des objectifs de la présente étude, il est possible de quantifier sous cette rubrique l'effort de recherche de l'université régionale qui porte sur des problématiques du Saguenay—Lac-Saint-Jean ou encore qui est susceptible de donner lieu éventuellement à un transfert régional de connaissance. Seule la perspective descriptive a été retenue et cette information a été inférée à partir du titre du projet de recherche dans la mesure où il faisait mention de la région ou encore par le fait qu'il se référait à une problématique régionale connue ou bien parce que la recherche s'intéresse à une ressource régionale. Dans cette optique, il est évident que le décompte effectué ne peut qu'être conservateur. Bien que perfectible et partiel, le tableau 4.10 donne un aperçu des faits de cette nature pour l'année 1993-1994.

Tableau 4.10 : Nombre et proportion • Projets de recherche à portée régionale • Saguenay—Lac-Saint-Jean • Unités de recherche • UQAC • 1993-1994

| <b>Unités<br/>Indicateurs</b>                                | <b>CERM</b> | <b>IREP</b> | <b>GRIEA</b> | <b>GRIR</b> | <b>GRPV<br/>88-93</b> | <b>GRIPS</b> | <b>GRPA</b> | <b>GRIP/M</b> |
|--|-------------|-------------|--------------|-------------|-----------------------|--------------|-------------|---------------|
| <b>Nombre</b>  | 8           | 19          | 3            | 20          | 18                    | 12           | 10          | 2             |
| <b>Proportion du<br/>total de<br/>projets de<br/>l'unité</b> | 15,4%       | 35,2%       | 27,3%        | 69%         | 42,8%                 | 75%          | 62,5%       | 50%           |

Source: Rapports annuels 1993-1994 des unités de recherche (GRPV: rapport annuel 1988-1993)

En considérant la réserve qui vient d'être évoquée concernant la non-exhaustivité du relevé, c'est donc un minimum de 92 projets de recherche à portée régionale qui a été dénombré. Les proportions du total de projets de l'unité sont variables d'une entité à l'autre s'échelonnant dans des valeurs comprises entre 15 et 75%. Bien qu'un exercice plus rigoureux pourrait permettre d'établir des proportions régionales plus représentatives de la réalité, il n'en demeure pas moins que les problématiques du Saguenay—Lac-Saint-Jean présentent un intérêt certain pour les chercheurs de l'institution.

#### 4.3.1.4. Les projets de mémoires et thèses à portée régionale

Dans cet ordre d'idées de description de l'intérêt régional de la recherche, la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean est manifestement un terrain propice à la recherche pour plusieurs des projets de recherche des étudiants inscrits aux programmes d'études supérieures de l'université régionale en 1993-1994. Il est à noter que cet estimé est très conservateur car il s'agit encore une fois d'inférences à partir du titre ou de la description du projet. Le tableau 4.11 expose la situation.

Tableau 4.11 : Projets de mémoires et thèses à portée régionale • Saguenay—Lac-Saint-Jean

| Programmes                           | 1993                | 1994                |
|--------------------------------------|---------------------|---------------------|
|                                      | Nombre (proportion) | Nombre (proportion) |
| Maîtrise en arts plastiques          | 2 (11%)             | 1 (10%)             |
| Maîtrise en éducation                | 1 (25%)             | 2 (40%)             |
| Maîtrise en études régionales        | 17 (71%)            | 6 (75%)             |
| Maîtrise en gestion des PMO          | 3 (37%)             | 8 (44,4%)           |
| Maîtrise en ingénierie               | 5 (41,7%)           | 1 (16,7%)           |
| Maîtrise en linguistique             | 8 (33,3%)           |                     |
| Maîtrise en études littéraires       |                     | 1 (20%)             |
| Maîtrise en théologie                |                     | 1 (50%)             |
| Maîtrise en médecine expérimentale   | 1 (100%)            | 3 (100%)            |
| Maîtrise en ressources renouvelables | 6 (60%)             | 1 (14,3%)           |
| Maîtrise en sciences de la terre     |                     | 1 (20%)             |
| Doctorat en ressources minérales     |                     |                     |
| Doctorat en éducation                | 1 (100%)            |                     |
| <b>Total et proportion</b>           | <b>44 (39,6%)</b>   | <b>25 (32,9%)</b>   |

Sources: *Répertoire des projets de mémoires et de thèses des étudiants et étudiante de 2ième et 3ième cycles de l'Université du Québec à Chicoutimi, éditions 1993 et 1994.*

En autant que l'évaluation faite soit juste, il semble que l'intérêt des apprentis-chercheurs pour les problématiques régionales soit manifeste car 44 projets ont été recensés. Toutefois, la proportion semble très variable d'une entité de recherche à l'autre.

#### 4.3.1.5. Le nombre d'étudiants encadrés par unité

Par contre, pour 1993-1994, la consultation des rapports annuels des unités de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi permet d'affirmer qu'au moins 155 étudiants de l'institution d'enseignement universitaire régionale sont encadrés par des chercheurs de ses unités. La ventilation détaillée pour chacune des entités est présentée au tableau 4.12.

Tableau 4.12 : Nombre d'étudiants encadrés • Unités de recherche de • UQAC • 1993-1994

| Unités<br>Indicateurs               | CERM      | IREP<br>16      | GRIEA     | GRIR      | GRPV<br>88-93 | GRIPS     | GRPA      | GRIP/M   |
|-------------------------------------|-----------|-----------------|-----------|-----------|---------------|-----------|-----------|----------|
| Étudiants encadrés-doctorat (n)     | 27        | 0 sur 14        | 2         | 0         | n/d           | 3         | 0         | n/d      |
| Étudiants encadrés-maîtrise (n)     | 19        | 6 sur 13        | 13        | 21        | 22            | 11        | 14        | n/d      |
| Étudiants encadrés-baccalauréat (n) |           |                 |           | 10        |               |           | 3         | n/d      |
| <b>Total</b>                        | <b>47</b> | <b>6 sur 27</b> | <b>15</b> | <b>31</b> | <b>22</b>     | <b>14</b> | <b>17</b> | <b>3</b> |

Sources: Rapports annuels 1993-1994 des unités de recherche (GRPV: rapport annuel 1988-1993)

Le nombre d'étudiants encadrés varie sensiblement d'une unité à l'autre. Indépendamment de cette remarque, il y a lieu de statuer sur le fait que les unités de recherche

<sup>16</sup>Évaluation approximative de la proportion d'inscrits à Chicoutimi par rapport au total pour toutes les universités partenaires.

permettent l'actualisation d'études de problématiques de recherche pour la plupart des étudiants inscrits à des programmes d'études supérieures.

#### **4.3.2. La variable *Recherche***

Cette variable s'attarde au second type des activités des professeurs-chercheurs: la recherche proprement dite. Les quatre indicateurs concernés par le modèle de référence sont les objets ou thématiques de recherche, la dimension individuelle ou collective de la recherche de même que sa nature (fondamentale ou appliquée) et enfin l'interdisciplinarité. Dans le contexte qui est celui de la présente étude, les trois premières variables sont généralement documentées suivant les indications fort générales du modèle de référence. Par ailleurs, le peu d'indications consignées quant au traitement à accorder au dernier indicateur a fait place à une documentation plus personnelle de la question. En conséquence, un indicateur est ajouté sous cette rubrique. En l'occurrence, il s'agit des collaborations interuniversitaires à la recherche.

##### **4.3.2.1. Les *objets ou thématiques de recherche***

Les grandes thématiques de recherche associées à chacun des groupes sont relativement faciles à inférer par un seul coup d'oeil à leur appellation laquelle est généralement très évocatrice. Plus précisément, Gagnon (1995) complémente de la manière suivante cet item. Ainsi, le CERM se préoccupe des ressources minérales du Saguenay—Lac-Saint-Jean et du Moyen-Nord québécois. L'IREP s'intéresse à la formation et de l'évolution des populations. Le GRIEA étudie le givrage atmosphérique des structures et des méthodes de prévention alors que le GRIR se penche sur des problématiques reliées aux sciences humaines et sociales du développement. Pour sa part, le GRPV observe la pérennité de la forêt boréale commerciale tandis que le GRIPS développe son expertise dans le champ de la modélisation

des procédés thermiques industriels et en particulier dans l'aluminium. Le GRPA, quant à lui, s'est intéressé à la productivité aquatique jusqu'en 1993-1994. Enfin, le GRIP/M génère des connaissances relatives à l'utilisation des moyens informatiques pour la formation et la transmission de connaissances.

En fin de compte, il est permis de constater que les problématiques associées aux grands secteurs CLARDER sont généralement représentées dans le cadre de la recherche institutionnelle à l'Université du Québec à Chicoutimi. C'est le cas du domaine des sciences de la santé, des sciences naturelles et du génie et des sciences humaines. Par surcroît, il y a lieu de signaler que les ressources du Saguenay—Lac-Saint-Jean (mines, forêt, aluminium) inspirent fortement les préoccupations des unités de recherche de l'institution. Dans d'autres cas, c'est le climat nordique ou la forte présence de milieux aquatiques de cette région périphérique du Québec qui devient un facteur d'attraction.

#### **4.3.2.2. La recherche individuelle ou collective**

Il est évident qu'un nombre important de travaux de recherche individuelle ont cours à l'Université du Québec à Chicoutimi dans chacun des départements. Ainsi, des octrois de recherche ont été dévolus en 1993-1994 aux départements dont peu de membres sont associés aux unités de recherche sous observation. Ainsi, d'après UQ (1995: 156), le département d'informatique et de mathématique a reçu un montant de 166 487 \$. Celui des arts et lettres a profité d'une somme de 159 203 \$ alors que dans le cas du département des sciences de l'éducation ce montant s'élève à 91 464 \$. Pour sa part, le département des sciences économiques et administratives se voit octroyé 48 883 \$ et le département des sciences religieuses 21 339 \$.

Il est permis de considérer que 21 chercheurs sont concernés puisque c'est l'écart qui sépare les 105 chercheurs dénombrés par l'institution et les 84 impliqués dans les travaux des unités de recherche. Quoi qu'il en soit, seule la recherche collective peut être commentée de manière détaillée. Car aucune information a été recueillie sur la recherche individuelle en raison de la faisabilité douteuse de cette dimension compte tenu des moyens mis en oeuvre dans la présente étude.

#### **4.3.2.3. La nature de la recherche collective**

À la lumière de la documentation consultée et en particulier selon Gagnon (1995), il appert que la recherche fondamentale et appliquée constitue le qualificatif le plus approprié pour la plupart des unités de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi. Seul le GRIP/M fait exception en concentrant ses activités sur la recherche appliquée.

#### **4.3.2.4. L'interdisciplinarité**

La seule orientation opérationnelle fournie par le modèle de Godin concernant la mesure de l'interdisciplinarité consiste à mesurer "la part des activités qui sont réalisées en collaboration à l'aide de cosignatures dans les publications par exemple" (Godin 1997: 11).

Un survol rapide des listes bibliographiques de chacun des rapports annuels des entités sous observation laisse entrevoir le fait que plusieurs publications sont rédigées en collaboration. Cela permet d'inférer l'idée que bon nombre de travaux de recherche sont interdisciplinaires. Par contre, compte tenu des sources d'information retenues dans le cadre de la présente étude, aucun effort a été fait pour tenter d'isoler les co-publications internationales ou encore celles qui mettent en présence des universités et des chercheurs en entreprise.

#### **4.3.2.5. Les collaborations interuniversitaires à la recherche**

L'idée qui est en quelque sorte avancée ici est à l'effet que toute description de l'activité de recherche en tant que telle suppose de porter un intérêt à l'égard des collaborations interuniversitaires qui se tissent au fil du temps dans le cadre des travaux de recherche. En définitive, ces collaborations qualifient d'une quelconque manière l'activité de recherche. Notamment, plusieurs collaborations se sont tissées au fil du temps entre les chercheurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et ceux d'institutions universitaires québécoises, canadiennes et internationales.

Entre autres, les collaborations québécoises observées mettent en présence les constituantes du réseau de l'Université du Québec avec lesquelles les interactions sont fort nombreuses et ce, pour plusieurs entités. Par exemple, deux unités de recherche collaborent avec quatre autres constituantes de l'Université du Québec. Par ailleurs, quatre unités de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi entretiennent des rapports avec au moins cinq autres institutions universitaires québécoises.

En revanche, plusieurs collaborations sont relevées avec des institutions canadiennes et ce, d'un océan à l'autre car toutes les régions administratives du Canada sont représentées. Enfin, ce réseau de collaborations externes inclut également de nombreux pays de plusieurs continents du globe.

Le tableau 4.13 présenté à la page suivante résume la situation concernant le réseau de collaborations interuniversitaires telle qu'elle apparaît à l'examen soutenu des rapports annuels des années 1990 jusqu'à 1994.

Tableau 4.13 : Collaborations interuniversitaires • Unités de recherche • UQAC • 1990-1994

| <b>Unités</b>         | <b>Au Québec</b>  | <b>Au Canada</b>  | <b>Internationales</b>   |
|-----------------------|---|---|--|
| <b>CERM</b>           | UQAM-Geotop<br>INRS-géoressources<br>Université Laval<br>Univer de Montréal<br>Université Sherbrooke<br>Université McGill | Nouvelle-Écosse(1 chercheur)<br>Ontario (3 chercheurs)<br>Colombie-Britannique(1cherc.)   | Australie (3 chercheurs)<br>Belgique (1 chercheur)<br>Brésil (1 chercheurs)<br>Burkina Faso (1 chercheur)<br>Danemark (1 chercheur)<br>USA (5 chercheurs)<br>France (1 chercheur)<br>Nouvelle-Calédonie<br>Nouvelle-Zélande (2 cherc.) |
| <b>IREP</b>           | Universités Laval, McGill, de<br>Sherbrooke, de Montréal et<br>Concordia  | difficiles à repérer  | Université Paris I   |
| <b>GRIEA</b>          | Centre de recherche en calcul<br>appliqué<br>UQAH, UQAR, UQAT,<br>UQAM  | Colombie-Britannique  | Chine<br>France<br>Pologne   |
| <b>GRIR</b>           | UQAH, UQAR, UQAT<br>UQAM<br>Université Laval, de Montréal<br>et de Sherbrooke   | Université Wilfrid-Laurier<br>Queen's University<br>Toronto's University                  | difficiles à repérer   |
| <b>GRPV<br/>88-93</b> | Université Laval<br>UQAM  | Collège militaire de Kingsnton  | Bolivie<br>Aix Marseille   |
| <b>GRIPS</b>          | Université de Sherbrooke<br>Université Laval<br>École polytechnique<br>CERCA  | Université Nouveau-Brunswick<br>Université Colombie-<br>Britannique<br>Queen's University | Université Liège-Belgique<br>Université Poitiers-France<br>Université technique de<br>Budapest-Hongrie   |
| <b>GRPA</b>           | Institut Armand-Frappier<br>Université Laval  | difficiles à repérer  | difficiles à repérer   |
| <b>GRIP/M</b>         | Université Laval  | difficiles à repérer  | difficiles à repérer   |

Sources: Rapports annuels 1990-1991 à 1993-1994 • unités de recherche (GRPV: rapport annuel 1988-1993)

#### 4.3.3. La variable *Transfert et expertise*

D'après le modèle de référence, le troisième sous-ensemble des activités de recherche des professeurs-chercheurs se réfère aux travaux de recherche qu'ils exécutent "avec ou pour des acteurs extra-universitaires". Deux indicateurs sont plus spécifiquement évoqués sous cette rubrique. Il s'agit des activités de consultation et d'expertise et des activités de vulgarisation. Toutefois, quelques éléments supplémentaires sont apparus de bon aloi par rapport aux préoccupations de la présente étude. En fin de compte, il s'agit de décrire les collaborations

gouvernementales et celles qui mettent en cause des organisations privées de même que l'origine des contrats et commandites et en particulier de leur provenance régionale. Enfin, l'ouverture à la recherche d'organismes de la région est également considérée.

#### **4.3.3.1. Les collaborations gouvernementales et para-gouvernementales**

D'abord, un vaste réseau de collaborateurs gouvernementaux et para-gouvernementaux est mis à contribution dans la poursuite de l'activité de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi. Dans les faits, il est aisé de remarquer le caractère diversifié de ce flux de collaboration.

En effet, la contribution de multiples agences gouvernementales et para-gouvernementales du Québec ou du Canada présentes à l'échelon régional, national et international est observée et ce, dans un grand nombre de domaines. Entre autres, sont représentés le secteur des ressources incluant les mines, la forêt, l'hydro-électricité de même que l'agriculture et les pêcheries. Il en est de même des domaines des transports, de la santé et des affaires sociales ainsi que des communications et de l'environnement pour ne mentionner que ceux-là. Dans plusieurs cas, des instituts de recherche préoccupés des champs d'étude de ces secteurs d'activité sont également interpellés et ce, à l'échelon québécois ou canadien.

De même, les rapports annuels consultés mettent en évidence des collaborations soutenues avec des représentants de plusieurs pays disséminés à travers le monde et notamment en Amérique du Nord, en Europe, en Asie et en Afrique.

En fin de compte, le tableau 4.14 présenté ci-après permet d'un seul coup d'oeil de prendre connaissance avec cette réalité.

Tableau 4.14 : Collaborations gouvernementales et para-gouvernementales • Unités de recherche • UQAC • 1990-1994

| Unités        | Région 02                                      | Québec   | Canada  | Étranger   |
|---------------|--|--|---|--|
| CERM          | difficiles à repérer                           | CGQ<br>Min. ress. naturelles   | Centre canadien de<br>télétection<br>CGC, CGOC<br>CCEAC         | Chine<br>Côte-d'Ivoire<br>États-Unis<br>France                                   |
| IREP          | non mentionnée                                 | non mentionnée   | non mentionnée  | non mentionnée   |
| GRIEA         | difficiles à repérer                           | Hydro-Québec<br>Institut de recherche-<br>HQ<br>Cerca  | Transports Canada   | Chine (3)<br>U.S. Army<br>Association of<br>european airlines<br>Pologne, France |
| GRIR          | RRSSS-02<br>DSC-Roberval<br>CLSC-Saguenay-Nord | Ministère de la santé<br>et des affaires sociales  | DRHC<br>Ministère des<br>communications                         | difficiles à repérer   |
| GRPV<br>88-93 | MAPAQ-02                                       | Ministère des<br>ressources naturelles<br>Centre québécois de la<br>bio-masse<br>Secrétariat aux affaires<br>régionales<br>Environnement et<br>faune | BFDR-Qc<br>Service canadien des<br>forêts<br>Agriculture Canada | difficiles à repérer   |
| GRIPS         | difficiles à repérer                           | non mentionnée   | non mentionnée  | difficiles à repérer   |
| GRPA          | difficiles à repérer                           | Ministère du loisir, de<br>la chasse et de la<br>pêche   | Pêches et Océans  | difficiles à repérer   |
| GRIP/M        | difficiles à repérer                           | non mentionnée   | non mentionnée  | difficiles à repérer   |

Sources: Rapports annuels 1990-1991 à 1993-1994 • unités de recherche (GRPV: rapport annuel 1988-1993)

#### 4.3.3.2. Les collaborations d'organisations privées

Les collaborations d'organisations privées sont relativement nombreuses et elles ont également fait l'objet d'observations. Dans la très grande majorité des cas relevés, il s'agit d'organisations de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean et du Québec. Les collaborations s'exercent dans plusieurs domaines dont celui de l'agriculture, des ressources minérales, de l'aluminium, du bois ou de l'éducation par exemple. Ce constat laisse transparaître des

préoccupations régionales pour les travaux de recherche qui sont réalisés dans chacune des unités de recherche. Le tableau 4.15 résume la situation.

Tableau 4.15 : Collaborations d'organisations privées • Unités de recherche • UQAC 1990-1994

| Unités                      | Région 02   | Québec  | Canada               | Étranger   |
|-----------------------------|---|---|----------------------|--|
| <b>CERM</b>                 | Sécal: division des produits chimiques  | Cambior<br>Centre de technologie Noranda<br>Corporation minière Métall<br>Minnova<br>Ressources MSV<br>Mir télédétection Inc.<br>Serem Québec | difficiles à repérer | difficiles à repérer                                       |
| <b>IREP</b>                 | difficiles à repérer  | difficiles à repérer  | difficiles à repérer | Centre d'ethnologie française                              |
| <b>GRIEA</b>                | Secal   | Société Pétromont   | Instrumar-T-N.       | France: SPCA<br>USA (7 org.)                               |
| <b>GRIR</b>                 | Syndicat des producteurs de bois<br>Société sylvicole-Saguenay<br>Cégep d'Alma<br>MAPAQ-02  | difficiles à repérer  | difficiles à repérer | difficiles à repérer                                       |
| <b>GRPV</b><br><b>88-93</b> | Abitibi-Price<br>Donohue<br>Syndicat des prod. de bois<br>Produits forestiers Alliance<br>Stone-Consol<br>Coop forestière Ferland-Boileau<br>Donohue St-Félicien<br>Coop forestière Girardville<br>Lemieux, Côté, Marcotte et associés<br>Serres coopérative de Guyenne | CFL-QC<br>Lignines REED<br>Papetière Reed<br>Lépine, produits sanitaires<br>Syndicat des producteurs de bleuets du Québec                     | difficiles à repérer | difficiles à repérer                                       |
| <b>GRIPS</b>                | STAS (Société de technologie de l'aluminium-Chic<br>CPA-Jonquière   | SECAL-Énergie électrique QC<br>Centre de technologie Noranda-Montréal   | difficiles à repérer | Alcan int.<br>France, Vienne<br>Australie<br>Hongrie, Inde |
| <b>GRPA</b>                 | Aquiculture Manicouagan-Saguenay<br>RSA-Alma  | difficiles à repérer  | difficiles à repérer | Centre de recherche océanologique-Abidjan                  |
| <b>GRIP/M</b>               | Cégep de Jonquière<br>Cégep de Chicoutimi<br>CSR Lac-St-Jean  | Institut des sourds-Charlebourg<br>Centre de l'ouïe et de la parole-QC  | difficiles à repérer | difficiles à repérer                                       |

Sources: Rapports annuels 1990-1991 à 1993-1994 • unités de recherche (GRPV: rapport annuel 1988-1993)

Peu d'exemples canadiens ont été relevés, ce qui ne signifie pas qu'ils existent en si faible quantité. Ce commentaire s'applique d'ailleurs aux collaborations étrangères dont la fréquence est vraisemblablement plus élevée mais simplement difficile à repérer dans les sources d'information consultées.

#### **4.3.3.3. L'origine des contrats et commandites**

Dans cette perspective d'appréhension des activités de consultation et d'expertise, les contrats et commandites qui sont réalisés par les chercheurs de l'Université du Québec à Chicoutimi sont un indicateur d'intérêt à l'égard de l'expertise qu'ils représentent pour leur milieu. En revanche, puisqu'aucune information n'a été décelée relativement à la nature des contrats et commandites octroyés, cette dimension ne sera pas commentée.

Il a déjà été établi précédemment que le financement total de la recherche qui s'effectue à l'Université du Québec à Chicoutimi en 1993-1994 s'élève à 6 376 602 \$. La part du financement total provenant de contrat et de commandites représente pour cette même année 18,5% du total car elle représente 1 183 742 \$. Les contrats proviennent d'organismes gouvernementaux québécois et canadiens, de sociétés à but lucratif et à but non lucratif, d'institutions de santé et d'enseignement de même que d'organismes étrangers.

Le portrait suivant résume la situation pour 1993-1994 en ce qui concerne les contrats et commandites émanant de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean et d'ailleurs au Québec et au Canada. Ainsi, les sociétés à but lucratif viennent en tête de liste (32%) suivis des organismes étrangers (24,5%), des organismes gouvernementaux canadiens (23,9%) et québécois (9,5%). Les sociétés à but non lucratif de même que les institutions de santé et d'enseignement atteignent respectivement des proportions de 3,8%, 4,6% et 2,1%.

En définitive, tel que le met en évidence le tableau 4.16 qui suit, plusieurs groupements d'organismes expriment une demande pour l'expertise des chercheurs de l'Université du Québec à Chicoutimi en 1993-1994.

Tableau 4.16 : Groupement • Organismes pourvoyeurs • Contrats et commandites • UQAC • 1993-1994

| <b>Catégories d'organismes</b>       | <b>Montant</b>      | <b>Pourcentage</b> |
|--------------------------------------|---------------------|--------------------|
| Organismes gouvernementaux québécois | 131 211 \$          | 9,5%               |
| Organismes gouvernementaux canadiens | 282 795             | 23,9%              |
| Sociétés à but lucratif              | 377 982             | 32%                |
| Sociétés à but non lucratif          | 44 691              | 3,8%               |
| Institutions de santé                | 54 100              | 4,6%               |
| Institutions d'enseignement          | 2 500               | 2,1%               |
| Organismes étrangers                 | 290 463             | 24,5%              |
| <b>Total</b>                         | <b>1 183 742 \$</b> | <b>100%</b>        |

Sources: UQ (1995) *La recherche subventionnée et commanditée à l'Université du Québec.*

#### 4.3.3.4. La provenance régionale des contrats et commandites

Par ailleurs, il est certes pertinent d'observer la demande d'expertise universitaire régionale. Celle-ci émane des organismes, organisations publiques et privées du territoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Elle est repérée par le biais du financement déclaré d'activités de recherche à l'Université du Québec à Chicoutimi telle que rapporté par UQ (1995) aux pages 158 à 160 et ce, pour l'année budgétaire 1993-1994.

Ainsi, en 1993-1994, 9 contrats et commandites sont tributaires d'organisations du Saguenay ou du Lac-St-Jean toutes catégories confondues. Ils représentent 14,1% du total de cette source de financement et plus de 32% du financement total que ces acteurs socio-économiques régionaux fournissent à l'effort de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi. Le tableau 4.17 de la page suivante rapporte ce constat.

Tableau 4.17 : Proportions régionales • Financement par contrats et subventions • 1993-1994

| <b>Indicateurs</b>  | <b>Contrats (n)</b> | <b>Subventions (n)</b> | <b>Total</b>      |
|---|---------------------|------------------------|-------------------|
| Nombre  | 9                   | 12                     | 21                |
| Montant<br>(Proportion par rapport au total des<br>Contrats et Subventions) | 167 013<br>(14,1%)  | 347 024<br>(6,7%)      | 514 037<br>(8,1%) |

Sources: UQ (1995) *La recherche subventionnée et commanditée à l'Université du Québec.*

En revanche, les organisations saguenéennes et jeannoises subventionnent une part moindre de la recherche qui s'effectue à l'Université du Québec à Chicoutimi. Ainsi, les 12 subventions que les organisations régionales ont versé aux groupes de recherche ou aux chaires de recherche régionales en 1993-1994 représentent 6,7% du total des subventions déclarées par l'université régionale. De plus, le total de la part régionale du financement s'élève à 8,1% du financement total pour la même année de référence.

En contrepartie, la répartition du financement régional de la recherche par catégories d'organisations fait ressortir le fait que les sociétés à but lucratif du Saguenay—Lac-Saint-Jean s'accaparent 77,8% du total régional du financement de la recherche. Le tableau 4.18 fait état de la situation.

Tableau 4.18 : Financement régional de la recherche • Par catégorie d'organisations • 93-94

| <b>Catégories d'organisations</b> | <b>Montant</b>   | <b>Pourcentage</b> |
|-----------------------------------|------------------|--------------------|
| Sociétés à but lucratif           | 399 977          | 77,8%              |
| Sociétés à but non lucratif       | 24 060           | 4,7%               |
| Institutions de santé             | 45 000           | 8,8%               |
| Institutions d'enseignement       | 45 000           | 8,8%               |
| <b>Total</b>                      | <b>514 037\$</b> | <b>100%</b>        |

Sources: UQ (1995a) *La recherche subventionnée et commanditée à l'Université du Québec.*

#### 4.3.3.5. Financement de la recherche • Sociétés régionales à but lucratif et non lucratif

Quelques sociétés à but lucratif et à but non lucratif du Saguenay et du Lac-St-Jean ont eu recours aux services de chercheurs de l'université régionale en 1993-1994. En effet, le tableau 4.19 résume la situation à cet égard.

Tableau 4.19 : Financement de la recherche • Sociétés à but lucratif et non lucratif du Saguenay—Lac-Saint-Jean • 1993-1994

| <b>Sociétés<br/>(Localisation géographique)</b>                            | <b>Contrats<br/>(n)</b> | <b>Subventions<br/>(n)</b> | <b>Total</b>      |
|--|-------------------------|----------------------------|-------------------|
| <b>Sociétés à but lucratif</b>   |                         |                            |                   |
| Abitibi-Price Inc.<br>(Saguenay et Lac-St-Jean)                            |                         | 100 000 (1)                | <b>100 000</b>    |
| Alcan Aluminium Ltée<br>(Saguenay et Lac-St-Jean)                          | 3 000 (1)               | 142 024 (2)                | <b>198 635</b>    |
| Bleuétière Senco<br>(Lac-St-Jean)  | 4 400 (1)               |                            | <b>4 400</b>      |
| Donohue Inc<br>(Lac-St-Jean)   |                         | 50 000 (1)                 | <b>50 000</b>     |
| Ressources Orléans inc.<br>(Lac-St-Jean)                                   | 10 642 (1)              |                            | <b>10 642</b>     |
| RSA Consultants<br>(Lac-St-Jean)   | 26 300 (1)              |                            | <b>26 300</b>     |
| Sécal (Saguenay et Lac-St-Jean)  | 53 611 (2)              |                            |                   |
| Société de technologie de<br>l'aluminium du Saguenay<br>(Saguenay)         |                         | 10 000 (1)                 | <b>10 000</b>     |
| <b>Sociétés à but non lucratif</b>   |                         |                            |                   |
| Conseil des Montagnais du Lac-<br>St-Jean (Lac-St-Jean)                    | 7 140 (1)               |                            | <b>7 140</b>      |
| Syndicat des producteurs de<br>bleuets (Saguenay—Lac-Saint-<br>Jean)       | 16 920 (1)              |                            | <b>16 920</b>     |
| <b>Total</b>   | <b>122 013 \$</b>       | <b>302 024 \$</b>          | <b>469 037 \$</b> |
| <b>Proportion du total<br/>régional du financement de<br/>la recherche</b> | <b>73,05 %</b>          | <b>87,03 %</b>             | <b>91,24 %</b>    |

Sources: UQ (1995) *La recherche subventionnée et commanditée à l'Université du Québec.*

Les organisations à but lucratif et à but non lucratif s'accaparent plus de 73 % des contrats et commandites régionaux totaux alors que cette proportion est de 87,03% dans le cas des subventions versées par des régionaux. Il est approprié de noter la répartition géographique de ces organisations autant situées au Saguenay qu'au Lac-St-Jean. De même, les industries majeures régionales sont présentes. C'est le cas notamment d'organisations du domaine de l'agriculture, du bois et de sa transformation, de l'aluminium et de sa transformation, des mines et en particulier de la wollastonite.

#### ***4.3.3.6. Financement de la recherche • Organisations gouvernementales et para-gouvernementales du Saguenay—Lac-Saint-Jean***

En matière de financement de la recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi, quelques organisations publiques et para-publiques du Saguenay—Lac-Saint-Jean sont de la partie.

Les contrats et commandites qui leur sont attribuables s'élèvent à 45 000 \$ et un montant équivalent est également observable en ce qui concerne les subventions. Les contrats et commandites dont elles sont à l'origine représentent près de 30 % du total régional du financement de la recherche alors que cette proportion s'établit à 13 % dans le cas des subventions et 17,5 % en ce qui a trait au financement total.

Dans les faits, il y a lieu de signaler que ces organisations publiques et para-publiques interviennent majoritairement dans le domaine de la santé et de l'éducation et sont surtout localisées au Saguenay.

Le tableau 4.20 présenté à la page suivante résume ces observations.

Tableau 4.20 : Financement de la recherche • Organisations gouvernementales et para-gouvernementales du Saguenay — Lac-Saint-Jean • 1993-1994

| <b>Sociétés</b><br>(Localisation géographique)   | <b>Contrats (n)</b> | <b>Subventions (n)</b> | <b>Total</b>     |
|--|---------------------|------------------------|------------------|
| <b>Institutions de santé</b><br>Régie régionale de la santé et des services sociaux Saguenay — Lac-Saint-Jean (Saguenay) | 45 000 (1)          |                        | <b>45 000</b>    |
| <b>Institutions d'enseignement</b><br>Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (Saguenay)        |                     | 25 000 (3)             | <b>25 000</b>    |
| CERII (Saguenay)   |                     | 5 000 (2)              | <b>5 000</b>     |
| Centre québécois de formation aéronautique (Saguenay)  |                     | 5 000 (1)              | <b>5 000</b>     |
| Collège de Jonquière (Saguenay)  |                     | 10 000 (1)             | <b>10 000</b>    |
| <b>Total</b>   | <b>45 000\$</b>     | <b>45 000 \$</b>       | <b>90 000 \$</b> |
| <b>Proportion du total régional du financement de la recherche</b>   | <b>26,9 %</b>       | <b>13 %</b>            | <b>17,51 %</b>   |

Sources: UQ (1995) *La recherche subventionnée et commanditée à l'Université du Québec.*

Soit dit en passant, un examen attentif de la référence citée plus haut montre qu'une seule des organisations du Saguenay — Lac-Saint-Jean identifiées sous cette rubrique a octroyé des contrats ou commandites à d'autres constituantes du réseau de l'Université du Québec.

#### **4.3.3.7. Ouverture à la recherche d'organismes • Région 02**

Sous cette rubrique, il s'agit de constater l'ouverture faite par des organisations du milieu vis-à-vis la réalisation de l'activité scientifique conduite par les unités de recherche de l'université régionale. La forme de collaboration qui est alors généralement consentie consiste par exemple soit à donner accès à des données vitales pour l'activité de recherche du groupe

ou encore à participer activement aux délibérations d'unités de recherche associées à l'université régionale. Le tableau 4.21 présenté ci-après est plus explicite sur ce point.

Tableau 4.21 : Collaboration autre que financière • Organisations du Saguenay—Lac-Saint-Jean • 1993-1994

| Unités                | Organisations privées à but lucratif  | Organismes sans but lucratif  | Organisations publiques et parapubliques  |
|-----------------------|---|---|---|
| <b>CERM</b>           | SECAL   |   |   |
| <b>IREP</b>           |   | Société généalogique du Saguenay<br>Société historique du Saguenay<br>Archives Nationales du Québec à Chicoutimi<br>L'Évêché de Chicoutimi  | Greffes Chicoutimi, Alma, Roberval<br>Bureaux d'enregistrement: Chicoutimi, Alma, Roberval<br>RRSS-02<br>Cégep de Chicoutimi<br>Hopital de Chicoutimi     |
| <b>GRIR</b>           |   | Syndicat des producteurs de bois-02<br>Société sylvicole du Saguenay<br>Mashteuiaish-musée amérindien de Pointe-Bleue;<br>Service éducatif du Conseil de bande<br>Réseau de l'intersyndicale-02 | 4 Cégeps-02<br>MAPAQ-02<br>Parcs-Canada<br>CLSC LeNorrois<br>Laterrière<br>DSC-Roberval<br>Bégin, L'Ascension<br>Rivière-Éternité<br>St-François de Sales |
| <b>GRPV<br/>88-93</b> | Abitibi-Price<br>Produits forestiers<br>Alliance<br>Stone-Consol<br>Donohue St-Félicien<br>CFL-QC | Syndicat des producteurs de bois-02<br>Coop forestière Ferland-Boileau<br>Serres coopérative de Guyenne?<br>Coop forestière Girardville<br>Syndicat des producteurs de bleuets-Qc               |   |
| <b>GRIPS</b>          | SECAL-EEQ<br>STAS-Chic<br>CPA-Jonquière<br>CRDA   | CQRDA   |   |
| <b>GRPA</b>           | RSA-Alma  | Aquiculture Manicouagan<br>Saguenay   | MLCP-02   |
| <b>GRIP/M</b>         |   |   | Cégep de Jonquière<br>CRS Lac-St-Jean   |

Sources: Rapports annuels 1993-1994 • unités de recherche (GRPV: rapport annuel 1988-1993)

Dans les faits, au moins onze organisations privées à but lucratif, seize organismes sans but lucratif de même que seize organisations publiques et parapubliques représentant un très grand nombre de secteurs de la structure économique régionale ont collaboré de près ou de

loin à l'activité de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année budgétaire 1993-1994. Entre autres, les organismes sans but lucratif sont préoccupés de généalogie et d'histoire ou d'activité muséale, du bois, d'aquiculture ou du bleuets. Enfin, les organisations publiques et parapubliques concernées sont généralement associées au domaine municipal, à la justice, à la santé ou à l'éducation.

#### **4.3.3.8. La vulgarisation de l'activité scientifique**

Les activités de vulgarisation font elles aussi partie des activités de recherche des professeurs-chercheurs selon le modèle de référence. À ce sujet, les rapports annuels de chacune des entités de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi ne sont pas tous aussi explicites. Cependant, quelques initiatives ont été relevées en cette matière pour l'année 1993-1994. Il y a lieu de signaler qu'un intérêt particulier a été porté à l'égard des initiatives qui ont été relevées au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

En particulier, le rapport annuel 1993-1994 du CERM est éloquent en matière de vulgarisation dans les écoles de la région ou dans le milieu. Ainsi, cet organisme est à l'origine de l'organisation d'excursions géologiques, de conférences et de la tenue d'un club vacances au primaire et secondaire. De même, des chercheurs de cette unité ont été associés à une conférence prononcée au club local d'astronomie de même qu' à la tenue d'un cours d'initiation à la prospection avec le Fonds minier du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Quant à l'IREP, le rapport annuel de l'année 1993-1994 rapporte qu'il a tenu une journée portes ouvertes au Saguenay—Lac-Saint-Jean en 1993.

#### **4.4. Les impacts de la recherche à l'Université du Québec à Chicoutimi**

Godin (1997) recommande finalement de faire porter l'appréciation de la recherche universitaire sur une dernière série de traitement des données c'est-à-dire les impacts de la recherche. Deux sous-ensembles se dégagent ici à savoir l'impact scientifique proprement dit ainsi que les impacts socio-économiques incluant un volet culturel et politique. Toutefois, l'auteur du modèle de référence émet une mise en garde contre les difficultés actuelles de mesure associées aux dimensions sociales, politiques et culturelles en raison de l'absence d'indicateurs standards et acceptés. Par exemple, l'impact économique prévoit de mesurer le taux d'emploi régional des diplômés des études supérieures ainsi que les citations de la recherche dans les brevets. Cependant, aucune information n'est disponible à ce jour concernant ces indicateurs. De même, Godin suggère également que l'impact culturel pourrait se fonder sur une appréciation de la maîtrise des connaissances scientifiques. Toutefois, il est évident que tout reste à faire à ce niveau au même titre d'ailleurs que l'impact social et politique. En conséquence, seul l'impact scientifique sera commenté ici en référence aux travaux de Godin. Par ailleurs, quelques pistes sont suggérées en regard de l'impact socio-culturel et politique.

##### **4.4.1. La variable *Impact scientifique***

Le modèle de référence interpelle trois indicateurs : les citations, les reconnaissances ou les prix et distinctions ainsi que le rayonnement international qui s'incarne dans l'attraction de post-doctorants étrangers et les invitations à l'étranger. Dans le contexte de la présente étude, il y a lieu de rappeler que l'observation documentaire a été retenue en excluant dès lors la consultation de banque de données dédiées à la compilation d'indicateurs de la recherche universitaire telles que les citations par exemple. En conséquence, étant donné l'information disponible à même les rapports annuels des unités de recherche, quelques indicateurs sont

commentés ici à savoir la reconnaissance de la communauté scientifique de même que le rayonnement sous diverses formes.

#### 4.4.1.1. La reconnaissance de la communauté scientifique

Il s'agit ici de dénombrer ou repérer les prix et distinctions honorifiques dont ont fait l'objet les unités de recherche ou leurs membres. Il a été relativement facile d'obtenir des faits relativement à cet indicateur. Le tableau 4.22 fait état des données obtenues en cette matière à partir de l'observation systématique des rapports annuels des années 1990 à 1994 de chacune des unités de recherche.

Tableau 4.22 : Honneurs et mérites • Membres des unités de recherche • 1990-1994

| Unités                | Reconnaisances scientifiques répertoriées  |
|-----------------------|--|
| <b>CERM</b>           | 1994: Médaille William Harvey -Gross remise à Sara-Jane Barnes<br>Décernée par la Division des Gires minéraux de l'Association géologique du Canada pour souligner l'excellence des contributions d'un jeune chercheur en géologie économique.   |
| <b>IREP</b>           | 1993: Gérard Bouchard, prix Léon-Gérin (pour les sciences sociales) du scientifique francophone de l'année du Gouvernement du Québec<br><br>1993: Mérite scientifique régional décerné à Jean Mathieu<br><br>1991-1992: Prix du Scientifique francophone canadien de l'année décerné à Gérard Bouchard par la Société Radio-Canada<br><br>1992: SOREP Prix du Centre de recherche de l'année du FCAR |
| <b>GRIEA</b>          | 1992-1993: Farzaneh et Laforge. Prix du meilleur article scientifique de OSOPE parmi 450 communications provenant de 40 pays   |
| <b>GRPV<br/>88-93</b> | 1989: Prix de la meilleure innovation Carrefour de la recherche forestière   |
| <b>GRIPS</b>          | 1992: Prix du meilleur article de l'ICM en 1991  |

Sources: Rapports annuels 1990-1991 à 1993-1994 • unités de recherche (GRPV: rapport annuel 1988-1993)

Ainsi, selon l'information qu'il a été possible d'extraire des sources de données consultées, plusieurs unités de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi ont vu honorer un ou quelques-uns de leurs membres pour la qualité de leur apport scientifique. En

résumé, au début de la décennie qui s'achève, deux distinctions ont été accordées à des unités de recherche, quatre mérites sont décernés à trois chercheurs afin de souligner l'excellence de leur travail et deux prix sont octroyés pour deux articles scientifiques jugés remarquables.

#### **4.4.1.2. L'attraction de post-doctorants étrangers**

En ce qui concerne l'indicateur attraction de post-doctorants étrangers, la documentation consultée recense six individus en 1993-1994. Ainsi, l'équipe de recherche du GRIEA et du GRIPS comptent chacun trois chercheurs post-doctoraux. Dans le cas du GRIPS, Gagnon (1995) rapporte qu'ils proviennent de la France.

#### **4.4.1.3. Le rayonnement au Québec et au Canada**

D'après les informations colligées, plusieurs représentations ont été faites au cours des années 1990 à 1994 au Québec et au Canada par des membres des unités de recherche observées.

En somme, il est aisé de constater que la plupart des régions administratives du Québec ont fait l'objet de représentations de membres des unités de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi. Quant aux représentations faites ailleurs au Canada, elles s'étalent d'un océan à l'autre. Il serait certes d'intérêt de noter les occurrences de ces représentations ou encore les objets liés à ces déplacements. Toutefois, constituer de tels indicateurs s'est avéré impossible en raison de l'ampleur de la tâche.

Le tableau 4.23 de la page suivante bien que non exhaustif il va sans dire, est tout de même explicite quant à l'intérêt qui est porté hors de la région à l'égard des connaissances produites ici.

Tableau 4.23 : Rayonnement national • Unités de recherche • UQAC • 1990-1994

| <b>Unités</b>               | <b>Québec</b>  | <b>Canada</b>   |
|-----------------------------|--|---|
| <b>CERM</b>                 | Montréal, Val d'or   | Waterloo, Bathurst  |
| <b>IREP</b>                 | Québec   | difficile à repérer   |
| <b>GRIEA</b>                | Montréal, Varennes   | Edmonton, Ottawa, Terre-Neuve   |
| <b>GRIR</b>                 | Bromont, Rimouski, Trois-Rivières<br>Valleyfield, Montréal, Ste-Foy                      | Edmunston, Ottawa   |
| <b>GRPV</b><br><b>88-93</b> | Ste-Foy, Montréal, Québec,<br>Abitibi-Témiscamingue, Rimouski<br>Sherbrooke, Baie-Comeau | Frédéricton, Saskatoon<br>Nouveau-Brunswick, Colombie-Britannique<br>Toronto, Frédéricton |
| <b>GRIPS</b>                | Montréal, Québec, Sherbrooke   | Toronto   |
| <b>GRPA</b>                 | Rimouski, Sherbrooke, Montréal   | Terre-neuve   |
| <b>GRIP/M</b>               | Montréal, St-Jean-sur-Richelieu<br>Sherbrooke, Québec                                    | Ottawa, Toronto, Vancouver, Halifax   |

Sources: Rapports annuels 1990-1991 à 1993-1994 • unités de recherche (GRPV: rapport annuel 1988-1993)

#### **4.4.1.4. Le rayonnement à l'étranger**

Il importe de noter que le relevé qui a été effectué des destinations étrangères est lui aussi partiel. En effet, il s'agissait là d'un travail très fastidieux dans certains cas car il fallait très souvent inférer cette information de différentes sections du rapport annuel. En conséquence, les destinations qui sont exposées dans le tableau 4.24 de la page suivante ne prétendent pas faire le tour de la question. Plutôt, elles visent essentiellement à illustrer par des échantillons le rayonnement international effectif des chercheurs des unités de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi. Dans l'ensemble, entre 1990 et 1994, le rayonnement international des chercheurs des unités de recherche de l'université régionale s'incarne minimalement à tout le moins par des séjours en Amérique du Nord, en Europe, en Afrique, en Océanie et en Asie.

Tableau 4.24 : Rayonnement international • Unités de recherche • UQAC • 1990-1994

| <b>Unités</b>         | <b>Destinations étrangères</b>  |
|-----------------------|---|
| <b>CERM</b>           | Orléans, Baltimore, France, Russie, Danemark, Australie, Arizona  |
| <b>IREP</b>           | Baltimore   |
| <b>GRIEA</b>          | Chicago, Denver, Atlantic City, Postdam, Brained, Pocono, Arlington, San Francisco, Japon, Australie (2), Hongrie, France                       |
| <b>GRIR</b>           | Lyon, France, Chine, Paris  |
| <b>GRPV<br/>88-93</b> | Suède (2), Suisse, Digne-les-bains-(Fr.), Lyon, Rwanda, Texas, Japon, Caroline du Nord et du Sud, Bordeaux                                      |
| <b>GRIPS</b>          | USA: San Francisco, Denver, Buffalo, Syracuse, Albuquerque<br>Vienne, Budapest, Bratislava, France, Espagne, Swansea, Belgique, Indc, Australie |
| <b>GRPA</b>           | Côte d'Ivoire, Italie, Trinidad, France   |
| <b>GRIP/M</b>         | Phoenix, Belgique, Bordeaux, Paris (2), Luxembourg, Espagne   |

Sources: Rapports annuels 1990-1991 à 1993-1994 • unités de recherche (GRPV: rapport annuel 1988-1993)

#### **4.4.2. La variable *Impact socio-culturel et politique***

Il a déjà été mentionné que l'état actuel des connaissances scientifiques ne permet pas l'appréhension systématique de plusieurs catégories d'impacts. Par contre, il n'en demeure pas moins que la présente étude a également fourni l'occasion de constater que l'Université du Québec à Chicoutimi est un acteur socio-culturel et politique du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

C'est le cas notamment lorsque les membres de son personnel s'impliquent dans divers organismes du milieu. Il en est de même lorsqu'il s'agit de poser des gestes concrets d'actualisation de la volonté politique institutionnelle d'assurer le développement des ressources qu'elle juge nécessaires à la mise en oeuvre du volet recherche de sa mission fondamentale.

#### **4.4.2.1. L'implication au sein d'organismes 02•Membres du personnel**

Plusieurs organisations publiques, para-publiques ou collectives du Saguenay—Lac-Saint-Jean fournissent aux intervenants de l'Université du Québec à Chicoutimi des occasions privilégiées d'influence socio-culturelle. À cet égard, un document émanant de l'Université du Québec à Chicoutimi, produit en 1997 et intitulé *Relevé sommaire des alliances conclues par l'UQAC avec d'autres partenaires* est éloquent.

On y apprend d'abord que des professeurs et autres membres du personnel siègent au conseil d'administration des cégeps de la région, d'organismes de services sociaux et de santé, de musées, de corporations de développement telles Soccrent et Amisk. De même, des intervenants de l'université régionale sont membres d'organismes scientifiques de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Certains sont impliqués dans l'Expo-science régionale, le Mérite scientifique régional et le Conseil régional du loisir scientifique et d'autres l'ont fait au sein de la Commission Nicolet sur le déluge du Saguenay. D'autre part, des organismes socio-culturel bénéficient de la présence de représentants de l'Université du Québec à Chicoutimi. Il s'agit entre autres, du Conseil régional de la culture et de la Biennale du dessin, de l'estampe et du papier. Finalement quelques productions artistiques régionales à grand déploiement ont été produites par des représentants de l'université régionale avec son concours. C'est le cas entre autres, de la *Fabuleuse histoire d'un royaume* et du *Tour du monde de Jos Maquillon*. En définitive, ces exemples sont annonciateurs d'une influence socio-culturelle certaine mais dont l'ampleur reste à déterminer.

#### **4.4.2.2. L'implication de l'UQAC• Planification stratégique régionale**

Finalement, l'exercice de planification stratégique régionale est éloquent en matière d'influence politique car les deux dernières rondes fournissent des exemples concrets de la

présence de l'Université du Québec à Chicoutimi sur l'échiquier politique régional. Il faut percevoir ces initiatives comme des opportunités pour l'université régionale de supporter ou d'accroître son effort de recherche ou de la bonifier.

Par exemple, l'*Entente-cadre 1991-1996* signée par le Gouvernement du Québec et la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean (représentée par le Conseil Régional de Concertation et de Développement-02) incluait trois projets auxquels était associée de près ou de loin l'Université du Québec à Chicoutimi. Ainsi, le Groupe de Recherche sur la Productivité Végétale (GRPV) se faisait le promoteur au nom de l'université régionale du projet de Consortium de Recherche sur la forêt boréale; le Centre d'Études sur les Ressources Minérales (CERM) était le promoteur du projet d'amélioration technologique de la microsonde électronique Alcan; l'Université du Québec à Chicoutimi était le promoteur du projet de Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA).

Plus récemment, l'université régionale a semblé intensifié sa présence au niveau politique et ce, dans la démarche du dernier exercice de planification stratégique. En plus de voir deux membres de son personnel siéger au comité aviseur de la démarche, neuf autres de ses représentants étaient impliqués en 1994 au sein de six des onze comités d'experts sectoriels mis sur pied<sup>17</sup>. De ce fait, il est possible d'inférer l'idée que l'université régionale est considérée comme un interlocuteur régional crédible dans les secteurs du développement industriel et de l'innovation technologique, de l'éducation, de la forêt, de l'aluminium, de la recherche-développement et des ressources minérales et les mines. Plus tard dans la démarche de planification stratégique, soit en 1995, l'institution initiait directement ou indirectement maints projets de développement de la recherche dans les créneaux qu'elle a développés au fil des années. En effet, l'institution propose ses services comme maître

---

<sup>17</sup>CRCD-02 (1994)

d'oeuvre de plus de quinze projets en plus de collaborer à titre de partenaire à la mise en oeuvre d'une trentaine d'autres projets dans un grand nombre de secteurs de la structure économique régionale.

En résumé, l'effort de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année budgétaire 1993-1994 vient d'être circonscrit de manière relativement exhaustive à la lumière des enseignements du modèle de référence. Ce tour d'horizon a permis de cerner systématiquement les ressources mises à contribution dans cet effort, les activités qui sont dès lors mises en oeuvre par les chercheurs ainsi que quelques-uns des produits régionaux qui résultent des travaux qui sont menés à l'université régionale. Enfin, quelques pistes relatives aux impacts actuellement mesurables de la recherche universitaire sont également proposées. Il s'agit maintenant de confronter ces résultats avec la proposition sous-jacente à cette étude concernant l'ampleur de l'effort de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi et son incidence au Saguenay—Lac-Saint-Jean. C'est précisément l'objet de la section suivante.

## **L'analyse des résultats**

Le recours au modèle de référence de Godin (1997) relativement aux variables et indicateurs de la recherche universitaire est significatif en regard de la problématique soulevée ici. Celui-ci permet de mettre en évidence le fait que l'Université du Québec à Chicoutimi par l'entremise de la mise en oeuvre de la spécificité de sa mission, est véritablement un acteur économique, socio-culturel et politique majeur de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. En effet, plusieurs indicateurs ont été systématiquement constitués sur la base des sources documentaires consultées. Conformément aux attentes exprimées au point de départ, quelques ajouts résultent d'une lecture plus personnelle de la contribution de l'Université du Québec à Chicoutimi sur le développement de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. À prime abord, il y a lieu de rappeler ici la proposition de recherche formulée antérieurement afin d'être en mesure de commenter l'apport des données de la présente étude à l'égard de ses objectifs. Ainsi, cette démarche de recherche se fonde sur une proposition en deux parties laquelle se présente comme suit:

L'effort de recherche produit par l'Université du Québec à Chicoutimi dans le cadre de sa mission fondamentale est considérable tant du point de vue quantitatif que du point de vue des connaissances qu'il produit sur le milieu ou qui y sont transférées;

et il en résulte une influence socio-économique et culturelle substantielle sur le développement de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean .

C'est une réponse partielle à cette proposition de recherche qui résulte de l'étude qui a été réalisée et dont le présent mémoire rend compte. En effet, il apparaît que les données colligées permettent de porter un jugement éclairé sur la première partie de cette proposition.

C'est le cas pour la dimension économique de l'influence exercée par l'institution sur le développement du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Par contre, quelques réserves s'imposent quant à l'importance de l'influence socio-culturelle et politique qui est exercée par l'institution sur le développement de sa collectivité de référence. Cela s'explique par les limites qui ont été évoquées précédemment et qui sont associées à la disponibilité des connaissances actuelles sur cette question de la mesure des impacts produits par une institution d'enseignement universitaire. En fin de compte, il est difficile de statuer hors de tout doute quant à l'ampleur de l'incidence effective constatée de la recherche universitaire sur le développement socio-culturel de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Afin de mieux circonscrire tous les aspects informatifs que fournit l'analyse des résultats à l'égard de la proposition de recherche, il convient de passer brièvement en revue les enseignements qui résultent du traitement des données. Deux phases sont proposées. La première reprend la portée régionale de chacune des quatre catégories de variables traitées. La seconde situe les leçons de l'étude par rapport à la contribution de l'Université du Québec à Chicoutimi à la dynamique du développement endogène au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

### **5.1. La portée régionale de la recherche universitaire**

Des enseignements significatifs résultent de l'application du modèle de référence. Ils concernent la portée régionale des intrants de la recherche universitaire, de ses extrants, de ses activités de même que ses impacts.

#### **5.1.1. La portée régionale des intrants de la recherche universitaire**

Les ressources que l'Université du Québec à Chicoutimi consacre à la recherche sont substantielles et ce tant au plan financier, humain que matériel. Il faut reconnaître là un apport économique considérable pour la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

En premier lieu, il a été mis en évidence que des ressources financières importantes sont mises en cause et il a été signalé que l'institution était un acteur régional majeur en termes d'infrastructures consacrées à la recherche au Saguenay — Lac-Saint-Jean.

Deuxièmement, l'effort de recherche considérable qui est déployé au sein de l'institution s'appuie sur un capital humain spécialisé dans plusieurs domaines à haute valeur ajoutée de la structure économique du Saguenay — Lac-Saint-Jean. Près de cent-cinquante personnes sont directement impliquées dans les nombreux projets de recherche de l'institution pour l'année budgétaire 1993-1994. Tous ces professeurs, professionnels et assistants de recherche pourraient certes difficilement exercer ce type d'emploi au sein d'une autre institution régionale. Car il y a tout de lieu de croire qu'aucune institution publique ou para-publique régionale offre de telles opportunités de carrières dans les domaines de recherche qui sont ceux de l'Université du Québec à Chicoutimi. De plus, très peu d'organisations privées ou collectives du territoire sont actives dans le secteur de la recherche fondamentale et appliquée.

Enfin, s'il est évident que les sommes affectées aux immobilisations associées aux travaux de recherche sont importantes en constituant ainsi un apport économique qui a déjà été commenté, la qualité de l'équipement bien que peu documentée, permet l'actualisation de l'effort de recherche. Cette dimension qualitative des infrastructures de recherche est susceptible de représenter un facteur d'attraction de chercheurs post-doctoraux en plus de générer des transferts de connaissance fructueux au milieu.

En définitive, le tableau 5.1 présenté ci-après résume les constats qui s'imposent à l'égard de chacun des indicateurs relatifs aux variables associées aux intrants de la recherche universitaire. Ils sont mis en rapport avec les sphères d'influence qui leur sont spécifiques et qui ont été constatées à divers degrés au Saguenay — Lac-Saint-Jean.

Tableau 5.1 : Sommaire<sup>18</sup>: • Portée régionale • Intrants de la recherche universitaire • UQAC

| <b>Variables</b>       | <b>Indicateurs</b>  | <b>Sphères d'influence</b>   | <b>Retombées régionales<br/>Commentaire</b>                              |
|------------------------|---|------------------------------|--|
| Financement            | Subventions de recherche                                  | Économique                   | Apport mesuré par l'étude  |
|                        | Contrats et commandites                                   |                              |  |
|                        | <i>Financement total</i>                                  |                              |  |
|                        | <i>Financement de la recherche par unité de recherche</i> |                              |  |
| Personnel de recherche | Professeurs-chercheurs de l'institution                   | Économique<br>Socio-culturel | Apport économique confirmé<br>Apport socio-culturel effectif à confirmer |
|                        | Professeurs-chercheurs des unités de recherche            |                              |  |
|                        | <i>Ratio institutionnel Projets/Chercheurs</i>            | Économique                   | Apport économique confirmé   |
|                        | <i>Ratio par unité de recherche Projets/Chercheurs</i>    |                              |  |
|                        | Professionnels et assistants de recherche                 | Économique<br>Socio-culturel | Apport économique confirmé<br>Apport effectif à confirmer                |
| Équipement             | Qualité de l'équipement                                   | Économique                   | Apport effectif à confirmer  |

Ainsi, l'apport économique sous forme d'injections monétaires ou d'occupation d'emplois à haute valeur ajoutée a généralement été mesuré. Toutefois l'apport socio-culturel effectif au milieu résultant de la présence régionale de ces catégories d'emplois ne peut être établi à partir des données recueillies dans le cadre de cette étude. Par contre, il reste que quelques éléments d'intérêt par rapport à cet aspect de la question s'inscrivent dans la section des impacts à venir. Cependant, une appréciation plus systématique de la dimension socio-culturelle des intrants de la recherche pourrait éventuellement être possible dès que le

<sup>18</sup>Les indicateurs qui sont proposés comme ajouts au modèle de référence original sont en italique.

développement conceptuel de ce domaine de recherche aura été effectué et traduit dans un cadre opératoire validé. Quoi qu'il en soit, la portée régionale des intrants de la recherche mise en oeuvre à l'Université du Québec à Chicoutimi est indéniable.

### **5.1.2. La portée régionale des extrants de la recherche**

Plusieurs produits de la recherche réalisée à l'Université du Québec à Chicoutimi ont été documentés. Certaines inférences peuvent faire l'objet d'observations quant aux effets économiques ou socio-culturels qui peuvent être associés à ces extrants. Cependant, ces retombées sont parfois difficilement quantifiables ou qualifiables.

Dans un premier temps, ce sont les produits à l'intention de la communauté scientifique qui ont été observés. Près de sept cents publications de formes diverses ont été produites par les chercheurs de l'Université du Québec à Chicoutimi en 1993-1994. Toutefois, il est impossible de statuer sur l'incidence socio-économique et culturelle de ces travaux au Saguenay—Lac-Saint-Jean. En revanche, il y a d'ailleurs tout lieu de signaler que la qualité des ressources humaines qui constituent le noyau scientifique de l'institution doit être reconnu. En effet, dans la mesure où la production des résultats de la recherche constitue un indicateur de la productivité universitaire, il appert qu'une compilation effectuée par l'Institut national de la recherche scientifique-Urbanisation pour 1989-1992 établit le nombre de publications par professeur à un ration de 0,9 pour l'Université du Québec à Chicoutimi (Godin et Latouche 1995). Cette source fait encore ressortir le fait que ce ratio calculé dans le domaine des sciences naturelles et fondamentales, est supérieur à celui qui a été mesuré pour d'autres constituantes à vocation générale du réseau de l'Université du Québec qui sont situées en région périphérique du Québec. En effet, ce ratio s'établit à 0,4 pour l'Université du Québec à Hull, 0,3 pour la constituante de Rimouski et 0,0 pour celle de l'Abitibi-Témiscamingue.

En second lieu, il a été démontré que la formation à la recherche constitue une contribution majeure de l'apport des unités de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi. Il y a tout lieu de croire qu'une forte proportion de ces finissants en recherche est en mesure de contribuer à forger une culture scientifique et technologique porteuse d'innovations structurantes pour la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Mais les données de l'étude ne permettent pas d'être précis quant au nombre d'entre eux qui occupent effectivement un emploi au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Troisièmement, plusieurs réalisations innovatrices ont été transférées à l'étranger et au Québec dont quelques-unes dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Il s'agit là de retombées économiques certaines mais dont l'incidence effective reste à déterminer. De même, au moins une collaboration à une initiative d'auto-développement régional et au moins un outil de compréhension de la dynamique socio-culturelle régionale sont eux aussi issus de l'activité de certaines unités de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi. Si on peut affirmer avec aisance que ces retombées exercent une influence socio-culturelle sur la dynamique régionale du développement, l'ampleur de cet apport reste difficilement mesurable ou qualifiable à la suite de cette étude.

Ce dernier commentaire s'applique également aux quelques produits de la recherche destinés au grand public qui ont été cités à titre d'exemples de la participation d'acteurs de l'université régionale dans la vie socio-culturelle du Saguenay—Lac-Saint-Jean. À la lumière des échantillons présentés, l'apport socio-culturel régional de l'Université du Québec à Chicoutimi est manifeste. Il s'incarne dans la diffusion de créations et interprétations des arts et lettres, la tenue d'expositions de même que la production de documents de vulgarisation. En contrepartie, l'ampleur effective de ces apports à l'égard du développement de la région demeure encore une fois à confirmer.

En fin de compte, le tableau 5.2 présenté plus bas présente un portrait sommaire de la situation en ce qui a trait aux effets constatés des extrants de la recherche universitaire mise en oeuvre au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Tableau 5.2 : Sommaire<sup>19</sup> : • Portée régionale • Extrants de la recherche universitaire • UQAC

| <b>Variables</b>                      | <b>Indicateurs</b>                                 | <b>Sphères d'influence</b>   | <b>Retombées régionales<br/>Commentaire</b>  |
|---------------------------------------|--|------------------------------|--|
| Concernant les pairs                  | Publications; communications et conférences        | Économique<br>Socio-culturel | Ampleur de l'apport effectif sur la dynamique régionale du développement à confirmer |
| Concernant les étudiants              | Diplômés des études supérieures                    | Économique<br>Socio-culturel | Apport confirmé à mesurer<br>Apport effectif à confirmer                             |
|                                       | Mémoires et thèses encadrées • Unités de recherche |                              |  |
| Concernant le milieu socio-économique | Innovations diffusées                              | Économique<br>Socio-culturel | Apport confirmé à mesurer<br>Apport effectif à confirmer                             |
|                                       | <i>Retombées socio-économiques régionales</i>      | Économique<br>Socio-culturel | Ampleur de l'apport effectif sur la dynamique régionale du développement à confirmer |
| Concernant le grand public            | Créations, interprétations (arts-lettres)          | Socio-culturel               | Ampleur de l'apport effectif sur la dynamique régionale du développement à confirmer |
|                                       | Expositions  |                              |  |
|                                       | Documents de vulgarisation                         |                              |  |

En somme, il reste encore à apprécier de manière rigoureuse les effets économiques et socio-culturels associés aux indicateurs mesurant les extrants. Dans la plupart des cas, il

<sup>19</sup>Les indicateurs qui sont proposés comme ajouts au modèle de référence original sont en italique.

pourrait être envisagé de constater les usages régionaux qui auront été faits des extraits de la recherche de même que l'influence culturelle qui résulte précisément de cet apport au milieu.

### **5.1.3. La portée régionale des activités de la recherche universitaire**

Trois variables permettent ensuite de commenter la portée régionale des activités associées au processus de recherche lui-même. Ce champ suscite lui aussi un grand intérêt en regard des objectifs poursuivis dans le cadre de cette étude.

Premièrement, il a été démontré que les programmes d'études supérieures de l'Université du Québec à Chicoutimi attirent un bon nombre d'étudiants. En considérant qu'environ 85% des étudiants inscrits aux programmes de premier cycle de l'institution sont originaires de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, il est permis de prendre pour acquis qu'une forte proportion d'entre eux poursuivent leurs études supérieures dans leur région d'origine. Justement, la seule information disponible en cette matière provient du bureau du registraire. Elle est à l'effet que cent-soixante-deux étudiants du Saguenay—Lac-Saint-Jean étaient réputés inscrits à des programmes d'études supérieures de l'Université du Québec à Chicoutimi en 1993-1994. L'université régionale doit donc être considérée comme un facteur de rétention du capital humain régional en collaborant par le fait même à amoindrir l'exode de la jeunesse.

D'autre part, il appert que l'effort de recherche réalisé à l'Université du Québec à Chicoutimi inscrit l'institution régionale dans un vaste réseau de collaboration interuniversitaire national et international. Il est dès lors loisible d'induire que des effets multiples sont tributaires des transferts de connaissance qui résultent de ces flux. Toutefois, il s'avère impossible à partir des données colligées de mesurer ou d'apprécier

systématiquement les conséquences effectives de ces retombées de nature économique et socio-culturelle.

Dans une perspective d'appréciation des retombées régionales de la recherche, il a également été mis en évidence qu'un grand nombre de thématiques et de projets de recherche fondamentale ou appliquée concernent des problématiques spécifiques au Saguenay—Lac-Saint-Jean. S'il est certes d'intérêt de constater le fait que plusieurs secteurs de la structure économique régionale sont susceptibles de s'enrichir des connaissances nouvelles générées par ces travaux, les matériaux scrutés dans le cadre de cette étude ne permettent généralement pas de statuer sur l'utilisation effective de ces travaux par le milieu socio-économique.

En revanche, la variable transfert et expertise est significative à l'égard de la pertinence socio-économique de l'effort de recherche. D'abord plusieurs collaborations gouvernementales, para-gouvernementales et privées ont été observées autant au Canada qu'à l'étranger. Par surcroît, plusieurs organisations privées, publiques ou para-publiques du Saguenay—Lac-Saint-Jean sont recensées comme faisant partie de ce réseau de collaborations. D'ailleurs, l'étude relève le fait qu'une demande est exprimée par divers intervenants socio-économiques pour l'expertise universitaire régionale car près du cinquième du financement de la recherche est affecté à la réalisation de contrats et de commandites à saveur régionale. Ces mandats originent d'ailleurs de sociétés à but lucratif et non lucratif de même que d'institutions de santé et d'enseignement du Saguenay et du Lac-St-Jean. Dans cet ordre d'idées de collaboration régionale, il y a lieu de constater que l'université régionale exerce certes une grande influence en matière d'ouverture à l'activité scientifique puisqu'il est désormais acquis que des individus de plus d'une quarantaine d'organisations de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean collaborent de près ou de loin au nom de leur employeur à l'actualisation de l'activité de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi. Cette

influence culturelle désormais indéniable dont l'ampleur reste à approfondir tire également profit des activités de vulgarisation scientifique qui ont cours dans le milieu et dont la présente étude a fait ressortir quelques échantillons exposés en synthèse à la page suivante.

Tableau 5.3 : Sommaire<sup>20</sup>: • Portée régionale • Activités de la recherche universitaire • UQAC

| <b>Variabiles</b>                      | <b>Indicateurs</b>   | <b>Sphères d'influence</b>   | <b>Retombées régionales<br/>Commentaire</b>  |
|--|--|------------------------------|--|
| Formation<br>aux études<br>supérieures | Étudiants inscrits en recherche                              | Économique<br>Socio-culturel | Ampleur de l'apport effectif<br><br>sur la dynamique régionale<br>du développement à confirmer |
|  | Inscriptions-Programmes d'études supérieures                 |                              |  |
|  | <i>Nombre de projets de recherche à portée régionale</i>     |                              |  |
|  | <i>Projets de mémoires et thèses à portée régionale</i>      |                              |  |
|  | <i>Nombre d'étudiants encadrés par unités</i>                |                              |  |
| Recherche                              | Objets / thématiques de recherche                            | Économique<br>Socio-culturel | Apport confirmé à mesurer<br>Apport effectif à confirmer                                       |
|  | Interdisciplinarité  |                              |  |
|  | <i>Collaborations interuniversitaires à la recherche</i>     |                              |  |
| Transfert et expertise                 | <i>Collaborations gouvernementales à la recherche</i>        | Économique                   | Apport confirmé à mesurer  |
|  | <i>Collaborations d'organisations privées à la recherche</i> |                              |  |
|  | <i>Origine socio-économique des contrats et commandites</i>  | Socio-culturel               | Apport effectif à confirmer  |
|  | <i>Provenance régionale de contrats et commandites</i>       |                              |  |
|  | <i>Ouverture à la recherche- Organismes-Région 02</i>        | Socio-culturel               | Ampleur de l'apport effectif<br>sur la dynamique régionale<br>du développement à confirmer     |
|  | Vulgarisation de l'activité scientifique                     |                              |  |

<sup>20</sup>Les indicateurs qui sont proposés comme ajouts au modèle de référence original sont en italique.

Le tableau 5.3 de la page précédente résume les observations qui ont été énoncées en plus de mettre l'accent sur les indicateurs qui ont été ajoutés au modèle de référence en voulant approfondir la portée régionale des activités de la recherche. En somme, le même constat de réponse partielle s'applique aux indicateurs de la catégorie activités de recherche. Des incidences économiques et socio-culturelles ont été clairement identifiées sans cependant avoir pu être mesurées ou appréciées rigoureusement en raison de l'insuffisance des moyens disponibles pour inclure cette dimension à l'étude.

#### **5.1.4. Les impacts régionaux de la recherche universitaire**

En raison du contexte méthodologique de l'étude et du faible développement conceptuel et opérationnel de ce volet, une seule variable a pu être documentée conformément au modèle de référence sous l'angle des impacts de la recherche universitaire à savoir l'impact scientifique. Quant à l'impact socio-culturel et politique, il s'avère démontré par quelques échantillons.

Ainsi, quelques honneurs et mérites ont bel et bien été répertoriés pour la période sous observation. De plus, cette reconnaissance scientifique est également appuyée par l'attraction de post-doctorants étrangers qui a été constatée dans le cas de quelques unités de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi. De même, le rayonnement scientifique des universitaires régionaux s'étend dans de nombreuses villes du Québec et des autres provinces canadiennes ainsi que dans de multiples pays à travers le monde. Toutefois, ces remarques pourtant d'intérêt explicitent pauvrement la question des retombées régionales effectives qui résultent de ces constats.

Par contre, dans ce même esprit d'approfondissement des réalités observées, l'implication de représentants des divers corps d'emploi de l'université régionale auprès

d'organismes régionaux est davantage porteuse d'éléments éclairants en regard de l'influence qu'elle infuse à la dynamique régionale du développement. Ainsi, la participation d'universitaires-chercheurs à ces activités, exercices ou organismes régionaux est intrinsèquement liée à l'évolution du tissu socio-culturel du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Ce commentaire s'applique d'ailleurs à l'implication des autres membres du personnel de l'institution en contact quotidien avec les chercheurs. Cela est d'autant plus vrai qu'il a été démontré que l'université régionale s'impose comme un acteur politique influent. Incidemment, il n'en demeure pas moins qu'une appréciation plus rigoureuse de l'ampleur de cette incidence économique et socio-culturelle demeure souhaitable tel qu'en témoigne le tableau 5.4 qui suit.

Tableau 5.4 : Sommaire<sup>21</sup>: • Impacts régionaux de la recherche universitaire • UQAC

| <b>Variables</b>                   | <b>Indicateurs</b>   | <b>Sphères d'influence</b>                | <b>Retombées régionales<br/>Commentaire</b>  |
|------------------------------------|--|---|--|
| Impact scientifique                | Reconnaissance de la communauté scientifique                 | Socio-culturel                            | Ampleur de l'apport effectif sur la dynamique régionale du développement à confirmer |
|                                    | Attraction de post-doctorants étrangers                      | Économique<br>Socio-culturel              |  |
|                                    | <i>Rayonnement au Québec et au Canada</i>                    | Socio-culturel                            |  |
|                                    | Rayonnement à l'étranger                                     | Socio-culturel                            |  |
| Impact socio-culturel et politique | <i>Implication socio-culturelle des membres du personnel</i> | Socio-culturel                            | Apport confirmé à apprécier  |
|                                    | <i>Planification stratégique régionale</i>                   | Économique<br>Socio-culturel et politique | Apport confirmé à mesurer<br>Apport effectif à confirmer                             |

<sup>21</sup>Les indicateurs qui sont proposés comme ajouts au modèle de référence original sont en italique.

Dans ce dernier cas des impacts régionaux de la recherche universitaire, quelques sphères d'influence sont admises relativement aux indicateurs qui se dégagent de l'analyse des résultats obtenus à l'aide du modèle de référence. Quelques ajouts personnels ont été proposés. Toutefois, il demeure un travail de fond à accomplir quant à l'appréciation de l'apport effectif à la dynamique de développement de la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean en ce qui concerne l'impact scientifique.

En revanche, l'indicateur relatif à l'implication institutionnelle au sein de la planification stratégique régionale illustre avec brio qu'il est possible d'apprécier dans une certaine mesure quelques sphères d'influence de l'Université du Québec à Chicoutimi. Ainsi, l'influence politique de l'université régionale est réelle. Il a été mis en évidence que l'institution tire son épingle du jeu au chapitre de l'influence qu'elle exerce sur la planification régionale du développement. Cela se traduit d'abord par l'exercice d'un leadership remarquable dans la mise en oeuvre de la volonté politique régionale à définir les orientations stratégiques de son développement et à prioriser les actions conséquentes. Une deuxième forme d'influence s'incarne dans la contribution à l'obtention d'un consensus régional en regard des investissements structurants à consacrer au développement de l'institution d'enseignement universitaire régionale. Enfin, les exemples signalés font état d'une implication concrète dans plusieurs actions structurantes mises en oeuvre dans le but d'actualiser les orientations stratégiques prioritaires. Cette implication prend tantôt la forme d'une maîtrise d'oeuvre, tantôt la forme d'un partenariat avec divers acteurs socio-économiques régionaux en s'exerçant dans un grand nombre de secteurs de la structure économique régionale.

En somme, l'analyse des quatre variables du modèle de référence appliquées au cas de l'Université du Québec à Chicoutimi montre que l'effort de recherche qu'elle déploie est considérable tant du point de vue des ressources importantes qu'il implique à l'échelle

régionale, des résultats qu'il engendre dont plusieurs ont une portée régionale que sous l'angle des activités typiquement régionales de la recherche dont on peut affirmer qu'elles sont nombreuses. Toutefois, même si quelques limites ont été relevées quant à l'appréciation de retombées économiques et socio-culturelles effectives, il n'en demeure pas moins que plusieurs observations sont tout de même possibles relativement à la contribution de l'institution d'enseignement dans la dynamique endogène du développement du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

## **5.2. L'Université du Québec à Chicoutimi et le développement endogène du Saguenay—Lac-Saint-Jean**

La recherche menée à l'Université du Québec à Chicoutimi dans le cadre de la spécificité de sa mission fondamentale est définitivement porteuse d'effets structurants au Saguenay—Lac-Saint-Jean et ce, dans plusieurs secteurs de la structure économique régionale. Entre autres, quelques problématiques plus spécifiques à la région font l'objet de travaux structurés dans les unités de recherche de l'université régionale à savoir les ressources primaires que sont l'agriculture, les mines et la forêt en puisant à même l'expertise de la géologie par exemple ou encore de la forêt comme ressource renouvelable. De même, une activité de transformation majeure de la région, l'aluminium, fait l'objet d'une recherche-développement importante. D'autres domaines des sciences de la santé de même que des sciences humaines et sociales profitent régionalement des résultats de la recherche réalisée à l'université régionale.

D'autre part, il est désormais acquis que l'unique représentante du plus haut palier d'éducation post-secondaire peut contribuer considérablement à faire évoluer les mentalités collectives et les organisations régionales. En outre, il est pertinent de discuter plus largement

de cet apport au milieu c'est-à-dire de commenter le rôle de cette institution d'enseignement supérieur dans la dynamique endogène du développement du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Dans cet ordre d'idées, la principale observation est à l'effet que la mise en oeuvre du volet recherche de la mission fondamentale de l'Université du Québec à Chicoutimi constitue certes un des principaux vecteurs d'un développement endogène bien actualisé au Saguenay—Lac-Saint-Jean. En effet, cet apport spécifique de l'institution d'enseignement universitaire représente à cet égard un atout d'un double point de vue. Car en fin de compte, faut-il le rappeler, le développement endogène est une affaire de capital humain qui sait forger une conjoncture culturelle favorable.

#### **5.2.1. Le foyer régional du capital humain associé au paradigme du développement endogène**

D'abord, l'Université du Québec à Chicoutimi contribue directement (et exclusivement dans le cas des études supérieures) à la diplomation d'un capital humain indispensable au progrès technique générateur de croissance à long terme laquelle est associée à la dynamique du développement endogène souhaité pour le Saguenay—Lac-Saint-Jean.

En fait, il est acquis qu'un capital humain compétent favorise l'émergence d'innovations technologiques. Dans cette perspective, il reste que la recherche et la formation à la recherche sont certes des moyens privilégiés d'émergence d'approches créatrices sur un territoire qui aspire au qualificatif d'innovateur. Dans la mesure où une région périphérique compte une seule université, cette dernière joue un rôle particulièrement stratégique en cette matière. Cela est d'autant plus vrai lorsque s'observent des retombées régionales significatives ou des transferts technologiques à partir des travaux de recherche réalisés régionalement. Car tel que le signalait Aydalot (1986: 353), "la connaissance créée dans les universités (...) et intégrée

en entreprise constitue une des trois trajectoires technologiques associées à l'innovation". Le partenariat qui lie l'Université du Québec à Chicoutimi et l'entreprise privée du Saguenay—Lac-Saint-Jean dans la recherche du domaine de l'aluminium constitue un échantillon probant de cette réalité au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Ce dernier constat est d'autant plus pertinent que la proactivité démontrée par l'institution pour actualiser le potentiel de son développement constitue un exemple éloquent de la vitalité organisationnelle requise dans une approche de développement endogène. Quelques manifestations ont été recensées et ces échantillons sont loin d'être exhaustifs. Ainsi, une lecture informelle récente de la réalité universitaire régionale laisse entrevoir la volonté institutionnelle de développer son effort de recherche. À titre d'exemple, le financement total de la recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi s'établissait à plus de huit millions de dollars en 1998 (UQAC 1998: 6). Cela représente une augmentation de plus de vingt-cinq pour cent en cinq ans des sommes affectées au financement de la recherche. Ultiment, ce fait est susceptible de constituer une réalité porteuse d'avenir pour la conjoncture culturelle régionale.

### **5.2.2. Le maître d'oeuvre d'une culture régionale favorable au changement paradigmatique?**

Ainsi, la référence à certains éléments de la revue de littérature est encore une fois signifiante en ce qui a trait à l'apport de l'Université du Québec à Chicoutimi à l'égard de la dynamique endogène du développement du Saguenay—Lac-Saint-Jean. En effet, en réitérant l'idée que le développement endogène est un phénomène requérant une conjoncture culturelle favorable, il y a lieu de constater que la recherche universitaire peut constituer un atout de taille en cette matière.

L'Université du Québec à Chicoutimi dote le territoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean d'un noyau vital de chercheurs dont l'implication scientifique et socio-culturelle régionale a été établie. De plus, la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean comporte peu d'acteurs organisationnels dans les domaines de la recherche scientifique fondamentale et appliquée. Dans les circonstances, il est permis d'avancer que l'université régionale s'inscrit comme une force vive incontournable dans la constitution d'une culture régionale favorable à l'appropriation collective des conditions associées à la dynamique des milieux innovateurs. En effet, plusieurs exemples d'extrants, d'activités ou véritablement d'impacts de la recherche universitaire témoignent de cet avancé.

En premier lieu, les extrants de la recherche concernant les pairs et le grand public sont éloquentes au sujet de l'évolution des mentalités qu'ils peuvent induire. Il a été signalé que les chercheurs de l'université régionale sont reconnus pour la quantité et la qualité de leur production scientifique. Dans la mesure où ceux-ci réinvestissent ces connaissances nouvelles dans le cadre de leur enseignement à tous les cycles d'études universitaires, cela signifie certes une diffusion élargie de ce foisonnement scientifique. Il en est de même des efforts qui sont consentis à la vulgarisation écrite de ces travaux scientifiques ou encore à l'ouverture au grand public du produit de la création artistique réalisée institutionnellement.

Deuxièmement, de nombreuses interactions ont été observées entre les chercheurs de l'institution universitaire régionale et les acteurs socio-économiques et politiques du Saguenay—Lac-Saint-Jean et d'ailleurs. En effet, des collaborations multiples permettent l'actualisation de l'activité scientifique régionale. En plus de sensibiliser le milieu à l'activité scientifique, ces coopérations portent fréquemment sur des activités de transfert en sollicitant l'expertise des chercheurs régionaux. Incidemment, ces échanges interpellent de très nombreux intervenants universitaires, gouvernementaux, para-gouvernementaux, collectifs et

privés. Il pourraient être de nature à avantager le Saguenay—Lac-Saint-Jean. De même, il y a lieu d'anticiper que les partenariats externes à la région pourraient se traduire par un réinvestissement dans des travaux réalisés sur des problématiques régionales à la demande des régionaux. Sur ce plan, les activités de vulgarisation grand public s'inscrivent encore comme des occasions supplémentaires de sensibiliser la collectivité à diverses problématiques régionales.

En réalité, comme le signalait Guindani et Bassand (1982), les opportunités qui viennent d'être exposés peuvent contribuer à forger une synthèse originale des trois dimensions fondamentales et complémentaires de la culture que sont le champ sémantique et sémiotique, les modes de connaissance de même que les visions du monde. Cela est important. Car il est impératif de garder présent à l'esprit que c'est de cette synthèse que naît "la capacité créatrice et novatrice d'une collectivité, sa faculté d'adaptation et sa volonté d'agir elle-même sur son environnement en forgeant la cohésion des acteurs" Guindani et Bassand (1982: 22). Vu sous cet angle, il s'impose de signaler que le changement paradigmatique souhaité dans la perspective du développement endogène ne peut s'accomplir que sous l'effet des mouvements internes produits par les chercheurs de l'université régionale.

En définitive, l'Université du Québec à Chicoutimi et notamment par le biais de la spécificité de sa mission fondamentale, devrait se présenter comme une des institutions initiatrices de la synergie requise à l'appropriation collective de l'innovation telle qu'elle est décrite dans les milieux innovateurs. Dans cette optique, les résultats de cette étude suggèrent de concevoir l'effort de recherche mis en oeuvre dans la première moitié de la décennie 1990 par l'Université du Québec à Chicoutimi comme un vecteur du développement endogène du Saguenay—Lac-Saint-Jean. En effet, plusieurs échantillons ont été relevés à l'égard de retombées régionales susceptibles d'agir comme de multiples impulsions internes à l'égard du

contexte économique, socio-culturel et politique régional. Pourtant, quelques indications de la réalité socio-économique actuelle du Saguenay—Lac-Saint-Jean montrent que les résultats concrets se font encore attendre en matière de développement endogène dans la région.

Dans un premier temps, Proulx (1998) s'inscrit dans cette foulée d'un constat de difficultés économiques importantes au Saguenay qu'il considère davantage engagé dans un cycle de "mal-développement". Pour soutenir sa thèse, cet analyste se réfère à un certain nombre d'indicateurs. Notamment, chiffres à l'appui, il fait état

d'un taux de chômage régional supérieur de plusieurs points à celui du Québec, d'un exode massif des jeunes qui s'accroît entre 1991 et 1996 par rapport à la période 1986-1991, d'un nombre élevé d'assistés sociaux, ainsi que de l'augmentation de la pauvreté et de la criminalité. (Proulx 1998: 84)

Dans cet ordre d'idées, les travaux récents de Vachon et Lemieux (1998: 81) suggèrent par ailleurs que la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean nourrit faiblement la première des deux conditions fondamentales associées au milieu innovateur. En effet, c'est la logique d'interaction c'est-à-dire "le degré de coopération des acteurs en matière d'innovation" qui fait problème. Celui-ci est mesuré par le taux moyen de coopération entre les acteurs que ces chercheurs jugent davantage extra-local qu'interne à la région. Il appert que la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean présente "une faiblesse au niveau de la présence de réseaux d'innovation à l'échelle régionale". Par contre, ces auteurs signalent encore qu'un certain succès est observé en ce qui a trait à la dynamique d'apprentissage. Celle-ci s'incarne dans "la capacité des acteurs du milieu à s'adapter aux transformations de l'environnement externe" telle que mesurée par le taux d'introduction d'innovations technologiques.

Dans cette perspective de mal-développement de la région et de potentiel innovateur encore anémique, il apparaît que la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean aborde difficilement le virage du développement endogène dans la dernière décennie du siècle. À tout le moins,

Proulx (1998) signale encore que "la recomposition économique régionale amorcée au début des années 1980 ne se réalise que très lentement". Dans la mesure où il apparaît que l'effort de recherche produit par l'Université du Québec à Chicoutimi est susceptible d'infuser des retombées socio-économiques, culturelles et politiques dans sa région de référence, il y a tout lieu de s'étonner d'une telle situation. Dans les circonstances, plusieurs opportunités relevées ici pourraient être qualifiées de latentes. En conséquence, il y a lieu de suggérer que l'Université du Québec à Chicoutimi pourrait vraisemblablement bonifier son apport au développement endogène du Saguenay—Lac-Saint-Jean. À cet effet, plusieurs avenues sont prometteuses parce qu'elles sont véritablement porteuses d'impulsions endogènes.

## **Conclusion**

Ce mémoire rend compte d'une étude de cas qui a été réalisée dans le but d'améliorer la compréhension du rôle de l'éducation dans le développement des régions du Québec. Dans un premier temps, cet objectif s'est incarné dans la nécessité de décrire la portée régionale de la spécificité de la mission fondamentale d'une institution d'enseignement universitaire à savoir la mise en oeuvre de l'effort de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Cet exercice a ensuite permis de constater quelques retombées économiques, socio-culturelles et politiques régionales significatives qui peuvent être mises à contribution selon une approche de développement endogène.

L'analyse des résultats de cette étude fait ressortir quelques limites conceptuelles tributaires des connaissances scientifiques actuelles relativement à la mesure ou à l'appréciation rigoureuse des sphères d'influence du volet recherche de la mission fondamentale de l'institution universitaire. En fin de compte, il demeure très difficile de quantifier avec précision ou de qualifier rigoureusement le rapport qui s'établit entre l'effort de recherche d'une institution d'enseignement universitaire et le développement économique et socio-culturel de sa région d'appartenance. En revanche, l'étude a permis de statuer sur le leadership que pourrait exercer l'Université du Québec à Chicoutimi dans le changement paradigmatique qu'introduit la dynamique du développement endogène. Il s'impose ici de rappeler le contexte de l'étude avant de relever brièvement ses principales limites et d'en dégager quelques avenues de recherche complémentaires.

La question du rapport qui s'établit entre l'institution d'enseignement universitaire et le développement de sa région d'appartenance constitue un thème de recherche d'intérêt à l'heure de la dévitalisation observée au sein de plusieurs régions périphériques du Québec. En effet, au plan social, il a été précisé que dans un contexte de désengagement de l'État favorisant désormais une approche de développement endogène, l'éducation est interpellée au premier chef dans cette nouvelle dynamique. Dans cette perspective, quelques intervenants et organismes consultatifs québécois invitent les dirigeants d'institutions scolaires de tous les paliers à positionner leur institution dans cet axe de développement qui constitue une nouvelle réalité collective. En fin de compte, conformément au postulat de cette dynamique territoriale, le potentiel humain est perçu comme le principal facteur endogène de changement. Et c'est le système éducatif qui rend disponible ce capital humain actualisé aux nouvelles réalités de la croissance à long terme envisagée dès lors sous un angle économique, social, et culturel.

Dans ce contexte, il s'impose d'apporter un éclairage sur la contribution effective de l'éducation au développement socio-économique et culturel d'une collectivité afin de supporter d'éventuels efforts de repositionnement des missions institutionnelles respectives des commissions scolaires, des collèges et des universités québécoises. Mais, cela est d'autant plus urgent dans le cas des universités régionales que l'intégrité de leur mission est fortement remise en question.

Mis à part les effets socio-économiques attribuables à l'augmentation de la scolarité qui sont largement documentés dans la littérature, il s'impose de cerner les éléments qui permettent de fouiller la question du rapport de développement qui s'établit entre l'université et les régions du Québec. Ainsi, au plan scientifique, plusieurs études québécoises, américaines et européennes se sont penchées sur le thème de l'impact économique d'une institution d'enseignement universitaire sur son milieu. Par ailleurs, une étude comparative

récente effectuée sur le thème du rapport de développement qui lie l'université et le développement d'une région périphérique est également d'intérêt d'autant plus qu'elle observe les structures de liaison de l'Université du Québec à Chicoutimi (Tardif 1997). Toutefois, il y a lieu de circonscrire avec plus de précision et de manière exhaustive la contribution spécifique de la mission universitaire qui est distinctive de l'apport des autres paliers du système éducatif. En définitive, il s'agit là de la contribution originale de la présente recherche.

Ainsi, dans un deuxième temps, la recension des écrits a mis en évidence le fait que quatre dimensions caractérisent la mission de l'enseignement supérieur. Il s'agit de la formation du capital humain, de l'effort de recherche, de la production de connaissances régionales ainsi que de l'intégration institution-milieu. Par contre, c'est la combinaison indissociable de deux d'entre elles à savoir l'effort de recherche et la production de connaissances régionales qui est exclusive à la mission universitaire. C'est sous cet angle qu'a été observée la contribution de l'Université du Québec au développement de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Dans cette optique, les travaux de Benoît Godin, chercheur de l'Institut National de la Recherche Scientifique ont constitué le cadre de référence pour le traitement des données et l'analyse des résultats. Selon ce modèle, la recherche universitaire peut être appréhendée à partir d'un certain nombre d'indicateurs classés selon quatre variables. Les trois premières d'entre elles à savoir les intrants, les extrants et les activités de la recherche sont généralement quantifiables ou qualifiables sans toutefois permettre d'appréhender l'ampleur de l'incidence qu'elles représentent pour la dynamique régionale du développement. Quant à la dernière variable, elle concerne les impacts scientifique, économique, socio-culturel et politique de la recherche universitaire. Toutefois, Godin (1997) rapporte encore que des limites conceptuelles et opérationnelles rendent difficile voire impossible l'appréciation des impacts socio-culturel et politique qui sont tributaires de la

recherche universitaire. Cependant, quelques enseignements scientifiques complémentaires à cet égard résultent de la présente démarche de recherche.

Du point de vue méthodologique, l'étude de cas s'est généralement appuyée sur des données qui ont été extraites en 1995 et 1996 de diverses sources documentaires émanant de l'Université du Québec à Chicoutimi et de quelques sources externes. Notamment, l'essentiel de l'effort de recherche collective provient des rapports annuels de huit unités de recherche de l'institution et ce, pour l'année budgétaire 1993-1994. À l'occasion, les années 1990-1991 à 1993-1994 documentent quelques indicateurs relatifs à l'activité de recherche et à ses impacts.

L'analyse des résultats confirme partiellement la proposition sous-jacente à l'étude. La première partie de celle-ci, à l'effet que l'effort de recherche produit par l'Université du Québec à Chicoutimi est considérable, est vérifiée. En effet, tous les indicateurs font état de l'importance de l'effort de recherche pour la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Quant à la deuxième partie de la proposition de recherche, elle s'inscrivait en faveur d'une influence socio-économique et culturelle substantielle de l'effort de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi sur le développement de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Celle-ci se trouve partiellement confirmée dans la mesure où plusieurs exemples d'influence socio-économique ont été répertoriés et quelquefois quantifiés comme des retombées régionales de l'effort de recherche. Par contre, d'autres exemples d'incidences socio-économiques de même que plusieurs pistes d'influence culturelle régionale qui ont été répertoriés, n'ont pu faire l'objet d'une mesure systématique ou d'une appréciation qualitative quant à leur importance effective à l'égard du développement de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

En définitive, les résultats de la recherche confirment la valeur inestimable qui résulte ou pourrait résulter dans certains cas de la présence en région d'une institution dont la spécificité

de la mission fondamentale constitue la mise en oeuvre d'un effort de recherche aussi important que celui qui est réalisé à l'Université du Québec à Chicoutimi. Il est désormais acquis que cet effort de recherche est effectivement producteur de retombées économiques, socio-culturelles et voire même politiques. Ces impulsions endogènes sont susceptibles d'être multiples et plusieurs d'entre elles ont été identifiées. Leur concours effectif est présenté comme essentiel au changement paradigmatique associé à la dynamique du développement endogène régional.

Toutefois, la question de l'appréciation rigoureuse des conséquences de cette influence sur la dynamique du développement de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean demeure pour le moment sans réponse. Plusieurs raisons à ce constat ont été évoquées tout au long du traitement des données et de l'analyse des résultats mais il y a lieu de rappeler que le développement conceptuel actuel des connaissances scientifiques constitue un obstacle majeur à une appréciation du rapport de développement qui s'établit entre l'Université du Québec à Chicoutimi et la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Dans les circonstances, il se dégage de cette étude une avenue de recherche d'intérêt concernant cette question du rapport de développement qui lie une université régionale à son milieu. Les quatre variables de la recherche universitaire extraites du modèle de référence de Godin à savoir les intrants, les extrants, les activités et les impacts de la recherche universitaire constituent un terrain d'observation fécond sur ce thème. En particulier, ces angles d'analyse ont fait émerger les facettes de la globalité socio-économique, culturelle et politique régionale qu'il convient dorénavant d'observer rigoureusement afin d'apporter un éclairage scientifique novateur sur la question. Plus concrètement, cela signifie qu'il y a lieu de développer un cadre conceptuel permettant d'appréhender l'influence socio-économique, culturelle et politique de l'effort de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi. Cela

pourrait permettre par la suite de commenter véritablement l'incidence de ces sphères d'influence sur le développement du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Cette piste est d'autant plus intéressante que les dernières années ont sensiblement transformé le portrait de la recherche universitaire dans la région 02. Dans cet ordre d'idées, il se manifeste un certain intérêt à l'égard de comparaisons interuniversitaires ou entre les paliers d'enseignement d'une même région. Par surcroît, l'évolution historique de l'effort de recherche d'une université pourrait faire ressortir quelques aspects inédits de leur apport au milieu.

Dans cette optique de perspectives de recherche, la recension des écrits est également une source d'inspiration dans la mesure où il y a tout lieu de croire que la production de capital humain régional et l'intégration institution-milieu d'une université régionale ou du palier d'enseignement post-secondaire en général présente un intérêt scientifique certain dans la continuité des préoccupations qui sont celles de la présente recherche.

-- Quoi qu'il en soit en attendant l'émergence de connaissances scientifiques nouvelles, les résultats de cette étude permettent de considérer l'Université du Québec à Chicoutimi comme un rouage stratégique du développement endogène du Saguenay—Lac-Saint-Jean. En effet, l'institution se doit d'exercer un leadership dans la maîtrise d'oeuvre de la culture scientifique et technologique du Saguenay—Lac-Saint-Jean. C'est que les ressources qu'elle consacre aux activités de recherche de sa mission fondamentale produisent des fruits qui rejaillissent mondialement au plan scientifique. Justement, il pourrait être également très inspirant pour la communauté scientifique de tenter d'apprécier les impacts régionaux de la recherche universitaire produite en région sur la culture scientifique et technologique régionale. Cela permettrait d'isoler un angle d'intérêt de l'influence culturelle de l'université sise en région périphérique du Québec. Un tel objet de recherche est d'autant plus pertinent que cet élément de la culture est généralement associé à l'innovation générée par un capital humain bien

actualisé à travers tous les paliers du réseau de l'éducation mais au premier chef par l'enseignement post-secondaire. D'ailleurs, il y a bien davantage à retenir du point de vue de la pertinence sociale et scientifique d'une telle préoccupation.

Car il importe de garder présent à l'esprit que le développement des régions périphériques du Québec passe par l'actualisation de la culture scientifique et technologique régionale. Celle-ci est reconnue comme un vecteur d'innovation dans tous les domaines de la structure économique. Toutefois, cela est vrai en autant que soit observée une utilisation optimale du potentiel universitaire régional. Jusqu'à présent, une part importante de cette force vive du Saguenay—Lac-Saint-Jean est vraisemblablement latente telle que le démontre la réalité socio-économique qui a été commentée précédemment. La situation est préoccupante mais loin d'être désespérée. En fin de compte, il s'impose de donner suite dès à présent aux attentes exprimées par le Conseil supérieur de l'éducation du Québec (1989 et 1994) en ce qui concerne l'actualisation du rôle de l'éducation dans le développement régional. Une université régionale proactive à cet égard constituerait certes une source d'inspiration pour les autres paliers d'enseignement du Saguenay—Lac-Saint-Jean et partant, un modèle pour les autres régions périphériques du Québec.

## Bibliographie

- Association des Collèges communautaires du Canada (1993) **Le rôle des collèges et instituts sur le plan du développement économique.** 24 pages.
- Aydalet, Philippe (éd) (1986) "Trajectoires technologiques et milieux innovateurs" dans **Milieux innovateurs en Europe.** Paris: GREMI. 361 pages.
- Aydalet, Philippe (1985) **Économie régionale et urbaine.** Paris. Économica. 487 pages.
- Bassand. M, Hainard, F, Pedrazzini, Y et R. Perrinjaquet (1986) **Innovation et changement social. Actions culturelles pour un développement local.** Lausanne: Presses polytechniques romandes. 138 pages.
- Bassand et Hainard (1985) **Dynamique socio-culturelle régionale.** Lausanne: Presses polytechniques romandes. 107 pages.
- Becker, Gary (1993) **Human Capital.** Third edition. Chicago: The University of Chicago Press. 390 pages.
- Bettez, Monique (1995) **L'impact des institutions d'enseignement supérieur en régions périphériques,** texte présenté au 64ième congrès de l'ACFAS, Chicoutimi, non-publié.
- Blummer, S and D. Jaques (1992) **Analyzing the impact of a state university on its service area: the case of Cal Poly, Pomona.** Pomona: California State University. 34 pages.
- Brémond, Gélédan (1984) **Dictionnaire des théories et mécanismes économiques.** Paris:Hatier. 490 pages.
- Bonneville, Diane (1989) **Les collèges et le développement régional: Enjeux et défis.** 77 pages.
- Centre d'études sur les ressources minérales (C.E.R.M.) (1992) **Rapport annuel 1990-1991.** Chicoutimi: UQAC. 75 pages.
- C.E.R.M. (1993) **Rapport annuel 1991-1992.** Chicoutimi: UQAC. 74 pages.

- C.E.R.M.(1994) **Rapport annuel 1992-1993**. Chicoutimi: UQAC. 74 pages.
- C.E.R.M. (1995) **Rapport annuel 1993-1994**. Chicoutimi: UQAC. 71 pages.
- Cloutier, R., Moisset, J. et R. Ouellet (1983). **Analyse sociale de l'éducation**. Ville Saint-Laurent: Boréal. 346 pages.
- Cloutier, Renée (1983) "L'école et la culture" dans Cloutier, Moisset, Ouellet. **Analyse sociale de l'éducation**. Ville Saint-Laurent: Boréal. p. 71 à 86.
- Conseil régional de concertation et de développement Saguenay—Lac-Saint-Jean. (1994) **Fiches synthèse des enjeux des comités d'experts, partenaires et autres organisations**. 688 pages.
- Conseil de la science et de la technologie (1998) **L'université dans la société du savoir et de l'innovation**. 23 pages.
- Conseil des affaires sociales (1992) **Un Québec solidaire: rapport sur le développement**. Boucherville: Les Éditions Gaëtan Morin. 182 pages.
- Conseil supérieur de l'éducation (1994). **L'enseignement supérieur et le développement économique**. Bibliothèque nationale du Québec. 103 pages.
- Conseil supérieur de l'éducation (1989). **Le développement socio-économique régional: un choix à raffermir en éducation**. Bibliothèque nationale du Québec. 58 pages.
- Côté, Charles (1991) **Désintégration des régions: le sous-développement durable au Québec**. Chicoutimi: Les Éditions JCL. 261 pages.
- Club Marketing UQAC (1993) **Étude d'impact sur les retombées économiques régionales. École de langue française et de culture québécoise. Université du Québec à Chicoutimi**. 65 pages.
- Dion, Yves (1988) **Multiplicateur économique régional pour la région administrative Saguenay—Lac-Saint-Jean. Région 02**. UQAR: Groupe d'études des ressources maritimes. 75 pages.
- Elias, J. et S. Merriam (1980) **Penser l'éducation des adultes**. Montréal. Guérin. 204 pages.
- Ferretti, Lucia (1994) **L'université en réseau. Les 25 ans de l'Université du Québec**. Sillery: Les Presses de L'Université du Québec. 323 pages.

- Florax, Raymond (1992) **The university: a regional booster? Economic impacts of academic knowledge infrastructure.** England: Avebury. 330 pages.
- Fourez, Gérard (1990) **Éduquer. Écoles, Éthiques, Sociétés.** Bruxelles: De Boeck Université. 247 pages.
- Fréchette, Villeneuve, Boisvett et Thériault (1992) "Évaluation des retombées économiques régionales de l'Université Laval à l'aide d'un modèle calculable d'équilibre général" dans **Revue canadiennes des sciences régionales.** Vol. XV:1. p. 81 à 100.
- Gagnon, Doris (1995) **La recherche au Saguenay—Lac-Saint-Jean.** Rapport rédigé à l'intention du Conseil Régional de Concertation et de Développement -02. 110 pages.
- Gillespie, Judith (1989) "**The roles of higher education institutions in educating regions**" Actes d'un colloque tenu à Sudbury. p. 293 à 299.
- Godin, Benoît (1997) **Les indicateurs de la recherche universitaire.** Rapport présenté à l'ADARUQ et à la CRÉPUQ. Montréal: INRS-Urbanisation. 34 pages.
- Godin, B. et D. Latouche (1995) "Science contre politique: la productivité universitaire, selon Jean Garon" dans **Le Devoir.** mercredi 15 février 1995. p. A7
- Gouvernement du Québec (1978) **La politique québécoise du développement culturel. Volumes 1 et 2.** Bibliothèque nationale du Québec. 472 pages.
- Gouvernement du Québec (1979) **Bâtir le Québec. Énoncé de politique économique.** 522 pages.
- Gouvernement du Québec (1983) **Le choix des régions.** 132 pages
- Gouvernement du Québec (1988) **À l'heure de l'entreprise régionale.** 90 pages
- Gouvernement du Québec (1992). **Développer les régions du Québec.** Québec: Bibliothèque Nationale du Québec. 47 pages.
- Gouvernement du Québec (1991). **Entente-cadre 1991-1996 entre le Gouvernement du Québec et le C.R.C.D du Saguenay—Lac-Saint-Jean.** 75 pages.
- Groupe de recherche en ingénierie de l'environnement (G.R.I.E.A.) (1995) **Rapport annuel 1994.** Chicoutimi: UQAC.46 pages.
- G.R.I.E.A.(1994) **Rapport annuel 1993.** Chicoutimi: UQAC. 40 pages.

G.R.I.E.A.(1993) **Rapport annuel 1992**. Chicoutimi: UQAC. 38 pages.

G.R.I.E.A.(1992) **Rapport annuel 1991**. Chicoutimi: UQAC. 32 pages.

Groupe de recherche en ingénierie des procédés et systèmes (G.R.I.P.S.) (1994) **Rapport annuel 1994**. Chicoutimi: UQAC. 58 pages.

G.R.I.P.S.(1993) **Rapport annuel 1993**. Chicoutimi: UQAC. 35 pages.

G.R.I.P.S.(1992) **Rapport annuel 1992**. Chicoutimi: UQAC. 35 pages.

G.R.I.P.S.(1991) **Rapport annuel 1991**. Chicoutimi: UQAC. 32 pages.

Groupe de recherche sur l'interactivité personne / machine (G.R.I.P./M.) (1994) **Rapport annuel 1993-1994**. Chicoutimi: UQAC. 24 pages.

G.R.I.P./M. (1993) **Rapport annuel 1992-1993**. Chicoutimi: UQAC. 27 pages.

G.R.I.P./M. (1992) **Rapport annuel 1991-1992**. Chicoutimi: UQAC. 22 pages.

G.R.I.P./M. (1994) **Rapport annuel 1990-1991**. Chicoutimi: UQAC. 22 pages.

Groupe de recherche et d'intervention régionale (G.R.I.R.) (1995) **Rapport annuel 1994**. Chicoutimi: UQAC. 109 pages.

G.R.I.R. (1994) **Rapport annuel 1993**. Chicoutimi: UQAC. 93 pages.

G.R.I.R. (1993) **Rapport annuel 1992**. Chicoutimi: UQAC. 111 pages.

G.R.I.R. (1992) **Rapport annuel 1991**. Chicoutimi: UQAC. 99 pages.

Groupe de recherche en productivité aquatique (G.R.P.A.) (1995) **Rapport annuel 1993-1994**. Chicoutimi: UQAC. 29 pages.

G.R.P.A. (1994) **Rapport annuel 1992-1993**. Chicoutimi: UQAC. 38 pages.

G.R.P.A. (1993) **Rapport annuel 1991-1992**. Chicoutimi: UQAC. 29 pages.

G.R.P.A. (1992) **Rapport annuel 1990-1991**. Chicoutimi: UQAC. 27 pages.

- Groupe de recherche en productivité végétale (G.R.P.V.) (1993) **Bilan des activités 1988-1993**. UQAC: département des sciences fondamentales. 158 pages.
- Guindani, S et M. Bassand (1982) **Maldéveloppement régional et identité. Pour un développement endogène**. Lausanne: Presses polytechniques romandes. 198 pages.
- Handa, Crowley and Alfano (1993) **The economic impact of McGill University on Quebec: Inflows of funds and their effects**. Montréal: McGill University. 23 pages.
- Handa J, et J. Mc Callum (1993) **L'Université McGill créatrice de richesse pour l'économie québécoise. Étude d'impact économique**. Montréal: Université McGill. 10 pages.
- Institut interuniversitaire de recherche sur les populations (I.R.E.P.) (1994) **Rapport annuel 1993-1994**. Chicoutimi. 216 pages.
- Jacoud, G. et É. Tournier (1998) **Les grands auteurs de l'économie**. Paris: Hatier. 352 pages.
- Laforce, L et A. Massot (1983) "Les inégalités scolaires dans l'école québécoise des années 1970" dans **Analyse sociale de l'éducation**. Ville Saint-Laurent: Boréal. p. 158 à 185.
- Laplante, Marc (1988) "Tourisme et cultures régionales devant la crise de l'identité québécoise. Un compte-rendu des interventions de M. A. Tremblay." dans **Téoros**, vol. 7, no 1. p. 3 et 4.
- Martin, Fernand (1990) **Les retombées économiques des activités de recherche de l'Université de Montréal et de ses écoles affiliées**. Montréal: Université de Montréal. 23 pages.
- Mellouki et Ribeiro (1983) "Stratification, classes sociales et fonction de l'école" dans Cloutier, Moisset, Ouellet. **Analyse sociale de l'éducation**. Ville Saint-Laurent: Boréal. p. 129 à 156.
- Ministère de l'enseignement supérieur et de la science (1993) **Des collèges pour le Québec du XXIème siècle**. Bibliothèque nationale du Québec. 39 pages.
- Moisset, Jean (1983a) "L'école comme agent économique" dans **Analyse sociale de l'éducation**. Ville Saint-Laurent: Boréal. p. 204 à 224
- Moisset, Jean (1983b) "Système d'éducation et système politique" dans **Analyse sociale de l'éducation**. Ville Saint-Laurent: Boréal. p. 204 à 224

- Narwold, Andrew (1994) **Evaluating the Economic of a University**. School of business administration. San Diego: University of San Diego. Preliminary Draft. 19 pages.
- Paquette, Normand (1988) **Les collèges et le développement régional: rétrospective et regard sur l'avenir**. 170 pages.
- Polèse, Mario (1994) **Économie régionale et urbaine**. Logique spatiale des mutations économiques. Paris: Économica. 400 pages.
- Proulx, Marc-Urbain (1998) "L'impact des inondations sur l'organisation territoriale du développement" dans Proulx, M.U. (dir.) (1998) **Une région dans la turbulence**. Sainte-Foy: Les Presses de l'université du Québec. p. 79 à 100.
- Proulx, Marc-Urbain (1994) **La maîtrise de l'information stratégique chez les milieux locaux**. 22 pages.
- Proulx, Marc-Urbain **Perspectives théoriques du principe de développement**. Cours Éthique du développement: communication présentée à St-Félicien. 34 pages.
- Rocher, Guy (1992) **Introduction à la sociologie générale**. Ville LaSalle: Éditions Hurtubise. 685 pages.
- Centre interuniversitaire de recherche sur les populations (S.O.R.E.P.) (1993) **Rapport annuel 1992-1993**. Chicoutimi. 211 pages.
- S.O.R.E.P. (1992) **Rapport annuel 1991-1992**. Chicoutimi. 190 pages.
- S.O.R.E.P. (1991) **Rapport annuel 1990-1991**. Chicoutimi. 236 pages.
- Tardif, Carole (1997) **Universités et développement: une étude comparative entre l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Rimouski**. Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en géographie. Université du Québec à Montréal. 198 pages.
- Tremblay, Diane-Gabrielle. (1990) **Économie du travail**. Sainte-Foy: Télé-Université. 544 pages.
- Tremblay, D.G et J. M. Fontan (1994) **Le développement économique local. La théorie, la pratique, les expériences**. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec et Télé-Université. 579 pages.

- Trottier, Claude (1983) "Le processus de socialisation à l'école" dans Cloutier, Moisset, Ouellet. **Analyse sociale de l'éducation**. Ville Saint-Laurent: Boréal. p.87 à 104.p.
- Université de Sherbrooke (1988) **Proposition à la Ville de Sherbrooke à l'occasion de la Campagne de l'Université de Sherbrooke**. 22 pages.
- Université du Québec (1995) **La recherche subventionnée et commanditée à l'université du Québec. Rapport annuel 1993-1994**. 320 pages.
- Université du Québec (1995) **L'Université du Québec en quelques chiffres 1993-1994**. 12 pages.
- Université du Québec (1991) **Loi sur l'Université du Québec**. 21 pages.
- Université du Québec à Chicoutimi (1998) **Guide d'admission aux études de premier cycle**.
- Université du Québec à Chicoutimi (1997) **Relevé sommaire des alliances conclues avec d'autres partenaires**.
- Université du Québec à Chicoutimi (1995) **Répertoire des projets de mémoires et de thèses des étudiants et étudiantes de 2ième et 3ième cycles de l'Université du Québec à Chicoutimi 1994**. 86 pages.
- Université du Québec à Chicoutimi (1994) **Répertoire des projets de mémoires et de thèses des étudiants et étudiantes de 2ième et 3ième cycles de l'Université du Québec à Chicoutimi 1993**. 86 pages.
- Université du Québec à Chicoutimi (1992) **Plan triennal de développement 1992-1995**. Chicoutimi: UQAC. 34 pages.
- Vachon, B. et F. Coallier (1993) **Le développement local. Théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique du développement**. Boucherville: Éditions Gaëtan Morin. 330 pages.
- Vachon, B. et A. Lemieux (1998) "Mutations structurelles et déconcentration économique: des perspectives nouvelles pour le développement territorial." dans Proulx, M.U. (1998) **Territoires et développement économique**. Paris: L'Harmattan. p. 67 à 90.
- Zarin-Nejadan, M. et A. Schneiter (1994) **Impact de l'Université de Neuchâtel sur l'économie cantonale**. Neuchâtel: Université de Neuchâtel, Faculté de Droit et des Sciences économiques. 52 pages.

## **Annexes**

## **Annexe 1**

**Méthodologie • Impact économique<sup>22</sup> • 1993-1994**

**Université du Québec à Chicoutimi**

---

<sup>22</sup>Inspiré de la méthodologie utilisée par l'Université de Sherbrooke pour l'année 1986-1987

## 1. Les effets directs

### 1.1. Variable 1. Injections masse salariale

#### 1.1.1. Le nombre d'emplois en 1993-1994

Plus de 1446 emplois sont générés par l'UQAC pour l'année scolaire 1993-1994. Le tableau-synthèse qui suit montre la répartition des emplois par catégorie de personnel.

| UQAC • Plan des effectifs 1993-1994 <sup>23</sup> |               |                         |   |
|---|---------------|-------------------------|---|
| Catégories de personnel                           | Temps complet | Temps partiel           | Statut  |
|   |               |                         | particulier sur liste de rappel <sup>24</sup> |
| Cadres supérieurs                                 | 4             |                         |   |
| Cadres  | 11            |                         |   |
| Professionnels                                    | 73            | 2                       | 37  |
| Professeurs                                       | 222           | 2                       |   |
| Chargés de cours                                  |               | 513                     |   |
| Technique   | 54            | 3                       | 8   |
| Bureau  | 127           | 7                       | 54  |
| Métiers et services                               | 19            | 3                       | 9   |
| Autres  |               | 320 <sup>25</sup>       |   |
| Correcteurs-dépanneurs                            |               | 649 <sup>26</sup>       |   |
| À l'étranger                                      | 227           |                         |   |
| <b>Total</b> (personnes en emploi)                | <b>512</b>    | <b>826<sup>28</sup></b> | <b>108<sup>29</sup></b>                       |

Ainsi, l'UQAC compte 510 employés à temps complet, environ 826 à temps partiel et 108 sur liste de rappel. Ces emplois sont très majoritairement occupés par des résidents du

<sup>23</sup>UQAC. Service du personnel et des relations du travail. Mars 1995

<sup>24</sup>Ces charges de travail sont de nature sporadique dans une année et pour cette raison doivent être considérées différemment des postes à temps complet et à temps partiel.

<sup>25</sup>320 contrats de consultation ont été attribués à environ **80** d'individus par l'École de langue, la pavillon sportif et les services aux étudiants de l'UQAC en 93-94.

<sup>26</sup>649 contrats de correction et d'assistance de recherche ont été attribués à environ **216** individus en 93-94 à raison d'une moyenne approximative de 10 heures/semaine.

<sup>27</sup>2 personnes sont à l'étranger où elles occupent une fonction dans le cadre d'activités de coopération internationale.

<sup>28</sup>Se référer aux notes 25 et 26 précédentes pour reconstituer le nombre de personnes en emploi.

<sup>29</sup>En moyenne, ces personnes sont en emploi environ 38 semaines sur 52 à raison d'environ 20 heures par semaine.

Saguenay—Lac-Saint-Jean alors que d'autres sont occupés à des individus de la Côte-Nord, de Charlevoix ou d'ailleurs au Québec.

### 1.1.2. La masse salariale de l'UQAC en 1993-1994

Selon la direction des finances de l'UQAC<sup>30</sup>, la masse salariale versée pour l'exercice 1993-1994 (excluant les avantages sociaux) s'élève à 37 138 431,00\$.

### 1.1.3. Nombre d'employés résidant au Saguenay—Lac-Saint-Jean

Selon un rapport émanant de la direction du service du personnel et des relations de travail, la très grande majorité des employés de l'institution résident au Saguenay—Lac-Saint-Jean comme en fait foi le tableau suivant:

| UQAC • Catégories de personnel | Lieu de résidence des employés 1993-1994 <sup>31</sup> |   |  |  |  |
|--------------------------------|--|---|--|--|--|
|                                | Temps complet  |   | Temps partiel                                  |  | Statut particulier<br>liste de<br>rappel |
|                                | Résidant au<br>Saguenay—<br>Lac-Saint-<br>Jean         | Résidant à<br>l'extérieur du<br>Saguenay—<br>Lac-Saint-<br>Jean | Résidant au<br>Saguenay<br>—Lac-<br>Saint-Jean | Résidant à<br>l'extérieur<br>du<br>Saguenay—<br>Lac-Saint-<br>Jean |  |
| Cadres supérieurs              | 4  |   |  |  |  |
| Cadres                         | 11   |   |  |  |  |
| Professionnels                 | 73   |   | 2  |  | 37                                       |
| Professeurs                    | 217  | 5   | 2  |  |  |
| Chargés de cours               |  |   | 390  | 123  |  |
| Technique                      | 54   |   | 3  |  | 8  |
| Bureau                         | 125  | 2   | 7  |  | 54                                       |
| Métiers et services            | 19   |   | 3  |  | 9  |
| Autres                         |  |   | 80   |  |  |
| Correcteurs-dépanneurs         |  |   | 216  |  |  |
| À l'étranger                   |  | 2   |  |  |  |
| <b>Total</b>                   | <b>503</b>   | <b>9</b>  | <b>703</b>                                     | <b>123</b>   | <b>108</b>                               |

<sup>30</sup>Mars 1995.

<sup>31</sup>UQAC. Service du personnel et des relations du travail. Mars 1995

Ainsi, plus de 1314 (91%) emplois à temps complet et à temps partiel sont occupés par des résidents du Saguenay—Lac-Saint-Jean alors que 130 (9%) personnes à l'emploi de l'UQAC résident à l'extérieur de la région 02.

En effet, 97% des employés à temps complet résident au Saguenay—Lac-Saint-Jean alors que c'est le cas pour 85% des employés à temps partiel et 100% des employés sur liste de rappel.

#### **1.1.4. Le nombre d'employés résidant à l'extérieur de la région 02**

En effet, selon un rapport émanant de la direction du service du personnel et des relations de travail, seuls 123 chargés de cours, 5 professeurs, 2 employés de bureau et 2 coopérants résident à l'extérieur de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Par contre, quelques-uns de ces individus résident sur des territoires desservis par l'UQAC c'est-à-dire à St-Iles, Charlevoix ou ailleurs au Québec. Toutefois, il s'avère trop fastidieux de les dénombrer avec plus de précision.

#### **1.1.5. Les gains réalisés par des non-résidents de la région 02**

Les cent trente (130) employés de l'UQAC qui résident à l'extérieur de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean ont gagné des revenus d'emplois bruts approximatifs de 659 623 \$<sup>32</sup> en 93-94 ce qui représente des gains nets (après déductions salariales) de 362 793<sup>33</sup> \$ au sujet desquels nous formulons l'hypothèse que les dépenses de consommation que cette somme génère s'effectuent totalement à l'extérieur de la région.

---

<sup>32</sup>Estimé à partir du rapport remis par la direction du service des finances de l'UQAC. Mars 1995.

<sup>33</sup>Selon le rapport remis par la direction du Service des finances de l'UQAC. Mars 1995.

**1.1.6. Le revenu total d'emploi versé disponible à la consommation en  
93-94**

|   |                        |
|---|------------------------|
| 1. Revenu d'emploi total (selon les états financiers 93-94): Injection initiale   | 37 138 431 \$          |
| 2. Moins: Fuites (ce qui est dépensé en bonne partie à l'extérieur de la région)<br>Gains bruts gagnés par des résidents de l'extérieur - Saguenay—Lac-Saint-Jean( <u>659 623</u> )                   |                        |
| 3. Sous-total: Injection initiale réelle  | 36 478 807\$           |
| 4. Moins: Déductions salariales   | <u>(16 871 638 \$)</u> |
| 5. Revenu disponible avant épargne  | 19 607 169 \$          |
| 6. Moins: ce qui est potentiellement épargné<br>Taux d'épargne moyen (8,2%) (8,9% en 93 et 7,6% en 94) * ligne 3<br>(selon Direction de la recherche, Confédération des Caisses populaires de Québec) | <u>(1 607 788)</u>     |
| 7. Revenu disponible à la consommation dans la région Saguenay—Lac-Saint-Jean   |                        |
| Effets directs: Ligne 5 - Ligne 6   | <b>17 999 381\$</b>    |

Donc, ce montant tout en étant réaliste, s'avère très conservateur en raison de la méthodologie privilégiée qui consiste d'abord à assumer que les résidents de l'extérieur de la région ne dépensent pas ici et ensuite à ne considérer que le revenu potentiellement disponible pour fins de consommation.

**1.1.8. Effets induits résultant de la masse salariale**

|  |                     |
|--|---------------------|
| Effet multiplicateur: Revenu disponible à la consommation (Ligne 7 ci-haut) * multiplicateur |                     |
| 17 999 381\$ * 1,45 <sup>3 4</sup>   | <b>26 099 102\$</b> |

<sup>3 4</sup>Selon Dion, Yves (1988) **Multiplicateur économique régional. Saguenay-Lac-St-Jean. Région 02.** p. 55

## **1.2. Effets indirects dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean résultant de la présence de l'UQAC**

### **1.2.1. Variable 1: Les dépenses de fonctionnement de l'UQAC en 93-94**

Selon le rapport fourni à cet effet par la direction du service des finances de l'UQAC, les dépenses de fonctionnement totales de l'UQAC, excluant la masse salariale et les avantages sociaux, c'est-à-dire celles imputables au Fonds sans restriction et au Fonds avec restriction s'élèvent globalement à 4 936 674 \$ pour l'exercice 1993-1994 soit respectivement 4 571 959 \$ et 364 715 \$.

### **1.2.2. Variable 2: Les dépenses d'investissement**

Les dépenses d'investissement de l'exercice 1993-1994 ont atteint la somme de 1 911 228 \$<sup>35</sup>.

#### **• Effets indirects: les dépenses régionales résultant de l'achat de biens et services par l'UQAC en 93-94**

Il y a lieu de signaler que, selon la direction du service des finances de l'UQAC, une proportion importante des achats de biens et services est effectuée auprès de fournisseurs régionaux. En fait, l'injection totale résultant de la présence de l'UQAC au Saguenay—Lac-Saint-Jean s'élève à 11 309 891 en 93-94.

En effet, selon l'estimé en question fourni par la direction des finances, il appert que 85% des dépenses du Fonds sans restriction (8 579 325) sont dépensés régionalement ce qui représente une somme de 7 292 426\$. Quant au Fonds avec restriction, un ratio d'achat régional de 75% est à considérer relativement à une somme totale de 3 063 147\$ ce qui

---

<sup>35</sup>Rapport fourni par la direction du service des finances. UQAC. Mars 1995

représente une injection régionale de 2 297 360. Enfin, 90% des dépenses d'investissement de 1 911 228 sont dépensés dans la région pour un montant de 1 720 105\$. Le tableau suivant résume l'ampleur des injections régionales imputables à l'UQAC.

| <b>Sommaire de l'injection régionale UQAC- 1993-1994<sup>36</sup></b> |                              |                               |   |
|---|------------------------------|-------------------------------|---|
| <b>Catégorie de dépenses</b>  | <b>Montant en 93-94 (\$)</b> | <b>Ratio d'achat régional</b> | <b>Montant dépensé au Saguenay – Lac-Saint-Jean en 93-94 (\$)</b> |
| Fonds sans restriction  | 8 579 325                    | 85%                           | 7 292 426   |
| Fonds avec restriction  | 3 063 147                    | 75%                           | 2 297 360   |
| Dépenses d'investissement   | 1 911 228                    | 90%                           | 1 720 105   |
| <b>Injection régionale totale</b>                                     |                              |                               | <b>11 309 891 \$</b>  |

• **Effets induits: Injections monétaires régionales résultant de l'achat de biens et services**

Encore là, il faut s'attendre à ce que les effets indirects dont il est question à la rubrique précédente justifie des effets induits en termes de sous-traitance par exemple. En conséquence, le recours à l'effet multiplicateur permet d'estimer ces effets induits régionaux résultant des achats de biens et services effectués par l'UQAC sur le territoire de la région 02.

Donc, le total dépensé régionalement par l'UQAC au Saguenay – Lac-Saint-Jean en 93-94 pour l'achat de biens et services (fonctionnement et immobilisations) est ajusté en fonction du multiplicateur:

$$11\,309\,891 \$ * 1,45 = 16\,399\,342 \$$$

<sup>36</sup>Chiffres fournis par la direction des finances de l'UQAC. Mars 1995.

### 1.2.3: Variable 3: Les dépenses de consommation effectuées dans la région par les étudiants de l'institution

- **Le nombre d'étudiants à temps plein à l'automne 1993<sup>37</sup>**

Afin de reconstituer les dépenses de consommation faites régionalement par les étudiants de l'UQAC, seuls les étudiants à temps plein seront considérés.

Le nombre d'étudiants inscrits à temps plein à l'UQAC pour la session d'automne 1993 se répartit de la manière suivante<sup>38</sup>:

|   |                       |
|---|-----------------------|
| 1er cycle:  | 3225 étudiants        |
| 2ième cycle:                                      | 132 étudiants         |
| 3ième cycle:                                      | 22 étudiants          |
| 3ième cycle en rédaction de thèse <sup>39</sup> : | <u>33 étudiants</u>   |
| <b>Total</b>                                      | <b>3412 étudiants</b> |

Évidemment, des retombées économiques significatives résultent du fait que ces résidents du territoire peuvent y poursuivre leurs études pendant 1, 2 ou 3 années ou plus selon le cas. De plus, un certain nombre d'étudiants qui viennent d'ailleurs au Québec sont donc incités à devenir des agents économiques actifs au Saguenay — Lac-Saint-Jean.

---

<sup>37</sup>Les étudiants à temps partiel ne sont pas comptabilisés dans le présent exercice car il est impossible de connaître leur statut professionnel. Quoi qu'il en soit, il y a fort à parier que la présence de l'UQAC a peu à voir avec leur lieu de résidence actuel.

<sup>38</sup>Source: Vice-présidence à l'enseignement et la recherche. Relevé des inscriptions 93-94- Données définitives. p.54.

<sup>39</sup>Ces étudiants sont considérés comme temps partiel lors du dénombrement de la clientèle mais dans les faits, le bureau du registraire suggère de les considérer à temps plein pour les fins de l'étude en cours puisqu'ils se consacrent entièrement à leurs études.

• **Le lieu de résidence des élèves à temps complet**

Selon un rapport fourni par le bureau de la registraire de l'UQAC<sup>40</sup>, même si elle n'est pas vérifiée de façon empirique, une certaine constance peut être accordée à la répartition géographique des élèves.

Ainsi, le fichier des étudiants admis 94-95 permet de dégager la proportion des étudiants à temps complet aux études de premier cycle qui proviennent des cégeps de la région ou encore de l'extérieur de la région. Ce sont ces proportions qui seront appliquées ultérieurement aux inscriptions de l'automne 93.

| <b>Provenance des demandes d'admissions au 1er cycle UQAC<br/>Automne 1994</b> |            |
|--|------------|
| Proportion d'étudiants provenant d'un collège du Saguenay—Lac-Saint-Jean:      | 83%        |
| Proportion d'étudiants de la région qui proviennent du Cégep de Chicoutimi:    | 46%        |
| Proportion d'étudiants de la région qui proviennent du Cégep de Jonquière:     | 29%        |
| Proportion d'étudiants de la région qui proviennent du Cégep d'Alma:           | 13%        |
| Proportion d'étudiants de la région qui proviennent du Cégep de St-Félicien:   | 12%        |
| Proportion d'étudiants qui proviennent d'ailleurs:                             | <u>17%</u> |
| Total:   | 100%       |

Quant aux étudiants admis aux études de 2<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup> cycle, il est impossible d'en déterminer la provenance selon ce procédé. Aussi, l'hypothèse qui est formulée dans ce cas est qu'ils proviennent tous de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean à l'exception de 25 étudiants (10 à temps complet et 15 en rédaction de thèse) étrangers de 3<sup>ième</sup> cycle (ils n'ont pas la citoyenneté canadienne) qui ont été repérés dans le fichier du registraire.

---

<sup>40</sup>En date du 8 mars 1995.

En somme, il faut convenir que nos estimés sont conservateurs puisqu'il y a fort à parier que davantage d'étudiants de 2ième et 3ième cycle proviennent bel et bien de l'extérieur du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Toutefois, l'impossibilité de les dénombrer avec exactitude justifie cette façon de faire.

| <b>Provenance (présumée) de la clientèle à temps complet de l'UQAC à l'automne 93</b>                                       |                        |                       |
|---|------------------------|-----------------------|
|   | <b>Nombre d'élèves</b> | <b>Proportion (%)</b> |
| Nombre d'étudiants inscrits au 1er cycle qui proviennent de la région <sup>+1</sup>   | 2677                   | 83                    |
| de Chicoutimi: 1232 étudiants (46%)   |                        |                       |
| de Jonquière: 776 étudiants (29%)   |                        |                       |
| d'Alma: 348 étudiants (13%)   |                        |                       |
| de St-Félicien: 321 étudiants (12%)   |                        |                       |
| Nombre d'étudiants inscrits au 1er cycle qui proviennent d'ailleurs <sup>+2</sup>   | 548                    | 17                    |
| <b>Total temps complet 1er cycle</b>  | <b>3225</b>            | <b>100</b>            |
| Nombre d'étudiants temps plein inscrits au 2ième et 3ième cycle qui sont <b>réputés</b> provenir de la région <sup>+3</sup> | 144                    | 93                    |
| Nombre d'étudiants étrangers temps plein inscrits au 2ième et 3ième cycle <sup>+4</sup>                                     | 10                     | 7                     |
| <b>Total 2ième et 3ième cycle temps complet</b>   | <b>154</b>             | <b>100</b>            |
| Nombre d'étudiants de 3ième cycle en rédaction de thèse et réputés provenir de la région <sup>+5</sup>                      | 18                     | 54                    |
| Nombre d'étudiants étrangers de 3ième cycle en rédaction de thèse <sup>+6</sup>   | 15                     | 46                    |
| <b>Total 3ième cycle en rédaction de thèse</b>  | <b>33</b>              | <b>100</b>            |
| <b>Total à l'automne 1993</b>   | <b>3412 étudiants</b>  |                       |

<sup>+1</sup>Les proportions fournies par le bureau de la registraire pour 94-95 sont appliquées à l'automne 93.

<sup>+2</sup>Idem

<sup>+3</sup>Le terme "réputé" est utilisé parce qu'il est impossible de connaître avec exactitude la provenance de ces étudiants.

<sup>+4</sup>Chiffre fourni par le bureau de la registraire. Mars 1995.

<sup>+5</sup>Idem

<sup>+6</sup>Idem

• **Nombre d'étudiants de l'UQAC qui proviennent ou réputés provenir de la région en 93-94**

|   |      |     |
|---|------|-----|
| Total réputé région Saguenay—Lac-Saint-Jean | 2839 | 83% |
|---|------|-----|

• **Nombre d'étudiants de l'UQAC qui proviennent d'ailleurs**

|  |     |     |
|--|-----|-----|
| Total ailleurs qu'au Saguenay—Lac-Saint-Jean | 573 | 17% |
|--|-----|-----|

• **Dépenses de consommation effectuées dans la région par les élèves**

*Note: Le barème de dépenses des étudiants universitaires selon le programme de prêts et bourses 1994-1995<sup>47</sup> devient la référence pour estimer le montant annuel des dépenses de consommation<sup>48</sup>.*

1- Frais scolaires (manuels scolaires): 200\$<sup>49</sup> = 200 \$

2- Frais de subsistance:      2a) réside chez ses parents: 38 semaines\* 53\$= 2014\$  
    2b) ne réside pas chez ses parents: 38 \*152\$ = 5776

3- Frais de transport: il y a un transport en commun au Saguenay.

3a)si logement dans la zone de résidence de l'institution: 38\* 12\$ = 456 \$

3b)si logement n'est pas dans la zone de résidence de l'institution: 38\*32\$=1216

Cas 1: Étudiant de 1er cycle de Chicoutimi-Jonquière réputé résider chez ses parents: 2 870\$  
    1+2a+3a

Cas 2: Étudiant de 1er cycle d'Alma réputé résider chez ses parents: 3 430\$  
    1+2a+3b

Cas 3: Étudiant de 1er cycle de St-Félicien réputé résider dans un logement autonome à Chicoutimi: 6 432\$  
    1+2a+3b

Cas 4: Étudiant de 2ième et 3ième cycle réputé résider chez ses parents au Saguenay—Lac-Saint-Jean: 2 870\$  
    1+2a+3a

Cas 5: Étudiant provenant d'ailleurs (1er, 2ième et 3ième cycles) réputé résider dans un logement autonome à Chicoutimi: 6 432\$  
    1+2a+3b

<sup>47</sup>Selon les responsables de l'aide financière de l'UQAC et du Collège d'Alma, les montants accordés étaient les mêmes en 93-94 qu'en 94-95.

<sup>48</sup>Pour simplifier, les étudiants de 1er, 2ième et 3ième cycle sont considérés de la même façon ce qui n'est pas tout à fait conforme à la réalité.

<sup>49</sup>Estimé conservateur.

| <b>Dépenses de consommation imputées aux étudiants de l'UQAC en 93-94</b>   |                        |   |   |
|---|------------------------|---|---|
| <b>Situations possibles</b>   | <b>Nombre d'élèves</b> | <b>Dépense de consommation annuelle imputée</b> | <b>Consommation annuelle totale estimée</b> |
| Étudiant de 1er cycle de Chicoutimi-Jonquière réputé résider chez ses parents (Cas 1)                                     | 2008                   | 2 870\$   | 5 762 960 \$                                |
| Étudiant de 1er cycle d'Alma réputé résider chez ses parents (Cas 2)  | 348                    | 3 430\$   | 1 193 640 \$                                |
| Étudiant de 1er cycle de St-Félicien réputé résider dans un logement autonome à Chicoutimi (Cas 3)                        | 321                    | 6 432\$   | 2 064 672 \$                                |
| Étudiant de 2ième et 3ième cycle réputé résider chez ses parents au Saguenay — Lac-Saint-Jean (Cas 4)                     | 162                    | 2 870\$   | 464 940 \$                                  |
| Étudiant provenant d'ailleurs (1er, 2ième et 3ième cycles) réputé résider dans un logement autonome à Chicoutimi: (Cas 5) | 573                    | 6 432\$   | 3 685 536 \$                                |
| <b>Total</b>  | <b>3412</b>            |   | <b>13 171 748\$</b>                         |

Sur le plan quantitatif, la présence de l'UQAC permet donc à la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean de profiter de retombées substantielles en termes de dépenses de consommation réalisées par les élèves puisque cela représente une somme de plus de 13 millions de dollars.

D'ailleurs, à titre informatif, il est dans l'ordre de signaler que l'aide financière ministérielle (prêts et bourses) accordée aux étudiants de l'UQAC en 93-94 a été plus que substantielle. En effet, plus de 13 500 000\$ ont versés en prêts et bourses à environ 75 à 80% de la clientèle en 93-94<sup>50</sup>. De même, pour la même année scolaire, 1 500 000\$ ont été

<sup>50</sup>Source: UQAC. Service aux étudiants. Mars 1995.

remis aux étudiants de l'UQAC sous forme de bourses d'excellence par différents donateurs locaux, régionaux et extra-régionaux.

- **Injections monétaires régionales résultant de la présence de l'UQAC en 93-94**

Si on tient compte de l'effet multiplicateur applicable à l'injection initiale de 13 171 748\$, les effets induits résultant des dépenses de consommation effectuées par des étudiants de l'UQAC pourraient être estimées à:

$$13\ 171\ 748\ \$ * 1,45 = 19\ 099\ 035\ \$$$

Et il importe de souligner que ce montant est certes réaliste en raison du barème plutôt conservateur utilisé plus haut quant au nombre d'étudiants réputés résider chez leurs parents plutôt qu'en logement autonome.

#### **1.2.4. Variable 4: Retombées économiques associées à la présence de Centres spécialisés de l'UQAC**

- **Dépenses de consommation liées à la présence dans la région d'étudiants inscrits au Centre de langue française et de culture québécoise de l'UQAC**

Si toutes les opérations budgétaires et financières tant subventionnées qu'auto-financées du Centre de langue française et de culture québécoise sont déjà comptabilisées dans le budget annuel de l'UQAC, il n'en demeure pas moins que l'impact du Centre en terme d'attraction d'étudiants de l'extérieur doit également être considéré ici. Dans ce cas, il s'agit de s'attarder plus spécifiquement aux dépenses de consommation qui sont effectuées par ces

étudiants à l'occasion de leur séjour dans la région du Saquenay-Lac-St-Jean et ce, en fonction de la durée de leur séjour sur la base du programme pour lequel ils s'inscrivent.

| <b>Dépenses de consommation reliées à la présence d'étudiants étrangers ou d'autres langues<sup>51</sup></b> |  |  |  |  |   |
|--|--|--|--|--|---|
| <b>Programmes<sup>52</sup></b>   | <b>Durée du séjour<sup>53</sup><br/>(Semaines)</b> | <b>Nombre d'étudiants reçus<sup>54</sup><br/>93-94</b> | <b>Barème de dépenses considéré<sup>55</sup></b> | <b>Dépenses de consommation imputées</b> | <b>Dépenses de consommation totales<br/>(1)*(2)*(4)<br/>(5)</b> |
|  | (1)  | (2)  | (3)  | (4)                                      | (5)   |
| Session régulière<br>(1)   | 15   | 40 <sup>56</sup>                                       | Prêts et bourses du Québec <sup>57</sup>         | 164\$/semaine                            | 98 400\$  |
| Session régulière<br>(2)   | 30   | 60 <sup>58</sup>                                       | Prêts et bourses du Québec                       | 164\$/semaine                            | 295 200\$   |
| Printemps-Été  | 6  | 540  | Étude interne <sup>59</sup>                      | 96\$/semaine                             | 311 040\$   |
| Langue et didactique   | 3  | 15   | Étude interne                                    | 96\$/semaine                             | 4 320\$   |
| Français sur mesure  | 2 semaines minimum                                 | 15   | Étude interne                                    | 96\$/semaine                             | 2 880\$   |
| Français et neige  | 3 semaines   | 25   | Étude interne                                    | 96\$/semaine                             | 7 200\$   |
| <b>Total</b>   |  | <b>695</b>   |  |  | <b>719 040 \$</b>   |

<sup>51</sup>Les données de la colonne Programmes, (1) et (2) originent de la Direction du Centre de langue française et de culture québécoise de l'UQAC. Février 1995.

<sup>52</sup>Selon la direction du Centre de langue française et de culture québécoise de l'UQAC. Février 1995.

<sup>53</sup>Idem

<sup>54</sup>Idem

<sup>55</sup>Deux références sont disponibles ici selon le cas à savoir le régime des prêts et bourses du Québec et une étude interne du Centre de langue de l'UQAC: **Étude d'impact sur les retombées économiques régionales**. Octobre 1993.

<sup>56</sup>Vérifier si ces élèves ne sont pas déjà inclus dans la clientèle régulière de l'UQAC

<sup>57</sup>Le montant hebdomadaire de dépenses de consommation s'élève à 152\$+12\$=164\$ et comprend le matériel scolaire, les frais de subsistance et les frais de transport.

<sup>58</sup>Voir note 37 ci-haut

<sup>59</sup>Selon l'étude d'impact effectuée en 1993, les étudiants affirment dépenser une somme approximative de 96\$ par semaine en moyenne comprenant les déplacements, les divertissements, les revues, nourriture et divers.

Donc, la présence du Centre de langue française à Chicoutimi représente des dépenses de consommation additionnelles au Saguenay—Lac-Saint-Jean de l'ordre de 719 040\$. Par ailleurs, en plus de considérer cette somme comme conservatrice, il y a lieu de signaler que l'étude d'impact interne a révélé que plusieurs de ces étudiants venus d'ailleurs se font souvent accompagner pour des périodes plus ou moins longues lors de leur séjour dans la région.

**Effets induits relatifs à la clientèle du Centre de langue française et de culture québécoise de l'UQAC**

Si l'on prend en compte l'effet multiplicateur, les effets induits imputables aux dépenses de consommation régionales effectuées par les étudiants qui fréquentent le Centre de langue de l'UQAC représentent une somme de: 1 042 558\$.

$$719\,040 \times 1,45 = 1\,042\,558 \$$$

### 1.3. Visiteurs, colloques, etc...

Afin d'obtenir l'information pertinente à cette variable pour l'année scolaire 1993-1994, un questionnaire a été envoyé en octobre 1995 à tous les directeurs de service, directeurs de groupes de recherche et directeurs de chacun des départements de l'UQAC.

Sur les 36 envois effectués, 28 répondants ont répondu à l'appel et ont retourné le questionnaire dûment complété. Il est donc ainsi possible de dénombrer une bonne proportion des visiteurs de l'extérieur de la région 02 qui ont séjourné au moins deux (2) jours dans la région soit pour assister à un colloque, une réunion, un atelier ou pour prononcer une conférence à l'UQAC.

#### 1.3.1. Variable 1: Nombre d'activités spéciales à grand rayonnement

Voici une synthèse des renseignements obtenus à partir de la compilation des réponses au questionnaire.

| Nombre de personnes de l'extérieur de la région qui ont séjourné ici en 93-94 sur invitation de l'UQAC: | Colloques, Congrès | Conférences, communications, | Réunions, autres                  | Total Jours / personne (personnes * jours) |
|---|--------------------|------------------------------|-----------------------------------|--|
| <b>Séjour court sans hébergement</b>  | 51 personnes       | 3 personnes                  |                                   | 54 jours/personne                          |
| <b>une (1) nuit ( 2 jrs):</b>   |                    | 4 personnes                  | 80 personnes                      | 84 jours/personne                          |
| <b>2 nuits</b>  | 165 personnes      |                              | 8 personnes                       | 346 jours/personne                         |
| <b>4 nuits et plus</b>  |                    | 1                            | ? pers * 10 jrs<br>1 pers * 7 jrs | 27 jours/personne                          |
| <b>Total Jours/personne pour celles qui ont séjourné une nuit et plus</b>                               |                    |                              |                                   | <b>457 jours/personne</b>                  |

Il est à noter que cette évaluation du nombre de visiteurs de l'extérieur est très conservatrice compte tenu que la situation idéale aurait consisté à expédier le questionnaire à tous les employés de l'institution. Toutefois, cette éventualité a été écartée en raison du faible taux de réponse attendu d'une telle opération.

• **Retombées économiques de ces activités à grand rayonnement**

**Injection initiale:** 457 jours / personnes \* 125,00\$<sup>60</sup> par jour = 57 125 \$

Le fait d'appliquer le multiplicateur fait en sorte que les injections monétaires régionales résultant de cette activité s'élèvent à:

**Effets induits:** 57 125 \$ \* 1,45 = 82 831 \$

---

<sup>60</sup>L'Association Touristique Régionale du Saguenay-Lac-St-Jean estime ce montant à 125,00\$ par jour.

**Annexe 2**

**Instrument de cueillette de données • Impact économique • 1993-1994 •  
UQAC**

**Variable • Visiteurs de l'extérieur**

---

**UQAC et développement régional  
Impact économique**

**Questionnaire relatif à la variable «Visiteurs de l'extérieur»**

**préparé par:**

**Monique Bettez**

**790, ave de la Picardie s.  
Alma.  
G8B 6C7  
(418) 668-5936**

**ou**

**Collège d'Alma  
675, boul. Auger o.  
Alma  
G8B 2B7  
(418) 668-2383 (291)**

- 
- # 1.** Nom du répondant: \_\_\_\_\_  
Service ou département: \_\_\_\_\_  
Numéro de téléphone à l'UQAC: \_\_\_\_\_
- # 2.** Votre fonction actuelle: \_\_\_\_\_  
Votre fonction en 1993-1994: Idem \_\_\_\_\_ Autre (précisez) \_\_\_\_\_

**#3. Pour l'année scolaire 93-94, avez-vous été, de près ou de loin, impliqué(e) dans un rassemblement provincial (colloques, réunion, congrès, etc...) au Saguenay—Lac-Saint-Jean de collègues de l'extérieur qui s'est traduit par des retombées économiques locales ou régionales chez-nous?**

Non \_\_\_\_\_ Passez à la question suivante.

Oui \_\_\_\_\_ Donnez-en quelques détails

Nature de votre implication: organisateur (trice) \_\_\_\_\_ participant(e) \_\_\_\_\_

Le titre de cette activité: \_\_\_\_\_

Type d'activité: Colloque \_\_\_ Congrès \_\_\_ Perfectionnement \_\_\_

Autre(précisez) \_\_\_\_\_

Donnez quelques précisions sur le contexte de l'activité:

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Le lieu où cette activité s'est déroulée: UQAC \_\_\_ Autre (Précisez) \_\_\_\_\_

Le nombre précis de participants de l'extérieur de la région 02: \_\_\_\_\_

Le nombre de jours de l'activité \_\_\_\_\_ Nombre de nuits \_\_\_\_\_

Hébergement des visiteurs: Hôtel \_\_\_ Autre: \_\_\_\_\_

Y-avait-il des frais d'inscription: Oui \_\_\_ (Montant \_\_\_\_\_) Non \_\_\_

Un organisme était-il responsable de l'activité en question: Non \_\_\_

Oui \_\_\_ Lequel \_\_\_\_\_

Total des déboursés régionaux effectués par l'organisme: \_\_\_\_\_ \$

Nom d'une personne plus informée que vous qu'il serait possible de rejoindre au cas où des éclaircissements supplémentaires étaient requis prochainement au sujet de cette activité. \_\_\_\_\_

**#4. À votre connaissance, est-ce que des collègues de votre service ou département ou encore de l'UQAC en général ont été ou seront impliqués dans de telles activités qui donnent lieu à la venue de gens de l'extérieur de la région sur le territoire de la région 02?**

Non: \_\_\_\_\_

Oui: \_\_\_\_\_ Indiquez les noms des personnes alors concernées de même que les activités dans lesquelles elles sont impliquées. (Complétez au verso si nécessaire)

| Nom(s) | Activité(s) |
|--------|-------------|
| _____  | _____       |
| _____  | _____       |
| _____  | _____       |
| _____  | _____       |

**#5. À votre connaissance, est-ce que des professeurs ou chercheurs de l'extérieur ont été présents quelque temps dans la région 02 à votre demande ou celle d'un de vos collègues pour des raisons différentes que celles visées dans les question précédentes c'est-à-dire pour des conférences, communications, autres..?**

Non \_\_\_\_\_

Oui \_\_\_\_\_ Remplissez une ligne ci-dessous pour chacune de ces personnes.  
(Complétez au verso si nécessaire)

| Nom de la personne | Objet de sa visite | Durée du séjour | Hébergement |
|--------------------|--------------------|-----------------|-------------|
| _____              | _____              | _____           | _____       |
| _____              | _____              | _____           | _____       |
| _____              | _____              | _____           | _____       |

Merci pour votre collaboration!

|   |
|---|
| <b><i>N'oubliez pas de poster rapidement votre réponse!</i></b> |
|---|

**Annexe 3**

**Lettre de présentation du questionnaire**  
**Impact économique • 1993-1994 • UQAC**

---

**Destinataire:****Objet:** Étude en cours sur l'impact de l'UQAC au Saguenay—Lac-Saint-Jean**De:** Monique Bettez, étudiante à la Maîtrise en Études Régionales-UQAC

---

Une collecte de données, qui a reçu l'appui du Rectorat de l'UQAC de même que celui du Décanat des études avancées et de la recherche, est actuellement en cours dans le cadre d'un mémoire de maîtrise sur le thème de l'impact de l'Université du Québec à Chicoutimi au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Dans les faits, plusieurs dimensions font actuellement ou feront éventuellement l'objet de la présente étude pour laquelle bon nombre de services de l'institution ont déjà été sollicités à divers degrés. Ainsi, une part importante de ce premier volet économique de l'étude a déjà été mené à bien pour l'année scolaire 93-94 grâce à une implication exceptionnelle du Service des finances de même que du Service du personnel et des relations de travail de l'UQAC au printemps dernier. À ce stade-ci, votre collaboration est requise en ce qui a trait à la dernière variable de la dimension économique à savoir < Visiteurs de l'extérieur >. Il s'agit de reconstituer les sommes dépensées au Saguenay—Lac-Saint-Jean en 93-94 par des résidents de l'extérieur de la région 02 dont la présence ici, pour une période plus ou moins longue, résulte de l'intervention d'acteurs de l'UQAC. L'impact économique imputable à la venue chez-nous de résidents de l'extérieur pour participer pendant quelques jours à un congrès ou un colloque, prononcer une conférence, assister à une réunion ou toute autre activité organisée par tout membre du personnel de l'UQAC doit être comptabilisé au même titre d'ailleurs que les déboursés d'opération qui auraient dès lors été encourus dans la région par un organisme responsable de la tenue de cette activité. En somme, il s'agit pour vous de prendre quelques minutes de votre temps afin de répondre au meilleur de vos connaissances aux questions visées par le présent questionnaire élaboré dans le but de reconstituer ces faits pertinents.

Étant assurée de votre collaboration, je vous invite donc à vous soumettre à cet exercice le plus consciencieusement possible et ce, dans les plus brefs délais afin que la date limite de réception de vos réponses, qui a été fixée au 1er février 1996, puisse être respectée. Une enveloppe pré-adressée est jointe aux présentes afin de simplifier l'opération de retour des questionnaires dûment remplis. Dans l'hypothèse où des informations supplémentaires étaient requises, vous trouverez mes coordonnées en début de questionnaire. En terminant, je vous remercie très sincèrement pour l'empressement que vous saurez manifester vis-à-vis la présente requête.

**Annexe 4**

**Université du Québec à Chicoutimi: un bref historique**

Seule institution universitaire de la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean, l'Université du Québec à Chicoutimi a vu le jour en mars 1969. Cette constituante du réseau de l'Université du Québec venait alors chapeauter une école d'administration, de génie, un séminaire, une école d'enseignement de même qu'un collège classique. En tant qu'établissement à vocation générale d'enseignement et de recherche, l'évolution de l'institution s'articule selon trois grandes périodes<sup>61</sup>.

La première phase, qui couvre la période 1962-1979, en est une d'expansion de la carte des programmes de premier cycle, d'accroissement d'effectifs tant étudiants que professoraux et d'aménagement d'espaces physiques en même temps que l'institution ouvre des centres d'études à Alma, St-Félicien, La Malbaie et Sept-Îles. La seconde phase s'échelonne, quant à elle, sur une période de dix ans soit de 1973 à 1983. Au cours de cette décennie, la carte des programmes de premier cycle s'étend à d'autres domaines d'études de premier cycle (science sociale, santé, activité physique, arts visuels et interprétation) et s'ouvre à bon nombre de programmes d'études avancées dans plusieurs champs d'excellence. Parallèlement, ce mouvement s'accompagne d'un accroissement substantiel de la clientèle étudiante. Enfin, une phase de développement de la recherche et de création est remarquée pour la période 1984-1991. En effet, la recherche subventionnée prend de l'importance à cette époque en même temps que ses différentes unités de recherche s'affirment sur la scène nationale et internationale.

En 1993-1994, la carte des programmes de l'UQAC inclut quarante programmes de certificat, trente-neuf baccalauréats, quatorze maîtrises, deux diplômes et trois doctorats pour un total de 98 programmes d'études.

---

<sup>61</sup>Ce qui suit est largement inspiré de UQAC (1992) Plan triennal de développement 1992-1995.